

Ce livre retrace, par l'image et le texte, ce que Genève et l'UOG ont ainsi rendu possible, au fil des bouleversements de la société, pour favoriser une intégration sociale et culturelle dynamique d'hommes et de femmes des classes populaires s'enrichissant des différences qui se rencontrent dans leurs parcours de vie.



Georges
Tissot
•
Charles
Magnin

LE PREMIER SIÈCLE DE L'UNIVERSITÉ OVRIÈRE DE GENÈVE
Quelles culture et quels savoirs partager ? Pour quoi faire ?



Georges Tissot • Charles Magnin

LE PREMIER SIÈCLE DE
L'UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

Quelles cultures et quels savoirs partager ? Pour quoi faire ?



Le premier siècle de l'Université ouvrière de Genève

Quelles cultures et
quels savoirs partager ?
Pour quoi faire ?

Georges Tissot – Charles Magnin

Le premier siècle de l'Université ouvrière de Genève

Quelles cultures et
quels savoirs partager ?
Pour quoi faire ?

UOG
Éditions d'en bas
2016

Mise en page : Éditions d'en bas
Lectorat : Isabelle Sbrissa
Lithographie : Roger Emmenegger, Datatype Ltd AG
Iconographie : Charles Magnin et Georges Tissot

ISBN 978-2-8290-0545-9

© 2016

Université ouvrière de Genève
3, place des Grottes
1201 Genève (Suisse)
<https://www.uog.ch>

&

Éditions d'en bas
30, rue des Côtes-de-Montbenon
1003 Lausanne (Suisse)
www.enbas.net
contact@enbas.ch

Remerciements

Les dons des institutions, associations ou organismes suivants ont permis la célébration du 100^e anniversaire de l'UOG et notamment la publication de ce livre.

Association des communes genevoises
Cogerim – Société coopérative de gérance immobilière
Collège du travail
Loterie romande
Ville de Genève

Les syndicats

Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)
Syna
Syndicat du personnel des transports – fédération des
pensionnés (SEV-PV)
Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)
Unia

Les associations patronales

Association industrielle genevoise des sciences de la vie (AIGSV)
Association professionnelle des gérants et courtiers en immeubles
(APGCI)
Fédération des entreprises romandes Genève (FER)
Fédération des métiers du bâtiment (FMB)
Société suisse des entrepreneurs (SSE)
Union des associations patronales genevoises (UAPG)
Union des fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais (UFGVV)
Union industrielle genevoise (UIG)

Les organes paritaires

Commission paritaire du second œuvre (CPSO)
Commission paritaire professionnelle genevoise du nettoyage (CPPGN)
Fondation de prévoyance de la métallurgie du bâtiment (FPMB)

Abréviations

AIT	Association internationale des travailleurs
AUOG	Archives de l'Université ouvrière de Genève
BGE	Bibliothèque de Genève
CEO	Centrale suisse d'éducation ouvrière
CGAS	Communauté genevoise d'action syndicale
CGEO	Centre genevois d'éducation ouvrière
DIP	Département de l'instruction publique
FER	Fédération des entreprises romandes Genève (depuis 2003)
FFPC	Fondation en faveur d'une formation professionnelle et continue (depuis 2008)
FFPP	Fonds en faveur de la formation et du perfectionnement professionnels (jusqu'en 2008)
FOBB	Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (fusionne en 1993 avec la FTCP pour devenir le SIB)
FSP	Fédération des syndicats patronaux (devient la FER en 2003)
FTCP	Fédération des travailleurs du textile, de la chimie et du papier
FTMH	Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FOMH jusqu'en 1971, puis fusionne avec le SIB en 2004 pour devenir UNIA)
OCE	Office cantonal de l'emploi
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (depuis 2005)
OOFP	Office d'orientation et de formation professionnelle (jusqu'en 2005)
SIB	Syndicat industrie et bâtiment (fusionne en 2004 avec la FTMH pour devenir Unia)
SIT	Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs
USCG	Union des syndicats du canton de Genève
USS	Union syndicale suisse

Sommaire

Message de la présidente de l'UOG	9
Préambule	13
Avant-propos	15
1. Quels savoirs diffuser dans le monde ouvrier ?	19
Les débuts de l'éducation populaire à Genève	20
L'« Association des étudiants pour les sciences populaires »	23
De l'« Extension universitaire » à l'« École ouvrière »	35
L'aspiration à une institution stable	39
2. La naissance de l'UOG et ses trois premières décennies d'existence	43
Les accents conservateurs du projet genevois de Maison du Peuple	44
La véritable naissance de l'UOG	45
L'UOG au « temps des passions »	51
La création du Centre genevois d'éducation ouvrière (CGEO)	54
Les initiatives d'André Oltramare pour démocratiser l'accès à la culture	57
Les relations volatiles entre l'UOG et l'USCG	60
3. L'UOG à l'heure des Trente Glorieuses : un nouveau souffle	65
Une réorganisation réussie des cours du soir	66
La création des trois « Sections » de l'UOG	71
Les initiatives de la Section I pour se renouveler	72
4. La Section II : la formation syndicale	79
La nécessité d'une formation syndicale	80
Dépasser les chapelles syndicales	81
Le Centre de formation des cadres ouvriers	86

5. L'UOG à l'heure de l'appel à la « main-d'œuvre étrangère »	99
L'immigration en Suisse	100
Le statut de saisonnier et ses méfaits	103
Main-d'œuvre étrangère : de la « rotation » à l'« intégration »	104
La Section III de l'UOG : les cours pour réfugiés et immigrés	108
L'UOG parie sur l'intégration de l'immigration	110
D'autres nouveaux publics	115
L'alphabétisation des migrants	116
6. Crises et nouvel élan	119
Les syndicats se réinvestissent dans l'UOG	120
Nouveau départ de la formation des cadres ouvriers	125
Une conséquence de la crise économique et du chômage : la création de la Section IV	128
L'Atelier permanent de formation continue	131
7. L'installation de l'UOG aux Grottes et son essor	133
Un développement des moyens à la hauteur des nouveaux besoins	134
La disparition des Sections et des Secteurs	136
Le domaine de la citoyenneté	138
Étudier le français pour mieux s'intégrer	140
Des cours de français pour l'emploi	143
Du français... et des mathématiques	145
Les cours d'alphabétisation	146
Un nouveau champ d'action de l'UOG : la formation professionnelle et continue	148
Formations de base et continue de formateurs et formatrices d'adultes et d'enseignant-e-s	149
Collaborations de l'UOG avec d'autres institutions	150
Zone bleue	151
Entre certifications et convivialité	153
Conclusion : plus ça change, plus c'est la même chose ?	155
Notices biographiques	158
Références et bibliographie	166

Message de la présidente de l'UOG

Au nom de l'Université ouvrière de Genève (UOG), j'ai le grand plaisir de saluer la parution de l'ouvrage richement illustré que vous avez entre les mains. Entreprise dans le cadre des manifestations liées au 100^e anniversaire de notre université, cette histoire du premier siècle d'existence de l'UOG souligne ce qui a fait dès l'origine sa singularité. Celle-ci tient tout entière dans son nom même, qui fait s'entrechoquer deux réalités de prime abord antagonique : l'Université et le monde ouvrier.

L'Université ouvrière de Genève est née du refus de cet antagonisme de la part de « jeunes universitaires », comme ils s'appelaient eux-mêmes, profondément convaincus que *« puisque les ouvriers ne peuvent venir à l'Université, il faut que l'Université vienne à eux »*, ainsi qu'ils aimaient à le répéter. Mais ce n'est là que le début de l'aventure narrée dans ce livre, car si ces jeunes universitaires n'avaient pas trouvé de partenaires dans le monde ouvrier, en l'occurrence des militants politiques et des syndicalistes, pour développer leur projet dans l'intérêt des classes populaires, celui-ci n'aurait pas vu durablement le jour. C'est en quoi, d'hier à aujourd'hui, l'histoire de l'Université ouvrière de Genève est celle de partenariats qui ne vont pas forcément de soi entre des acteurs qui partagent cependant l'ambition de voir notre société progresser vers l'idéal d'une

collectivité aux membres de plus en plus conscients d'avoir à se forger, dans la liberté, un destin personnel et commun.

Dès le début, comme le montre ce livre, la Ville de Genève et l'État cantonal, puis bientôt les milieux patronaux, se sont également retrouvés impliqués dans cette dynamique dont il nous paraît judicieux de rappeler la complexité à toutes celles et ceux qui sont associés de nos jours, à différents titres et en nombre sans cesse croissant, à la vie de l'Université ouvrière de Genève. Que les acteurs et partenaires actuels de l'UOG aient l'occasion de (re)découvrir comment celle-ci a continuellement su se réinventer et se frayer de nouveaux chemins vers l'avenir au gré des (r)évolutions politiques, économiques, sociales, culturelles et scientifiques survenues depuis plus d'un siècle, ne manquera pas de nourrir sa capacité à continuer de sortir renforcée des conflits d'intérêts légitimes qui sont la trame de son histoire.

Longue et belle vie à l'Université ouvrière de Genève qui, le plus souvent, a su faire son miel de la diversité d'envies, d'aspirations et de besoins qu'elle réunit. C'est là une compétence extrêmement précieuse et à ne pas négliger à l'heure où pour tant de gens le présent et l'avenir apparaissent si incertains. Contre ces incertitudes, la formation ne peut pas tout, mais elle demeure un atout de plus en plus indispensable pour pouvoir travailler et vivre et pour pouvoir donner sens à sa vie, des antidotes clés aux ravages destructeurs du désespoir professionnel, social ou culturel qui menace des populations croissantes à l'heure où notre capacité à « faire société » paraît dangereusement diminuer.

Permettez-moi, pour conclure, de remercier chaleureusement les personnes qui se sont retrouvées associées à divers titres et moments pour mener cette histoire à bon port, un frêle esquif mis en route au départ par l'historien Arnaud Bosch puis conduit à destination par un équipage composé de Georges Tissot, ancien syndicaliste et vice-président de l'UOG, Christophe Guillaume, secrétaire général

actuel de l'UOG, et Charles Magnin, président du Collège du travail et historien. Que tous soient vivement remerciés de leur investissement sans faille dans la concrétisation de ce projet.

Mariane Grobet-Wellner
présidente de l'UOG

**Président-e-s de l'UOG et durée de leur mandat,
de 1910 à aujourd'hui**

Émile Nicolet, 1910

Ernest Joray, 1910-1931

Armand Bossard, 1931-1946

Moïse Berenstein, 1946-1969

Alexandre Berenstein, 1969-1981

Jean-Pierre Thorel, 1981-2005

David Hiler, 2005-2006

Mariane Grobet-Wellner depuis 2006

Préambule

En 2010, l'UOG fêtait ses 100 ans, avec notamment une exposition à la Maison de Saint-Gervais, une commémoration festive à la Salle du Faubourg et le projet d'un ouvrage sur son histoire.

Comme on vient de le voir, celui-ci a été élaboré par un groupe de travail composé de Georges Tissot, ancien président de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) et vice-président de l'UOG, Christophe Guillaume, secrétaire général de l'UOG, et Charles Magnin, président du Collège du travail et historien. Il se fonde sur un travail de recherches et de rédaction préparatoires d'Arnaud Bosch, engagé dans ce but par l'UOG, avec l'aide de Sarah Destinobles-Malcarne pour l'archivage.

Relevons aussi d'emblée que cette histoire emprunte des éléments clés à des publications existantes mentionnées à la fin du livre et dont la plupart avaient été commanditées par l'UOG. Les auteurs en sont :

- Charles Heimberg, principalement pour les débuts de l'UOG;
- Marc Vuilleumier, également pour les débuts de l'UOG et pour l'histoire du mouvement ouvrier genevois au début du xx^e siècle;
- Alexandre Berenstein*, s'agissant encore des débuts de l'UOG et de son développement sous sa présidence;

- Jean Steinauer et Malik von Allmen, concernant l'histoire de l'immigration à Genève et en Suisse;
- Pier-Angelo Neri, à propos des cours de formation pour cadres ouvriers et des cours pour migrants.

Que tous ces auteurs soient chaleureusement remerciés d'avoir ainsi contribué de façon importante à l'écriture de cette histoire dont le propos reste cependant placé sous la seule responsabilité du groupe de travail.

Nous tenons également à remercier de leur précieux concours Angela Mattia, responsable des archives de l'UOG, et José Costa Vidreiro, responsable de la cafétéria.

Indiquons encore que les personnes dont le nom est suivi d'un astérisque lors de sa première occurrence font l'objet d'une notice biographique en fin de volume.

Sauf mention expresse, toutes les illustrations de l'ouvrage proviennent des archives de l'UOG, sans indications de cote car elles ne sont pas encore inventoriées pour elles-mêmes.

Avant-propos

Combien sont-ils, en cette soirée de février 1910 ? Ils sont rentrés chez eux à la sortie de l'atelier, ont vite « soupé », enlevé leur blouse de travail ou leur salopette pour passer un costume qu'ils considèrent certainement comme étant « du dimanche ». Et ils sont là, dans l'arrière-salle d'une brasserie. Pas pour « boire des verres », mais parce que l'Université – qui incarne l'élite de l'instruction publique – vient à eux, des ouvriers, des manœuvres, et qu'ils sont là pour apprendre, très respectueusement...

La réunion de ce soir de février n'est ni un vrai début, ni un aboutissement. En fait, elle n'a sans doute pas eu lieu à cette date ni sous cette forme, car la création de l'UOG ne constitue pas un événement unique et marquant qu'on peut dater avec précision, elle est bien plutôt l'aboutissement de plusieurs faux départs.

Lorsqu'il s'est agi d'arrêter une date pour célébrer le 100^e anniversaire de l'UOG, plusieurs options se sont présentées. En effet, durant son siècle d'existence, elle a fêté ses jubilé en se donnant des années de naissance différentes.

En 1930, le 25^e anniversaire est fêté en prenant pour origine la date de 1905. En 1943, on fête le 50^e en se référant à 1893. Quant au 75^e anniversaire, il est fêté en 1980 en revenant à la date de fondation de 1905 !

Les options prises pour marquer les 25 et les 50 ans sont un peu étonnantes, puisque y participe l'un des fondateurs, Eugène

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE

de Genève

Voici cinquante ans que cette précieuse institution existe et que ses succès s'affirment de plus en plus. Tout un public avide de savoir vient y puiser de quoi contenter et satisfaire son esprit et son âme. Cet acquis de connaissances est un bien dont personne ne peut déposséder celui qui y a puisé.

Notre temps, si riche en découvertes de toutes sortes, dans tous les domaines, pousse les humains à connaître de plus près les problèmes qu'il soulève. L'Université ouvrière de Genève leur permet justement de satisfaire cette curiosité.

Les soirs de cours, on y rencontre des petits commerçants, des dactylographes, des artisans, des fonctionnaires, des vendeuses, des travailleurs intellectuels ou manuels attirés aux cours d'anthropologie, minéralogie, géologie, physique, littérature, aviation, philosophie, économie nationale, his-



Un auditeur nombreux se rendait souvent le soir d'un professeur

toire, art, médecine, etc. Des exercices pratiques de laboratoire, des excursions, des séances de cinéma appuient et accompagnent les cours théoriques.

Il est tout de même encourageant d'observer cette

soif de savoir chez des auditeurs qui sacrifient leurs loisirs, après une dure journée de labeur, à emmagasiner des connaissances souvent si en dehors de leurs occupations courantes.

Pittard*.¹ Pourquoi cette apparente inconséquence ? Il faut probablement y voir une raison idéologique.

En 1930, la situation politique est extrêmement tendue à Genève et les milieux socialistes sont en pleine effervescence. Or le discours commémoratif du 25^e est prononcé par André Oltramare*, ancien conseiller d'État et premier chef socialiste du Département de l'instruction publique (DIP). Ce n'est certainement pas un hasard. Le choix de 1905 implique en effet la reconnaissance de l'UOG comme institution clairement socialiste, puisque cela renvoie à la création par des syndicalistes et des socialistes d'une « École ouvrière ». Cependant, cette date n'apparaît dans aucun document officiel, ni dans aucun quotidien de l'époque, mais Oltramare la cite dans son discours, en inscrivant ainsi l'UOG dans le giron socialiste.

Pour le 50^e anniversaire, en 1943, la situation est tout autre. Le climat politique est très différent, le Parti communiste a été interdit à Genève. Il vaut mieux, dès lors, éviter toute polémique et s'inscrire dans le consensus social de la période de guerre, qui suit de peu la signature des premières conventions de paix du travail (1937). La date choisie pour le 50^e renvoie à la plus ancienne trace des cours pour ouvriers et aux prémices de l'UOG, mais pas au début de son existence durable. Elle se réfère à la date de 1893, invoquée par certains historiens pour la naissance de l'UOG et qui correspond en fait au terme du semestre d'hiver 1892-1893. C'est alors en effet que les pères fondateurs, trois jeunes universitaires qui deviendront des personnalités genevoises de renom – Eugène Pittard*, Émile Yung* et René Claparède* – avaient uni leurs efforts pour créer l'« Association des étudiants pour les séances (ou sciences) populaires »² et offrir des cours publics et gratuits

1 Rappelons que les personnes dont le nom est suivi d'un astérisque lors de sa première occurrence font l'objet d'une notice biographique en fin de volume.

2 « Séances populaires » ou « sciences populaires » ? Selon les textes, même officiels ou du même auteur, cette appellation ne cesse de fluctuer. Dans la suite de cette histoire, nous utiliserons uniquement les termes « sciences populaires ».

destinés aux ouvriers. Ces séances disparaissent toutefois dès le printemps 1893, faute de participants, pour réapparaître en hiver 1897-1898 sous le nom d'« Extension universitaire ».

Pour le 100^e anniversaire, une autre date de référence est prise en compte, celle de 1910. Le comité de l'UOG du début du XXI^e siècle, considère, avec l'historien Charles Heimberg³, que jusqu'en 1909, on avait eu affaire à « une histoire à tiroirs », sans réelle continuité. Il décide de choisir 1910 parce que cette date correspond à la véritable mise sur pied de l'institution et à une relance enfin durable des cours.



Affiche du Groupe portugais de l'UOG pour les 75 ans de celle-ci, 1980.

3 Heimberg Charles, *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle, 1885-1914*, Genève, Éditions Slatkine, 1996.

1.

Quels savoirs diffuser dans le monde ouvrier ?

Aux origines de l'UOG, on trouve de jeunes universitaires qui veulent transmettre aux ouvriers la culture et le savoir scientifique afin de les «élever» et de promouvoir et favoriser le consensus politique et social. Ils rencontrent un écho parmi des représentants du monde ouvrier qui ambitionnent, eux, de développer la culture et la conscience de la classe ouvrière pour favoriser son émancipation dans le cadre d'une démocratie encore jeune.

Les débuts de l'éducation populaire à Genève

Des cours d'éducation ouvrière se donnaient déjà dans notre ville dès les années 1830 au sein notamment de sociétés ouvrières de langue allemande, qui sont à l'origine des syndicats locaux. Telle la société du Grütli, fondée à Genève en 1838 sur un modèle allemand et qui regroupe principalement des ouvriers alémaniques⁴. Le Grütli est surtout une société de secours (assurance, mutuelles, etc.) plutôt interclassiste, comprenant, outre les ouvriers, des artisans indépendants. Mais elle avait également pour objectif l'émancipation ouvrière au moyen de la culture et de l'éducation : « Durch Bildung zur Freiheit ! » (La liberté par l'éducation).

À Genève l'instruction publique est devenue obligatoire pour les filles et les garçons en 1872⁵, soit dix ans avant la France, et une année après l'abolition de la peine de mort dans notre canton !

Le souci d'éducation genevois avait d'ailleurs frappé des gens illustres, tel Gustave Lefrançais⁶, membre du comité exécutif de la Commune de Paris de 1871, réfugié à Genève après la chute de celle-ci, et qui avait été ébloui par la cérémonie des promotions scolaires où « *les enfants sont reçus par les conseillers d'État, rangés sur deux files et têtes découvertes, comme pour en faire les honneurs aux écoliers* ».

S'agissant des ouvriers, dans les années 1870, la Première Internationale⁷ organise aussi des conférences populaires à Genève

4 Le Grütli fusionna avec le Parti socialiste suisse en 1901.

5 En 1872, l'instruction publique devient obligatoire jusqu'à l'âge de 13 ans et cela jusqu'en 1886 où elle passe à 15 ans, mais seulement à raison de 7 ou 8 heures par semaine pour les deux dernières années. C'est seulement en 1933 qu'elle devient obligatoire jusqu'à 15 ans à plein temps.

6 Gustave Lefrançais (1826-1901) habitait dans l'immeuble où s'était tenu le premier congrès de l'Association internationale des travailleurs – (AIT), plus communément appelée la Première Internationale (voir note suivante). Amnistié en 1880, il rentre alors en France où il décède le 16 mai 1901. En 1871, Eugène Pottier lui dédie les paroles de l'Internationale.

7 L'AIT, fondée en 1864 à Londres, tient son premier congrès du 3 au

dans son siège du Temple unique. Le réfugié de la Commune de Paris Arthur Arnould raconte⁸ :

Ce temple avait été construit par les francs-maçons, qui l'ont abandonné depuis, je ne sais pour quelle raison. Il est parfaitement disposé. D'abord une grande salle carrée plus longue que large [sic], où peuvent se tenir des réunions nombreuses. Puis sur les côtés, une foule de pièces où peuvent siéger les diverses commissions, leurs bureaux, la bibliothèque, etc, etc... la grande salle est en même temps, un café où chacun, à toute heure, vient boire sa pichollette et lire les journaux. [...]

À l'autre extrémité se dresse une tribune. C'est là que montent les orateurs, les jours de convocations générales. C'est là que s'essayent aussi les professeurs qui font des cours ; car, en hiver, le soir, à l'époque où j'habitais Genève (1871-1872), il y avait des cours faits par divers citoyens sur des sujets de science et d'histoire.

Je me rappelle avoir assisté à plusieurs leçons d'astronomie mise à la portée de tout le monde [...], et qui me parurent fort remarquables au point de vue de la clarté, de la vraie science et de l'élégance de la parole.

À ces cours, destinés exclusivement aux classes populaires, entre qui veut, sans rétribution aucune. On s'assoit sur un banc ou sur une chaise devant une table. Si l'on désire fumer, boire, prendre son café, en écoutant, ou allumer un cigare, on commande un demi-pot, ou l'on se fait servir une demi-tasse. Tout cela se

8 septembre 1866 à Genève (dans la commune des Eaux-Vives), à la brasserie Treiber, rue de la Terrassière. Ce congrès voit s'affronter les partisans de Marx et ceux de Bakounine. Le secrétariat de la section locale s'installe à cette époque dans ce qui avait été le Temple Unique franc-maçon, à l'actuel boulevard Georges-Favon, et qui est de nos jours l'église catholique du Sacré-Cœur.

8 Lefrançais Gustave, Arnould Arthur, *Souvenirs de deux Communards réfugiés à Genève*, présentation par Marc Vuilleumier, Genève, Collège du travail, 1987.

passé sans bruit, de la façon la plus paisible, au milieu d'un grand recueillement. Le cours fini, chaque auditeur a le droit, à son tour, de monter à la tribune, de répondre à l'orateur, d'exprimer des critiques, de combattre les conclusions.

Mais ces cours ou conférences avaient en général un aspect idéologique et politique marqué. Cet état d'esprit se retrouve dans cette « déclaration de guerre » venant du Parti ouvrier socialiste genevois en 1892 telle que la relate Marc Vuilleumier :

C'est ainsi que se constituera le Parti ouvrier socialiste dont la Fédération [des sociétés ouvrières] définissait ainsi le rôle : « Ce doit être un parti distinct, sur le terrain de la lutte de classes, pour arriver, bien entendu, à la suppression de toutes les classes par l'égalité. [Ses membres] ne doivent faire alliance avec aucun parti bourgeois et considérer que le but n'est pas uniquement, et à tout prix, la conquête des pouvoirs publics (ôte-toi de là que je m'y mette) mais surtout, par les conférences, par les réunions, par les assemblées populaires, par les brochures, par les journaux, l'éducation des masses pour développer en elles le sentiment de la résistance acharnée à l'exploitation capitaliste et religieuse dont elles sont victimes. »⁹

Par ailleurs, dans un testament de 1873, Paul Bouchet¹⁰ avait légué à la Ville de Genève une somme importante pour la création d'un Fonds auquel il assignait les buts suivants :

9 Vuilleumier Marc, « La naissance du Parti socialiste genevois », *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, AEHMO, Lausanne, 1988, 5, 149-170.

10 Après des études de théologie, Paul Bouchet (1794-1873) devient précepteur d'enfants de hautes personnalités en Russie, une activité à la source de sa prospérité financière. À sa mort, étant sans héritiers directs, il lègue à la Ville de Genève une partie de sa fortune dont les intérêts (127 000 francs) constituent le Fonds Bouchet.

[...] les revenus [de ce legs] serviront exclusivement à faire donner des cours publics, gratuits et populaires, destinés spécialement à la classe ouvrière, et ayant principalement pour objet l'hygiène, l'économie politique et les sciences cosmiques (géographie, histoire naturelle, paléontologie, géologie, etc.) en vue du progrès moral et religieux.

La mise sur pied des cours rendus possibles par le Fonds Bouchet peut ainsi être vue comme la volonté de fournir un savoir scientifique et « neutre » aux ouvriers afin de désamorcer la contestation d'une société qu'ils perçoivent comme trop inégalitaire.

Les premières conférences dues à ce Fonds, et qui ont parfois lieu à l'Hôtel-de-Ville, avaient été marquées dès 1875 par la venue de l'illustre géographe anarchiste Élisée Reclus, qui parlera quatre soirs au temple de la Fusterie, de « L'histoire de la Méditerranée ». Elles se poursuivront pendant près de sept ans, avec des hauts et des bas, en suscitant diverses interrogations dans l'esprit de ses initiateurs, concernant notamment le choix des locaux, le niveau de complexité des conférences et les conditions utiles pour favoriser leur réception par le public auquel elles étaient destinées.

Devant la fragilité du succès relatif de ces conférences, et peut-être aussi en raison d'une certaine lassitude des acteurs concernés, les autorités municipales décidèrent en 1883 d'utiliser désormais le Fonds Bouchet au financement d'une « Académie professionnelle » préparant à l'exercice de métiers et qui n'est plus vouée à la diffusion d'une culture.

L' « Association des étudiants pour les sciences populaires »

René Claparède dénonce ouvertement ce qu'il considère comme un authentique détournement des fins du legs Bouchet. En compagnie de



Émile Yung, *La Patrie suisse*, 1918, BGE.



René Claparède (à gauche), en compagnie de trois femmes africaines, de la missionnaire Harris et du pilote, à l'occasion d'un baptême de l'air en rade de Genève à bord d'un hydravion, 18 août 1920.



Eugène Pittard, sans date, BGE.

deux autres « jeunes universitaires », Émile Yung et Eugène Pittard, il crée l'Association des étudiants pour les sciences populaires afin d'offrir des cours publics et gratuits destinés aux ouvriers, en renouant avec l'esprit du legs de Paul Bouchet.

Leur projet s'inspire de l'expérience anglaise de l'« *University Extension Movement* »¹¹, un mouvement engagé alors depuis une trentaine d'années dans l'éducation populaire et que Yung est allé étudier sur place. Cette université consiste entre autres dans la mise sur pied, après les heures de travail des ouvriers, de cours gratuits où des universitaires bénévoles viennent diffuser des connaissances dans le cadre de conférences, afin de donner à leurs auditeurs les moyens de poursuivre leur formation par eux-mêmes. Ces cours ont lieu généralement en hiver où les ouvriers ont moins de travail.

C'est avec enthousiasme et une grande générosité sociale qu'Eugène Pittard évoque cette expérience dans le journal *La Suisse* en 1898 :

11 Voir Mercier Lucien, *Les Universités Populaires: 1889-1914. Éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle*, Paris, Éditions ouvrières, 1986.

L'extension universitaire est basée sur ce principe : puisque le peuple dans sa très grande majorité ne peut aller à l'Université, il faut que l'Université aille au peuple. L'idée est née en Angleterre vers 1860. Dans ce pays, les conditions intellectuelles de la masse populaire sont bien inférieures aux nôtres. L'enseignement secondaire y fait presque défaut. Quant aux universités, elles ont une organisation aristocratique qui éloigne d'elles les étudiants qui n'ont pas de fortune, et de ce fait leur rôle social, jusqu'au moment où elles prirent en main l'extension, devenait limité.

Or, il y a dans le peuple – dans le peuple de tous les pays – un certain nombre de femmes et d'hommes doués d'intelligence et d'énergie, capables de travail et d'avancement intellectuels et qui sont obligés de demeurer dans le milieu où le hasard de leur naissance les a placés. Et cela parce qu'ils ne trouvent pas, en dehors des heures consacrées à la besogne journalière qui fait vivre, les sources de culture supérieure qui sont nécessaires à leur développement. À côté de ceux-là, ils sont l'exception, et nous le reconnaissons volontiers – il y en a d'autres, dépourvus de ces hautes aspirations, mais pour qui l'instruction est une jouissance véritable, un besoin et un bienfait, que les classes intellectuelles ne peuvent leur refuser.

Pour parer à l'injustice de cette privation, un certain nombre d'hommes de cœur, sympathiques à ceux qui sont éloignés d'eux par la culture, convaincus de l'influence moralisatrice exercée par la connaissance, se groupèrent et résolurent de se vouer à cette œuvre sociale de diffusion.

Sous le nom de *University Extension Movement* (mouvement d'extension universitaire), ils constituèrent, en dehors des heures de travail manuel, des cours semblables, comme sujets, à ceux qu'on donne dans les universités ; plus simples, assurément, exposés d'une façon plus populaire, dégagés de l'apparat de la chaire, mais conservant néanmoins toute leur précision scientifique. Et

ils se chargèrent de les répéter, ces cours, dans diverses parties du pays.

Un homme surtout fut l'âme de cette organisation : M. James Stuart, ancien étudiant de Cambridge ; c'est en grande partie à son activité que l'œuvre dut de réussir.

M. le professeur Émile Yung qui a publié, il y a cinq ans, dans la Bibliothèque universelle un article sur ce sujet, décrit ainsi le fonctionnement de cette extension universitaire qu'il a étudiée, en partie, en Angleterre : « Les cours ne sont institués que sur la demande expresse des comités locaux, nommés par des associations ouvrières, pédagogiques ou autres. Ils ont lieu généralement en hiver, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril ou de mai et comprennent selon les lieux et les sujets, trois, six ou douze leçons : cela dépend du nombre des auditeurs, de leur zèle et surtout des ressources financières dont ils disposent. Comme l'extension ambitionne avant tout de mettre ses élèves en état de s'instruire eux-mêmes, elle ne leur fournit jamais un enseignement complet, mais elle tâche de donner un résumé exact des connaissances acquises sur chacune des questions traitées, avec l'indication des sources auxquelles l'étudiant doit recourir pour compléter son instruction et de la méthode à suivre dans son étude personnelle. »

À Genève, les motivations de ces jeunes universitaires généreux relèvent d'un sentiment philanthropique dont les objectifs sont partagés par certains milieux liés au Parti démocrate¹². Il s'agit pour eux aussi de favoriser l'harmonie et la compréhension entre les classes sociales, pour éviter les dynamiques de confrontation et de lutte.

[Suite page 35]

12 Durant le XIX^e siècle, à Genève, le Parti démocrate, ancêtre du Parti libéral, représente les milieux conservateurs, aristocratiques et financiers, alors que le Parti radical est plus à gauche, comprenant même une frange socialiste.

« L'Extension universitaire » genevoise : entre bilan critique initial et perspectives nouvelles



Dans l'article précité d'Eugène Pittard, publié dans *La Suisse* en 1898, celui-ci raconte la première tentative d'instauration de « L'Extension universitaire » à Genève et en fait la critique avant d'évoquer les grands espoirs qui l'animent quant à la renaissance de l'entreprise.

Eugène Pittard, détail d'un dessin, sans date, BGE.

À Genève, l'extension universitaire fut tentée à deux reprises.

Au commencement de 1892, un comité de professeurs et d'étudiants se constitua sous le titre d'Association des étudiants pour les sciences populaires, dans le but d'organiser des soirées pour les ouvriers. Le programme de cette soirée était à peu près le suivant : une conférence courte, facile à comprendre, une lecture ou une récitation, un peu de musique. Et ce fut dans la commune de Plainpalais qu'on débuta, devant une quarantaine de personnes. Le premier sujet traité fut l'épargne.

Cette conférence eut du succès. On continua par : La coopération ; Causerie sur R. Tœpffer ; Manière de se préserver des maladies contagieuses ; L'alimentation. Puis arrivèrent les grandes vacances. On recommença en novembre, mais en élargissant le champ d'action : deux nouveaux groupes d'étudiants se créèrent, l'un pour le quartier des Pâquis, l'autre pour celui des Eaux-Vives. Ce fut une belle ardeur. Pendant que les uns distribuaient à domicile des cartes de convocations, les autres préparaient leur confé-

rence ou leur lecture. Nous parlions beaucoup de notre œuvre et nous en étions très fiers. Et j'ai le souvenir que plusieurs d'entre nous ont beaucoup travaillé.

Plus d'une vingtaine de séances eurent lieu durant le semestre d'hiver 1892-1893, mais les auditeurs se faisaient de moins en moins nombreux. Pourtant les sujets ne manquaient pas d'intérêt : Stanley ; Pasteur ; Les plantes carnivores ; Les falsifications alimentaires ; L'homme préhistorique ; L'air, etc.

Quelles raisons empêchaient la réussite de cette extension universitaire ? Pourquoi ne venait-on pas à nous ?

Je crois qu'il y avait beaucoup de notre faute, mais nous étions fautifs inconsciemment. D'abord nous étions tous trop jeunes pour savoir aborder un auditoire et pour comprendre d'une façon absolument nette comment il fallait exposer le sujet que nous avions choisi. Rien n'est plus difficile qu'une vulgarisation bien faite, expliquée et commentée avec les mots qui conviennent. Et puis, avons-nous, avec nos figures généralement imberbes, assez d'autorité sur ceux qui avaient la complaisance de nous écouter ? Peut-être aussi y eut-il des défections de la part des étudiants et la distribution des convocations fut-elle insuffisante ? Je n'ai pas gardé cela dans ma mémoire. Mais ce que j'ai bien retenu, c'est le sentiment que quelquefois, il pénétrait dans nos séances des éléments de grotesque par le fait de la musique ou de la récitation ; et cela n'était pas pour faire revenir les auditeurs. Je n'oublierai pas une séance – c'était moi qui conférais [sic] ce jour-là, où l'un de nos camarades, étudiant du Midi, et d'ailleurs animé d'excellentes intentions, récita au public qui n'y comprenait goutte des vers de Roumanille, en patois provençal.

À la base de notre insuccès – les séances où les auditeurs étaient nombreux ne se renouvelèrent pas – il y avait je crois, ceci : nous n'avions pas su au début, nous appuyer sur des autorités ouvrières. Notre action n'était pas à longue portée ; on n'avait pas

confiance en nous parce que nous jouions un peu, sans le vouloir, au don Quichotte qui met sa lance en arrêt contre l'inconnu. Nous aurions dû prendre des renseignements, nous enquérir de la valeur possible de notre action, de l'opportunité de notre œuvre. Je crois que nous ne l'avons pas fait, et nous avons eu tort.

Mais encore, je le répète, au-dessus de tout cela, nous n'étions pas aptes à cette lourde tâche, et nous ne nous rendions pas bien compte de nos responsabilités.

Ainsi lancée, l'Association des étudiants pour les séances populaires devait mourir de sa belle mort. C'est ce qui arriva au printemps de 1893, un jour où l'un de nos camarades qui devait parler d'Edison trouva la salle des conférences complètement vide.

Cet essai d'extension universitaire, s'il fut malheureux, n'en fut pas moins utile. Il mit dans l'esprit de beaucoup, et affermit dans l'esprit de ceux qui le possédaient déjà, le sentiment qu'il y avait quelque chose à faire.

Pendant un temps, il fut un but pour plusieurs; il indiqua à ceux qui auraient pu se le figurer qu'il n'y avait pas qu'eux dans ce monde; il fut l'objet d'un effort auquel on se dévoua – autant que le permettait le travail des examens. On en parla pendant longtemps encore dans les sociétés d'étudiants, notamment à Zofingue et à Belles-Lettres, où l'on ne voulait pas abandonner le travail commencé, et chacun de ceux qui avaient participé à cet essai garda soigneusement l'espoir qu'on n'en resterait pas là.

Parmi les hommes dont le concours fut, à ce moment, le plus actif, il me paraît juste de rappeler ici le nom de M. René Claparède.

Les années passèrent; la plupart des membres de l'Association continuaient leurs études, les autres étaient entrés dans la vie active. Parfois, au hasard des rencontres nous reparlions de notre essai. Mais personne ne se présentait pour tenter l'aventure une deuxième fois. Celui qui écrit ces lignes eut à, plusieurs reprises, des entrevues avec des personnes qui s'intéressaient à l'extension

universitaire sans, toutefois, en rapporter quelque chose d'utile. Cela traînait. Il fallait prendre une résolution et, comme pour certaines œuvres, commencer par tout mener à sa guise sans souci des discuteurs et des poseurs d'objections. Après une conversation avec l'un de nos professeurs de l'Université, nous entrâmes en relation avec M. le secrétaire de la Chambre du travail qui aussitôt applaudit des deux mains et nous montra la route qu'il fallait suivre. Le comité de la fédération des sociétés ouvrières de Genève, entra dans nos vues, résolument. Dès lors tout marcha à souhait.

D'abord nous eûmes certain nombre d'assemblées; on discuta l'opportunité de ces conférences populaires, la façon dont il fallait débiter et les conditions – lieu, local, heures, etc. – de ce début. Je dois dire tout de suite que nous ne sommes pas arrivés, cette année, à contenter nos désirs. Afin de pénétrer sérieusement dans la masse ouvrière notre plan fut exposé dans une réunion générale des syndicats tenue à la Chambre du travail. Il y reçut un accueil chaleureux.

Nous pouvions aller de l'avant.

Il y eut, dès les premières démarches nécessaires à l'organisation de nos cours, quelques difficultés. On se trouvait en face de ceux qui avaient conservé le souvenir de la chute du premier essai et qui ne voyaient pas l'opportunité d'un recommencement. On se défiait. Ça tombera comme la première fois, disait-on, ces choses-là ne peuvent pas avoir de succès chez nous. Et ainsi de suite. Un peu d'entêtement suffit à réunir d'abord une dizaine de conférenciers, des jeunes.

Nous n'osions pas encore nous adresser aux vieux professeurs et puis nous avions l'idée qu'il s'agissait en l'espèce d'une œuvre de jeunes hommes, énergiques et confiants. Notre programme une fois composé, nous demandâmes au Conseil administratif de nous octroyer le grand amphithéâtre de l'École d'horlogerie, chaque jeudi soir à huit heures et demie, ce qui nous fut accordé.

Les programmes furent imprimés et distribués dans les sociétés ouvrières. Les membres du comité de la Fédération se chargèrent de la discipline de la salle et l'on commença avec entrain.

Voici le tableau de la première série de conférences :

- M. Paul Seippel : Le tour du monde par projections lumineuses.
- M. Eugène Pittard : La mer ; son domaine et ses aspects.
- M. J. Jequier : Un coup d'œil sur le passé de Genève : la restauration de la République.
- M. Gaspard Vallette : Jean-Jacques Rousseau ; son enfance et sa famille.
- M. Fréd. Gardy : La formation historique du territoire genevois (1536-1816).
- M. A. Mosbrugger : Les accidents du travail et les indemnités d'assurances.
- M. le Dr. Claparède : Les petites blessures et leur traitement.
- M. G. Fatio : La vieille Genève.
- M. le Dr. A. Vallette : Le traitement de la diphtérie par le sérum de Behring et de Roux.
- M. P. Dutoit : Inventions nouvelles : le cinématographe, avec démonstrations.

Quatre de ces conférences furent accompagnées de projections lumineuses.

On le voit, les sujets les plus divers furent traités et toutes ces conférences réunirent un nombreux auditoire. À maintes reprises, elles se terminèrent par des conversations animées et intéressantes entre auditeurs et conférenciers. Plusieurs fois, malheureusement, on dut refuser plus d'une centaine de personnes. Les journaux nous aidèrent de leur mieux en rappelant les jours des conférences.[...]

Nous pouvons donc considérer l'essai de cet hiver comme satisfaisant. Mais on se méprendrait si l'on venait à croire que le but

que nous cherchions a été atteint et qu'il n'y a plus qu'à continuer. Ces conférences données à l'École d'horlogerie ne doivent être considérées que comme des conférences d'appel; rien de plus. Il était nécessaire de se connaître les uns les autres. Et je crois qu'à ce point de vue ces réunions ont été utiles. Il faut dire que nous avons trouvé dans le Comité de la Fédération des sociétés ouvrières, et spécialement dans la personne de son président, M. Croisier, de dévoués collaborateurs qui n'ont marchandé ni leur temps ni leurs peines.

Et maintenant que nous avons réussi – en partie – nous voyons revenir à nous les indécis, les hésitants, les contradicteurs, ceux qui pensaient que ça ne marcherait pas. D'autres personnes qui ne connaissaient pas encore notre entreprise, ont demandé de se joindre à nous et ont offert leur concours pour l'hiver prochain. Les forces ainsi rassemblées sont déjà nombreuses; plusieurs d'entre elles sont de haute valeur; les augures favorables semblent avoir raison.

[...]

Il s'agira aussi de savoir si l'enseignement de l'extension universitaire devra conserver un caractère purement idéaliste ou s'il y a lieu de lui adjoindre un enseignement pratique. Ce point devra être discuté. Si ce dernier desideratum venait à être adopté, il faudra prendre garde de ne pas faire double emploi avec les cours professionnels qui sont donnés chaque hiver dans notre ville. Rappelons que ce qui doit être cherché, c'est moins des buts que des moyens. Dans tous les cas, il restera bien entendu qu'il ne sera jamais discuté de questions politiques et religieuses.

Nous croyons aussi qu'il serait bon d'ajouter, et cela peut se faire tout de suite, des courses et des promenades scientifiques, le dimanche pendant la belle saison. Arrivés au sommet du Salève, par exemple on expliquerait la formation des montagnes, ou l'extension des anciens glaciers; une autre fois on pourrait raconter

l'histoire du lac ; comme ces promenades seraient évidemment peu nombreuses, les sujets ne manqueraient pas.

Pour ses débuts, l'extension universitaire s'est installée à l'École d'horlogerie. Nous croyons qu'elle devra rayonner dans d'autres quartiers. Un ouvrier qui demeure aux Eaux-Vives ou à Plainpailais n'a guère le temps de se rendre, une fois la journée finie, dans le quartier de Saint-Gervais, surtout s'il doit y aller souvent. C'est trop loin. Et puis n'oublions pas le principe de l'exportation des cours. Dans les divers quartiers, on trouvera des locaux ; il y en a partout. Dans ces locaux, il faudra que l'ouvrier se sente chez lui, qu'il ait le sentiment que point n'est besoin, pour y venir, de changer d'habit.

Et je ne vois pas pourquoi, plus tard, tout cela ne s'agrandirait pas. Lorsque la Maison du Peuple pour la construction de laquelle nos ouvriers travaillent sans relâche sera édifiée, on pourrait créer dans cette maison, à côté des autres salles dont je ne connais pas l'affectation, une salle de réunion et de conférences qui serait le centre de l'extension. On lui adjoindrait peut-être dans la suite d'autres locaux, avec d'autres destinations : bibliothèques spéciales, collections types, etc. J'ai l'impression que ce sera surtout à ce moment-là, lorsque l'ouvrier se sentira dans sa maison que la bonne besogne pourra être faite et qu'aura lieu la vraie coopération qui est recherchée entre les auditeurs de l'extension et les conférenciers.

Ce qu'il faut, surtout maintenant, c'est que tous ceux qui le peuvent s'intéressent à l'œuvre, sans barguigner et quels que soient les faiblesses ou les défauts actuels de cette œuvre. Il s'agit d'aider, chacun de nous pour sa part, à la réalisation de cette parole qui me paraît assez belle pour qu'on s'en occupe : un peu moins de charité et un peu plus de justice. Beaucoup d'entre nous en sont capables. Pour ceux-là, il serait immoral et coupable de faire autrement.

[Suite de la page 27]

L'Association des étudiants pour les sciences populaires met sur pied, pour le semestre d'hiver 1892-1893, une vingtaine de cours portant sur des thèmes aussi divers que : la coopération, les maladies contagieuses et la manière de s'en préserver, l'alimentation, Rodolphe Töpffer, les plantes carnivores ou encore l'homme préhistorique, la première conférence ayant traité de l'épargne.

Mais rapidement l'auditoire devient de plus en plus clairsemé, jusqu'à la salle vide trouvée par le conférencier qui devait parler d'Edison. Pittard l'expliquera après coup par la maladresse et le manque d'aisance des jeunes universitaires, dont il était, dans leurs tentatives de vulgarisation de la connaissance. Pittard relève aussi que les liens établis avec les organisations syndicales ou politiques les plus proches du monde ouvrier étaient sans doute insuffisants. Au printemps 1893, ces séances disparaissent purement et simplement.

De l'« Extension universitaire » à l'« École ouvrière »

Des cours reprennent durant l'hiver 1897-1898, sous l'égide de l'« Extension universitaire », organisés cette fois avec le concours de la Fédération des sociétés ouvrières et de la Chambre du travail locales, ainsi que l'atteste un article du *Peuple de Genève*¹³ du 11 décembre 1897.

Les premières conférences ont lieu à la brasserie Handwerk, qui se trouvait à l'angle de l'avenue du Mail et de la rue du Vieux-Billard, à l'emplacement actuel d'une boulangerie¹⁴.

13 Le *Peuple de Genève* a succédé en 1895 au journal *La Fédération*, créé à l'occasion du 1^{er} mai 1892.

14 La brasserie Handwerk accueillit de nombreuses conférences, dont une de Louise Michel, ainsi que des meetings, notamment pour l'anniversaire de la Commune de Paris, en mars 1904, avec... Benito Mussolini ! Celui-ci, qui était alors d'extrême gauche, s'était exilé à Genève et Lausanne, d'où il sera expulsé au printemps 1904.

Une autre collectivité publique, la Ville de Genève, met alors à disposition l'aula de l'École d'horlogerie, en assumant les frais de chauffage et d'éclairage. Une collaboration est également établie à ce moment-là avec la Fédération des Sociétés ouvrières et la Chambre du travail, qui, elles, prennent en charge l'impression des programmes et des affiches. Il s'agit cette fois de conférences de nature historique ou médicale, ainsi que de la présentation d'une « invention nouvelle : le cinématographe, avec démonstrations ». Les conférenciers de ces manifestations mises sur pied avec la participation



Vue intérieure de la brasserie Handwerk, sans date, BGE.

des syndicats locaux sont souvent des personnalités issues aussi bien des milieux progressistes que conservateurs.

Pittard souhaite alors le développement et la diversification de ces cours. La ténacité des pionniers de l'Extension universitaire ne sera pourtant pas encore récompensée, puisque sans s'éteindre



Vue extérieure de la brasserie Handwerk, 1912, BGE.

vraiment, l'expérience perd à nouveau de sa dynamique, victime cette fois des divisions que provoque alors au sein du mouvement ouvrier la nouvelle loi sur les conflits collectifs. Discutée en 1900, celle-ci visait à attribuer à l'État un rôle de médiateur, voire d'arbitre, lors de conflits collectifs de travail, comme le fait aujourd'hui la Chambre des relations collectives de travail. Cette loi est farouchement combattue par la majorité des syndicats, qui estiment que l'État n'est absolument pas neutre, mais au service du patronat. On assiste alors à un conflit interne à la gauche politique et syndicale entre d'une part une tendance révolutionnaire ou anarcho-syndicaliste et d'autre part un courant plus conciliant que l'on qualifierait aujourd'hui de social-démocrate.

Durant l'hiver 1900-1901, c'est dans le cadre du Parti ouvrier socialiste et de l'Union des syndicats du canton de Genève (USCG) qui en est proche – mais en dehors de la Fédération des sociétés ouvrières, situées plus à gauche –, que sont mis sur pied des cours à

l'École d'horlogerie. Un article du *Peuple de Genève* du 24 novembre 1900 annonce la reprise de ces enseignements sous les auspices du Parti ouvrier socialiste. Les objets des conférences sont dès lors beaucoup plus engagés et deviennent des instruments de propagande. Même si l'on trouve encore parmi les conférenciers un Émile Yung et quelques universitaires, une place prépondérante est désormais donnée à des personnalités engagées dans le mouvement ouvrier, comme Thiébaud, Schaefer, Renaud, Plekhanov et Sigg.

Le programme de ces cours détaille les thèmes abordés, qui sont remarquablement diversifiés. De nombreux titres de ces conférences correspondent cependant toujours aux objectifs généraux de l'Extension universitaire, soit à la rencontre recherchée entre monde intellectuel et monde ouvrier. Leur contenu montre que l'initiative est partie cette fois des organisations ouvrières elles-mêmes. Par rapport aux expériences de la décennie précédente, on peut relever que des orateurs tiennent à développer un point de vue et une thématique proprement ouvriers, même si ce n'est pas nécessairement le fait de tous les intervenants socialistes (voir le surprenant exposé du conseiller administratif Renaud sur la crémation, dont on peut se demander s'il a attiré beaucoup de monde). La part des «jeunes universitaires» reste donc significative, mais elle n'est clairement plus prépondérante.

Si l'on ignore le détail du déroulement de ces cours, les comptes rendus publiés dans *Le Peuple de Genève* confirment qu'ils ont vraiment eu lieu. Jean Sigg* ouvre les feux dès les premières semaines de janvier 1901, en entreprenant une grande fresque historique, commençant par une conférence sur «Le communisme des premiers chrétiens». Le résumé de ses conférences montre que le secrétaire ouvrier romand s'accorde une certaine liberté par rapport au programme annoncé. Celles-ci ont duré vraisemblablement jusqu'au 3 mai, et les trois quarts environ de son projet initial ont été présentés. Pour sa part, Pittard donne dix leçons sur

le corps humain et ses fonctions. Ce cours a lieu le mercredi et le vendredi dans le laboratoire des sciences naturelles du Collège, le Collège Calvin d'aujourd'hui. Il est précisé que « *les dames sont admises à [le] suivre* ». Cinq leçons du professeur Adrien Naville sur la psychologie de l'intelligence sont données dans les locaux de la Chambre du travail.

Cette expérience de l'hiver 1901 diffère de celles de la décennie précédente par sa relative politisation. Au cours des années suivantes, après l'échec relatif de cette seconde tentative, ces cours d'hiver ne seront plus organisés directement par le Parti ouvrier socialiste d'une manière aussi complète et structurée.

En toutes saisons sont invités des orateurs étrangers plus ou moins prestigieux, représentatifs de divers courants du mouvement ouvrier international. Certaines de ces invitations sont mineures et ne font qu'agrémenter des commémorations, des fêtes ou des manifestations (dont le 1^{er} mai), mais d'autres sont de véritables événements qui marquent la vie politique locale. On peut évoquer, par exemple, la venue du dirigeant ouvrier belge Émile Vandervelde (25 mars 1901), de l'anarchiste Sébastien Faure, dont les exposés anticléricaux consacrés à « l'hypothèse-Dieu » ne manqueront pas de laisser des traces en ce tout début de siècle. Ou encore les quatre conférences de Jean Jaurès en mars 1902 au Victoria Hall, portant notamment sur « La philosophie de Nietzsche et le socialisme ». D'après le *Journal de Genève* du 18 février 1902, le Victoria Hall, qui comptait plus de 1600 places, « *aurait pu être rempli une seconde fois avec la foule qui en débordait hier soir* ».

L'aspiration à une institution stable

Rien de ce qui précède ne constitue cependant une institution stable pour dispenser des cours destinés aux classes populaires. Or, cette

nécessité s'exprime très clairement dans la presse socialiste. Il n'est pas étonnant, vu ce contexte, que le Dr Adrien Wyss* réclame en 1902 dans *Le Peuple* des réalisations concrètes immédiates. Il y rappelle notamment ce qui a déjà été entrepris dans d'autres pays, non seulement l'expérience anglaise impulsée par James Stuart, mais aussi les exemples allemand ou français. S'agissant de Genève, il poursuit en faisant appel pour la première fois expressément à l'État lui-même en tant que financeur de l'Université de Genève :

L'État, chargé déjà de l'enseignement universitaire ordinaire, pourra, avec l'outillage perfectionné et le personnel scientifique nombreux dont il dispose, établir avec un minimum de frais, un enseignement universitaire populaire très complet dont le succès paraît d'avance assuré.

Député socialiste fraîchement élu au Grand Conseil, Wyss dépose en même temps un projet de loi demandant à l'État de prendre directement la responsabilité de l'impulsion de cette expérience. Il en profite pour affirmer devant ses pairs les bienfaits de l'instruction populaire pour favoriser la concorde et le consensus social, aux antipodes de toute velléité révolutionnaire :

Élever le niveau intellectuel du peuple pour le rapprocher toujours plus des sources vives de la science, c'est-à-dire de la connaissance de la vérité, n'est-ce pas le moyen le meilleur de nous approcher du bonheur et de réaliser la paix et la Fraternité entre les hommes ?

Cette perspective semble avoir été bien accueillie, notamment par le conseiller d'État Georges Favon*, en charge du Département de l'instruction publique. Les bonnes intentions n'aboutiront cependant à aucune réalisation, car ce projet ne réapparaîtra plus au

Grand Conseil après la brusque disparition du dirigeant radical en 1902.

Au cours de l'hiver 1902-1903, à l'initiative du Dr Wyss, une « *commission de conférences* » interne au Parti socialiste tente de mettre sur pied un nouveau cycle d'interventions. Il n'est pourtant pas possible d'affirmer que ces cours ou présentations ont bien eu lieu, et il est même probable que le contexte de la grève générale genevoise – du 9 au 11 octobre 1902 – et de ses suites ait sonné provisoirement le glas de ces soirées ouvrières de formation. L'idée reste pourtant présente dans les esprits, dans l'attente d'une meilleure occasion de la mettre en pratique. On la retrouve par exemple chez les socialistes italiens de Genève qui semblent avoir organisé entre eux quelques séances de formation pour lesquelles « *les frais des livres, cahiers, etc. seront couverts par des fêtes, bals, etc.* ».

Dans la foulée, en 1905, quelques militants syndicalistes décident la création d'une véritable « École ouvrière », dont Jean Sigg est nommé président. Mais, comme on l'a vu plus haut, cette date n'apparaît dans aucun document officiel, ni dans aucun quotidien de l'époque. Elle est toutefois citée en 1930 par André Oltramare dans le discours qu'il prononce pour le 25^e anniversaire de la fondation de l'UOG. Mais, une fois encore, la fréquentation des nouveaux cours périllictera rapidement.



Adrien Wyss, sans date, BGE.



Jean Sigg, sans date, BGE.

2.

La naissance de l'UOG et ses trois premières décennies d'existence

Le mouvement ouvrier se dote d'une institution de formation destinée à donner aux ouvriers et aux militants des savoirs scientifiques, une culture et des outils utiles au combat social.

Les accents conservateurs du projet genevois de Maison du Peuple

Dans le mouvement ouvrier, l'idée d'un lieu où les travailleurs puissent se retrouver, assister à des conférences ou acheter des produits quotidiens à bas prix, remonte aux dernières années du XIX^e siècle, après une ébauche de réalisation au Temple unique par l'AIT. Regroupant le combat social, la culture et la vie quotidienne, le concept intégral de «Maison du Peuple» est toutefois resté à Genève un modèle théorique. Il y apparaît pour la première fois en 1896¹⁵, sous la forme d'un projet de *«local indépendant où les ouvriers seraient chez eux pour s'organiser, s'instruire mutuellement et se développer intellectuellement»*. Au-delà de cette apparente exaltation de l'autonomie des classes populaires, ce projet émane une fois encore des milieux philanthropiques de la bourgeoisie qui entendent ainsi renforcer la collaboration sociale, non sans bannir du projet et la politique et la religion, afin d'éviter que la Maison du Peuple ne devienne un foyer d'activistes révolutionnaires. C'est aussi pourquoi les syndicats et les associations ouvrières s'investissent alors de leur côté dans la Chambre du travail, sorte de secrétariat syndical proposant des services et de l'aide aux ouvriers, en accusant le projet de Maison du Peuple de vouloir au contraire «endormir la classe ouvrière».

Cependant, la Maison du Peuple verra tout de même le jour de façon fortuite, mais pas de manière durable. Au lieu du grand bâtiment prévu, ce seront quelques salles de réunion sises à la rue Dubois-Melly qui seront inaugurées en 1908. Animée initialement par le Dr Adrien Wyss, cette Maison disparaîtra en 1914¹⁶, du fait notamment du départ des travailleurs sous les drapeaux suite à l'éclatement de la

15 *Le Peuple de Genève*, 26 septembre 1896.

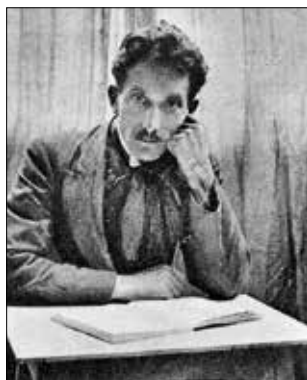
16 Lénine y prendra la parole. Réfugié à Genève, le futur chef de la Révolution soviétique participe à de nombreux meetings et conférences.

Première Guerre mondiale. C'est néanmoins au sein de la Maison du Peuple que naîtra l'appellation Université ouvrière en remplacement de celle d'École ouvrière¹⁷.

La véritable naissance de l'UOG

Bien que les termes d'«université ouvrière» n'apparaissent pas en tant que tels dans la citation ci-dessous, n'est-ce pas véritablement la naissance de l'UOG qui est relatée ici par Émile Nicolet* ?

L'an dernier [en 1908], les organisations ouvrières de langue allemande avaient organisé un certain nombre de conférences d'éducation ouvrière. Les sujets traités, – variés autant qu'il était possible, – avaient attiré à chaque séance un auditoire d'ouvriers aussi nombreux qu'attentifs. Gagnées par l'exemple et par le succès de ces cours, les organisations de langue française ont offert à leurs camarades d'organiser en commun pour l'hiver 1909-1910 une série de conférences scientifiques et sociales. L'offre fut acceptée et l'on se mit au travail.¹⁸

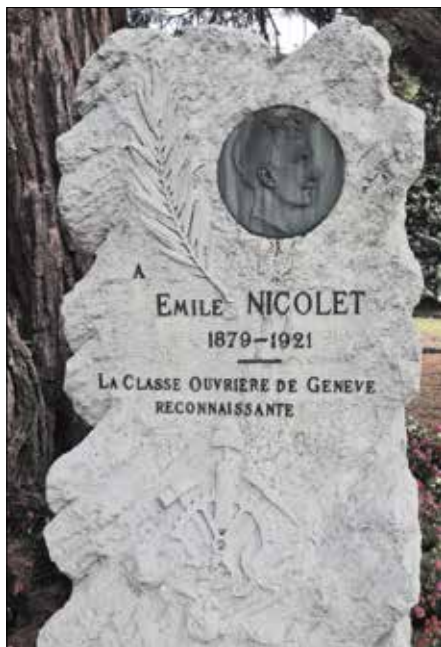


Émile Nicolet, BGE.

Émile Nicolet renvoie également à ces débuts dans un éditorial du *Peuple suisse* de novembre 1910 où apparaît maintenant

17 Sur l'histoire tortueuse de la Maison du Peuple, voir Heimberg Charles, *op. cit.* et Vuilleumier Marc, «Mouvement ouvrier, formation et culture: le cas de Genève (1890-1939)», *Revue syndicale suisse*, 1989, 81, 1-19.

18 Heimberg Charles, *op. cit.* p. 158.



Tombe d'Émile Nicolet au cimetière de Saint-Georges, Genève.

expressément le nom de l'institution nouvelle, qui se retrouve désormais aussi dans la presse: «*Pour la deuxième fois, l'université ouvrière ouvrira ses portes à tous les travailleurs qui veulent profiter des heures trop courtes dont ils disposent, une fois la rude journée de labeur terminée.*» Cette initiative est prise à l'instigation d'un nouvel acteur clé: les syndicats, dont Émile Nicolet est l'un des leaders.

Quelques semaines plus tard, un autre article du *Peuple suisse* évoque une autre création récente, celle

d'une «*École socialiste ouvrière*», organisée, cette fois, au niveau de la Suisse romande et appuyée par 36 organisations. Un rapport du président Nicolet signale en août que dans ce cadre on a pu faire venir quatre orateurs étrangers de renom (dont Eduard Bernstein¹⁹ et Angelica Balabanova²⁰) en collaborant avec les Unions ouvrières

19 Eduard Bernstein (1850-1932) est un homme politique et théoricien socialiste allemand, militant du Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD). Il remet en cause le marxisme et, pour lui, la social-démocratie doit cesser de se penser comme le parti du prolétariat et devenir un vaste parti populaire et démocratique, englobant les classes moyennes; elle doit également renoncer à l'objectif révolutionnaire d'une transformation radicale de la société et proposer des réformes visant à une plus grande justice sociale.

20 Angelica Balabanova (1878-1965). Militante italienne d'origine ukrainienne, elle rejoint le Parti bolchevique russe en 1917 et joue un rôle notable dans les

JOURNAL DE GENEVE DU JEUDI 3 NOVEMBRE 1910

Il a fait ressortir l'utilité de l'étude des méthodes pratiques et la nécessité de mieux connaître les doctrines de Herbart, qui ont acquis une place prépondérante dans l'enseignement en Allemagne, et sont trop peu connues dans les pays latins.

L'Université ouvrière

Au programme des cours et conférences pour l'année 1910-1911 figurent, notamment, MM. Compère-Morel, député de Paris (la Question agraire et le socialisme); A. Luquet, secrétaire à la C.G.T. (Paris); L. Niel, secrétaire des cheminots de l'Est (la Grève des cheminots français, ses résultats); Marcel Sembat, député (Paris); Emile Yung (la Vie universelle); Cristiani (l'Hygiène); Louis Duparé; Eugène Pittard; H. Oltramare (le 606); R. Chodat; A. Oltramare; Ph.-A. Guye; Edmond Claparède; Vandervelde, etc., etc.

Les conférences Compère-Morel (10 novembre) et Vandervelde auront lieu à la salle Handwerck, toutes les autres à la Maison du Peuple chaque jeudi. Cartes au prix de 5 fr. pour les 30 conférences.

ment. C'est tout près de Genève, en effet, dans la clairière de Crevins, au pied du Salève, que s'est déroulée l'idylle de Lassalle et d'Heière Doenniges, que le grand chef socialiste avait enlevée au cours d'un bal.

Faculté de théologie

La Faculté de théologie offre au public cultivé des cours spéciaux qui ont lieu à 5 h. après midi :

Lundi et mercredi : La doctrine moderne de Dieu, cours de M. Falluquet.

Mardi : Psychologie religieuse, cours de M. G. Berguer.

Vendredi : Théodore de Bèze, cours de M. Choisy.

Les auditeurs devront s'inscrire et payer 5 fr. par heure de cours.

A la Faculté de médecine

C'est devant un nombreux auditoire, parmi lequel on remarquait M. Montet, recteur de l'Université, et la plupart des professeurs de la Faculté de médecine, que M. le professeur

Extrait du *Journal de Genève*, 3.11.1910.

de Lausanne, Sierre, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, où ils sont intervenus.

En hiver 1910-1911, l'UOG, dont la charge de président vient d'être confiée par Nicolet à Ernest Joray*, offre un cycle de cours qui a lieu à la Maison du Peuple, avec des conférences aux contenus très divers. Parmi les orateurs, on trouve les noms d'André Oltramare, Jean Sigg, Albert Thomas²¹, Eugène Pittard, Émile Yung, etc., ce qui

premières années de l'Internationale communiste, travaillant avec Lénine, Trotski, Zinoviev et Christian Rakovsky. De plus en plus critique envers les méthodes de la Tcheka et la répression, elle quitte la Russie en 1922 pour rejoindre l'Italie.

²¹ Albert Thomas (1878-1932), homme politique français, se distingue lors de la Première Guerre mondiale comme organisateur de la production d'armement et du travail ouvrier en temps de guerre. Il devient par la suite le premier directeur du Bureau international du travail à Genève.

montre bien que la jonction entre les dirigeants socialistes, les syndicalistes et les universitaires est alors finalement réalisée.

Nicolet a obtenu un petit subside de 150 francs de la part de l'État pour des frais de chauffage et d'éclairage. Le rapport pour la deuxième année d'exercice de l'Université ouvrière note toutefois qu'il n'est pas toujours aisé de remplir les salles de conférences :

Le total des cartes délivrées aux organisations ouvrières a dépassé 3000. Ce chiffre permettait d'espérer une plus grande fréquentation. Les auditoires de quelques conférences étaient parfois clairsemés, et pourtant les sujets traités n'étaient ni moins intéressants, ni moins instructifs, que ceux auxquels l'auditoire faisait fête. Nos camarades ne devraient pas se laisser arrêter par l'aridité du sujet indiqué. Qu'ils n'oublient pas que ce sont précisément ceux-là qui leur sont d'une plus grande utilité, et que l'Université n'existe que pour leur faire connaître ce qu'ils ne savent pas encore. Nous savons qu'il est parfois malaisé d'assister à une conférence scientifique, après une journée de travail pénible, mais tous nos camarades

Université ouvrière

L'Université ouvrière a terminé la deuxième année de son existence, avec un résultat supérieur à celui de l'année dernière. Trente-cinq conférences et cours ont été donnés pendant l'hiver. Vingt organisations ouvrières de langue française ont participé aux cours de l'année dernière. Ce chiffre ne comprend pas la totalité des syndicats. Parallèlement à l'Université, les ouvriers de langue allemande ont organisé des cours et conférences dans leur langue maternelle. Les deux comités de langue française et allemande se sont réunis à plusieurs reprises afin d'organiser d'un commun accord les différents cours. Le total des cartes délivrées aux organisations ouvrières a dépassé 3000.

Le comité va étudier à nouveau la possibilité d'organiser alternativement les conférences sur la rive droite et la rive gauche, de façon à en faciliter la participation à tous.

L'Université ouvrière a été choyée par MM. les professeurs de l'Université. Tous, sans exception, ont répondu favorablement à l'appel que leur avait été adressé.

Le résultat financier est un peu supérieur à celui de l'année dernière ; il reste un solde en caisse de 130 fr. 40 au lieu de 62 fr. 75 en 1910.

Les frais de voyages des conférenciers absorbent à peu près la moitié du budget. On a en effet fait appel à des conférenciers de Londres, Paris, Bruxelles, Rouen, etc.

Extrait du Journal de Genève, 31.8.1911.

doivent faire un effort sur eux-mêmes pour y assister et entraîner avec eux les membres de leur famille.



Carte d'entrée permanente bilingue.

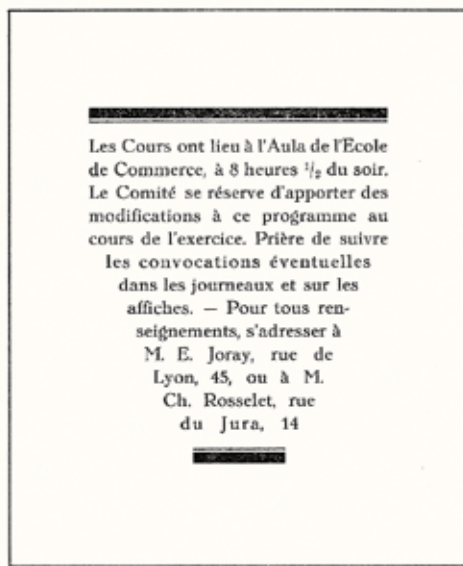
Dorénavant, ces cours auront lieu chaque année mais ils quitteront les locaux de la Maison du Peuple pour se tenir dans des lieux moins centralisés. Les archives de l'UOG sont en l'occurrence lacunaires et l'on n'y retrouve pas tous les programmes de cours donnés ni tous les lieux où ils le furent. Elles contiennent cependant des informations concernant les hivers 1912-1913 et 1913-1914. Comme par le passé, les conférences de ces années-là se caractérisent par l'éclectisme de leurs objets.

Les milieux syndicalistes révolutionnaires ou anarchistes ont fait quant à eux quelques tentatives dans le même sens, mais en proposant des cours plus ciblés s'adressant davantage à leurs militants qu'à la population. En 1907, un article de leur journal *La Voix du Peuple* évoquant le principe de l'enseignement populaire indique que l'Université populaire et le syndicalisme « se complètent de la manière la

plus heureuse comme la théorie et la pratique», mais à condition de ne pas être confondus :

Les syndicats ouvriers et les Universités Populaires se prêteront donc le plus précieux des concours, le plus fructueux appui mutuel, à condition que chaque groupe, fidèle au principe de la division du travail, reste dans sa sphère d'action et n'empiète pas sur les fonctions et les attributs de l'autre.

En 1910 encore, la Fédération des syndicats ouvriers tente de copier l'initiative de l'UOG en annonçant « *une série de conférences éducatives, spécialement destinées à la classe ouvrière* ». Quelques-unes d'entre elles auront effectivement lieu et *La Voix du Peuple* relèvera en mars 1911 qu'au moins ces manifestations ne sont pas payantes, contrairement à celles des socialistes (qui ne l'étaient en réalité que pour les personnes extérieures aux organisations ouvrières adhérentes). En revanche, cet essai des milieux révolutionnaires et anarchistes n'ira pas plus loin.



L'UOG au « temps des passions »²²

La mobilisation générale déclenchée par l'éclatement de la Première Guerre mondiale en 1914 stoppe net les activités de l'UOG, mais à partir de 1920, les conférences populaires redeviennent régulières.

Dès 1930, l'UOG organise également des manifestations culturelles qui ont traditionnellement lieu après le cortège du 1^{er} mai. Ces soirées se déroulent au Victoria Hall et sont retransmises par la TSF (la télégraphie sans fil, autrement dit la radio). Sous le titre « Voix ouvrières », une émission propose des concerts et des spectacles donnés par des orchestres ouvriers ou des compagnies théâtrales.

Depuis son introduction en Suisse (en 1922 pour Radio-Lausanne et 1925 pour Radio-Genève), l'activité de la radio romande est réglementée en partie par la Confédération. Elle doit notamment rester à l'écart d'une certaine forme de politique et refuser systématiquement les allocutions dont le sujet pourrait être controversé. Radio-Genève reste cependant relativement ouverte au mouvement ouvrier car la Société coopérative de consommation (l'ancêtre de la COOP), d'origine socialiste, possédait une partie de ses actions et siégeait dans son conseil d'administration.

Parmi les émissions produites par l'UOG, relevons les « Souvenirs de Jean Jaurès » par André Oltramare, « L'organisation scientifique du Bureau international du travail (BIT) » par un collaborateur de cette organisation, ainsi que « L'assurance chômage obligatoire, ce que chacun doit en savoir » par Charles Rosselet*.

Mais en 1931, l'UOG est victime de la censure. Comme à l'accoutumée, elle avait organisé la cérémonie du 1^{er} mai à la salle du Faubourg (le Victoria-Hall, lieu habituel de ces cérémonies, étant déjà loué), en y incluant un concert avec deux groupements

22 « Genève, le temps des passions », titre de quatre émissions de Claude Torracinta et Bernard Mermod diffusées en 1977 à la Télévision Suisse romande dans le cadre de l'émission *Temps présent*.

UNIVERSITE OUVRIERE
GENEVE

13 221 35
Genève, le 7 janvier 1935.-

MM.,
Notre institution ayant obtenu la collaboration de Monsieur Hans
BERNOULLI, architecte, de Bâle, nous vous invitons à assister
aux quatre conférences qui auront lieu les jeudis 10 - 17 - 24
et 31 janvier, à 20h.30, à l'Aula de l'Université, sur ce sujet
d'actualité:

"La technique de la lutte finale
contre le capitalisme"
dont nous vous remettons, ci-dessous, le programme détaillé.
Le Comité.-

=====

P R O G R A M M E

1ère séance.-Comment on pille un peuple au moyen de l'inflation.-

l'inflation en Suisse 1914/1920
sa technique
son étendue
ses effets sur les diverses classes
les pertes qui en résultent.-

Comment on pille un peuple au moyen de la déflation.-

la déflation en Suisse 1920/1922
sa technique
ses effets: le chômage
les pertes qui en résultent.-

Comment on empêche l'inflation et la déflation.-

l'étalon marchandise -- sa technique.-

4ème séance.-Quelques réflexions sur les méthodes de pillage du peuple jusqu'à nos jours.-

Le système actuel (ses positions fortes, ses positions faibles)
la tactique à suivre pour atteindre notre but et les moyens à appliquer pour fortifier les positions conquises
la lutte finale.-
Les bases économiques de la société après l'assainissement monétaire et la libération du sol.-
la suppression totale de l'exploitation de l'individu
plus de revenu sans travail
le principe de la justice pour tous
le développement économique illimité

Ces problèmes seront illustrés au tableau noir

Après chaque conférence, la discussion sera ouverte.-

====

musicaux ouvriers, ainsi qu'une causerie de Charles Rosselet, étant entendu que cette dernière ne devait pas avoir de caractère politique. La société des émissions « Radio-Genève » met toutefois deux conditions à l'acceptation de la diffusion. La première est que le chant de l'Internationale qui doit clore la cérémonie ne soit pas retransmis, et la seconde que Rosselet soumette préalablement à Radio-Genève le texte de son intervention²³. Celui-ci refuse de se plier à cet ukase et de soumettre son texte²⁴. L'émission est alors annulée.

L'année suivante, la commission romande de radio-diffusion refuse tout simplement la proposition d'organisation de l'UOG.



En-tête de l'UOG sur la couverture de son rapport d'activité pour 1931.

De même, en février 1933, un cours d'éducation ouvrière proposé par l'UOG en partenariat avec le Bureau international du travail est interdit d'antenne par le chargé de la surveillance de la télédiffusion.

23 Lettre de la Société des Émissions « Radio-Genève » au CGEO, 13 avril 1931, AUOG IV/10.

24 Lettre de Charles Rosselet au CGEO, 30 avril 1931, AUOG IV/10.

Simultanément le Conseil administratif de la Ville de Genève, en mains conservatrices, exerce des pressions sur l'UOG, en ciblant ses concessions d'affichage. Des menaces et des contraventions suivent.

En 1933, les électeurs genevois élisent un Conseil d'État à majorité socialiste, dirigé par Léon Nicole*. Cette élection est l'une des conséquences du 9 novembre 1932 quand l'armée suisse tira dans la foule lors d'une manifestation antifasciste, faisant 13 morts et une centaine de blessés²⁵. Paradoxalement, la subvention attribuée à l'UOG est alors quasiment supprimée, car le Grand Conseil – qui, lui, est resté de droite – diminue drastiquement le budget du Département de l'instruction publique qui la finançait.

La création du Centre genevois d'éducation ouvrière (CGEO)

Pour que les syndicats genevois puissent bénéficier des activités de la Centrale suisse d'éducation ouvrière (CEO), créée en 1912, il fallait disposer d'une antenne locale. C'est pourquoi ils fondent en 1931 le CGEO, sous l'égide de l'UOG, mais aussi de la CEO.²⁶ La présidence de l'UOG est alors assurée par Armand Bossard*, qui logiquement prend également celle du CGEO. Le but de ce centre est de « *compléter l'activité de l'UOG en organisant des conférences, causeries, soirées musicales et cinématographiques, ainsi que des excursions scientifiques, des visites et des voyages d'études* »²⁷. Concrètement, même s'il est intimement lié à l'UOG²⁸, et que ses activités en sont très proches, le centre est une association autonome, en tout cas initialement.

25 Voir Batou Jean, *Quand l'esprit de Genève s'embrace*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2012.

26 Lettre du CGEO au conseil d'administration des Imprimeries populaires, 16 août 1930, AUOG XXXI.

27 Premier rapport du CGEO. AUOG.

28 Article premier des statuts du CGEO, 1930. AUOG.

Sa première année d'activité comprendra un cycle de conférences sur l'art moderne, données par le célèbre sculpteur Alexandre Mairat, en sa qualité de professeur d'histoire de l'art à l'Université de Genève, qui réunit 185 personnes en tout. Relevons qu'Alexandre Mairat enseignera également à l'UOG de 1928 à 1941. Elle comportera aussi des entretiens sur la musique avec le chef d'orchestre Ernest Ansermet. Trois autres conférences porteront respectivement sur « Le rôle de l'interventionnisme », « L'assurance accident » et « Ce que chacun doit savoir sur la loi sur les fabriques », toutes thématiques directement liées aux intérêts propres du mouvement syndical. Ces conférences apparaissent comme les prémices de la future Section II de l'UOG.

À côté de ces conférences, le CGEO organise cinq causeries radiophoniques, dont une donnée par André Oltramare sous le titre « Souvenirs de Jean Jaurès ». Le Centre obtient en outre des réductions importantes pour ses membres qui désirent assister aux concerts de l'Orchestre de la Suisse Romande, ainsi qu'aux représentations du « cinématographe » (cinéma), alors situé au Kursaal²⁹.

En 1930-1931, des cours de blanchissage, repassage, raccommodage et cuisine sont donnés aux chômeuses, celles venant de l'horlogerie suivant des formations spécifiques en vue d'une nouvelle orientation professionnelle.

Le CGEO organise en outre des voyages. C'est avant tout cette activité qui le distinguera de l'UOG. Elle se poursuivra jusque dans les années 1950. Les ouvriers pouvaient ainsi partir en vacances à moindre coût. Toutefois, à une époque où les congés payés n'existent pas encore, les participants ne sont certainement pas de simples manœuvres, mais plutôt des « petits cadres » ou des ouvriers qualifiés. Même si ces voyages étaient effectivement peu coûteux, leur prix est tout de même de l'ordre de 250 francs pour deux semaines.

29 Le Kursaal a été démoli en 1970 pour laisser place à l'hôtel Noga-Hilton, aujourd'hui hôtel Kempinski.



Cartes postales souvenirs d'excursions de l'UOG à Monaco en 1934 et en 1936.

Une somme importante quand on sait qu'en 1932, dans le bâtiment, le salaire horaire était de 1,60 franc, soit environ 310 francs par mois.

Leurs destinations sont également très variées : entre voyages balnéaires (Tunisie, Algérie, Majorque, Aix-les-Bains, croisière entre Bordeaux et Marseille, etc.), et d'autres, dont l'objectif clairement défini est la visite d'usines et d'entreprises (Lyon, chantier de la Grande Dixence, etc.). Ces voyages très fréquentés font en même temps partie intégrante des activités de l'UOG. Comme des photos l'attestent³⁰, un stand « Agence de voyages du CGEO » est même présent lors des fêtes du 1^{er} mai tenues au Bâtiment électoral.

Au début des années 1950, le visage de l'Europe change radicalement et la Suisse ne fait pas exception. La reprise économique permet aux travailleurs de goûter aux congés payés, introduits dans notre pays en 1947. Cette plus grande facilité de voyager, bien loin de favoriser l'essor du CGEO, en sonne le glas. En effet, l'ouverture d'un nouveau marché, celui du tourisme, attire la concurrence qui grignote, lentement mais sûrement, les parts de marché du CGEO. Celui-ci semble survivre jusqu'en 1951, date à laquelle sa mention est remplacée par celle de l'UOG dans les correspondances concernant les voyages. Ceux-ci continuent mais s'espacent dans le temps et deviennent plus ponctuels en visant des destinations plus proches (généralement en Suisse). On peut néanmoins constater que le compte de chèques attribué au CGEO a figuré dans le programme de l'UOG jusqu'en 1969, avant de disparaître définitivement.

Les initiatives d'André Oltramare pour démocratiser l'accès à la culture

André Oltramare entre déjà dans l'histoire de l'éducation populaire à l'époque de l'« Extension universitaire ». Dans ce cadre-là, il

30 Album de photos CGEO, AUOG.



André Oltramare dans son bureau de conseiller d'État.

donne en effet une conférence sur un voyage à Florence, alors qu'il était encore étudiant. Elle a lieu à la brasserie Handwerk³¹ à une date inconnue, mais antérieure à 1898, puisque cette année-là cette brasserie change de propriétaire et de nom³². Oltramare donnera aussi de nombreuses conférences à l'UOG entre 1927 et 1939. À travers lui, celle-ci participe très activement à ce qui se fait à Genève pour rendre la culture « accessible à tous ». En effet, André Oltramare s'appuie

sur l'UOG pour créer plusieurs institutions importantes dans cette perspective.

C'est ainsi qu'en 1932 est fondée l'École sociale de musique³³, sous l'égide du CGEO et de l'USCG. Créée pour donner aux ouvriers une éducation musicale complète et variée, elle permet d'offrir un complément indispensable aux formations musicales ouvrières, très en vogue à l'époque, mais dont le niveau n'est apparemment pas encore très bon. En témoigne, de manière anecdotique et certainement subjective, une correspondance de juin 1935³⁴ entre la

31 Rapport du comité de l'UOG pour l'exercice 1930-1931, AUOG.

32 *Le Peuple de Genève*, 21 mai 1898.

33 L'École sociale de musique existe toujours. Elle a changé de nom en 1967 pour devenir le Conservatoire populaire de musique.

34 AUOG IV/10.

société de musique ouvrière «Frauenchor Vorwaerts» et le critique de la Société des émissions Radio-Genève qui juge, après avoir auditionné ce chœur: «(...) *Meilleur, mieux équilibré, mais très moyen cependant. La sonorité est laide. J'ai l'impression que les voix n'ont pas été choisies, que toutes celles qui veulent chanter sont acceptées.* » Et pourquoi pas? Mais rappelons aussi qu'en ce temps-là, le conservatoire était fermé aux enfants d'ouvriers, comme il ressort de l'annonce de la création de l'École sociale de musique:

À Genève, rien n'existait jusqu'à ce jour. En effet, des deux écoles de musique d'enfants existant dans notre canton, l'une, la plus ancienne, a un caractère nettement bourgeois; quant à l'autre, elle vient de se déclarer également farouchement anti-ouvrière [...]³⁵.

Autre institution nouvelle due à Oltramare et à l'UOG: la fondation, en Ville de Genève, en 1931 de la première bibliothèque municipale entièrement gratuite à Genève: la «Bibliothèque moderne», située à la place de la Madeleine (qui déménagera en 1991 à son emplacement actuel de la Cité). C'est en 1928, à la suite d'un voyage en Angleterre, qu'Oltramare demande sa création aux autorités municipales. Ce projet est accepté en 1931. À l'époque, les bibliothèques existantes sont non seulement réservées à une élite, mais elles sont payantes! Le premier catalogue de la nouvelle bibliothèque sort en 1931, avec une liste de 4000 ouvrages, d'orientation plutôt scientifique³⁶.

Oltramare crée également en février 1920 une fondation – toujours existante – appelée «Pour l'Avenir», qui octroie des bourses d'étude aux jeunes de condition modeste.

Notons enfin la fondation, plus directement politique, toujours à l'initiative d'André Oltramare, de «l'Association des amis

35 AUOG III/23.

36 AUOG XIV/2.

de l'Espagne républicaine», très active à Genève durant la Guerre d'Espagne³⁷.

Les relations volatiles entre l'UOG et l'USCG

Dans l'entre-deux-guerres, sous la houlette des partisans de Léon Nicole, l'USCG avait choisi de suivre une ligne politique prônant la confrontation avec le patronat et l'État. Il y a toujours eu dans le mouvement ouvrier deux courants principaux : l'un de tendance révolutionnaire ou anarchiste, qui prône un syndicalisme d'action basé sur des regroupements locaux, et l'autre qui donne la prépondérance à la négociation dans le cadre de fédérations professionnelles nationales. Deux conceptions différentes du but du syndicalisme : d'un côté des syndicats très politiques voulant le changement révolutionnaire, de l'autre des organisations voulant obtenir des améliorations des conditions matérielles des ouvriers par des revendications négociables. Il ne s'agit pas là d'une anodine question de structure, mais de vision du rôle du syndicat : moteur de transformation globale de la société, ou au contraire défenseur immédiat de revendications de nature uniquement professionnelle, même si évidemment la ligne de partage entre ces courants est fluctuante. Et elle traverse alors également l'UOG.

C'est la ligne de l'organisation en fédérations professionnelles qui est en définitive adoptée par l'Union syndicale suisse (USS) à son congrès de 1908. Celle-ci se «social-démocratise» après la grève générale de 1918, notamment en refusant d'adhérer à la III^e Internationale (communiste) et en abandonnant la référence à la lutte des classes dans son programme de 1927³⁸. L'introduction de la

37 Pour plus de détails sur la vie d'André Oltramare, voir Schmitt Ariane, *André Oltramare, un précurseur oublié*, Genève, Éditions Suzanne Hurter, 1994.

38 *Histoires de syndicats*, Bulletin d'information SIT-info 76, 1996.

paix du travail en 1937 concrétise dans le champ syndical la priorité donnée aux relations professionnelles plutôt qu'à l'intervention aux niveaux sociétal ou politique.

Majoritairement, les syndicats genevois s'opposent à la ligne choisie par l'USS et restent acquis à un syndicalisme révolutionnaire, notamment à cause de l'importance prise en leur sein par l'aile gauche du Parti socialiste genevois, dirigé par Léon Nicole.

Cette tension atteint son paroxysme lorsque l'USS coupe les ponts avec l'USCG en 1938.³⁹ Par cette décision, la centrale syndicale suisse isole l'USCG de la CEO. La faïtière genevoise, pour laquelle il est impensable de rester sans centre d'éducation ouvrière, prend alors une décision unilatérale qui, pour un temps, infléchira fortement les destinées de l'UOG. L'USCG décide de modifier ses statuts en y ajoutant les articles suivants :

Le CGEO et l'UOG sont placés sous la surveillance et le contrôle de l'USCG.

Ces deux institutions ont à leur tête une commission formée d'un directeur et de deux à huit adjoints désignés par le comité de l'USCG et à laquelle elles sont soumises. [...] ⁴⁰

L'USCG provoque ainsi l'ire de l'UOG qui refuse cette décision prise contre son gré et son comité donne « sa démission collective ». C'est le début d'une crise qui durera dix ans entre l'USCG et l'UOG. La première conséquence semble anecdotique mais elle est symboliquement forte : l'en-tête des documents émanant de l'UOG est modifié pour faire disparaître le nom de l'USCG, rompant ainsi avec une tradition de plus de vingt ans !

³⁹ En 1940, l'USS dissout l'USCG, qui continue cependant de fonctionner avant d'être réintégrée au sein de l'USS en 1945. Mais jusqu'en 1955, certains syndicats – notamment la FOBB – refuseront de faire partie de l'USCG, à cause de la prédominance communiste en son sein.

⁴⁰ Statuts de l'USCG, 1938, AUOG.



En-tête de l'UOG sur la couverture de son Programme des cours pour 1944-1945, sans plus de mention de l'USCG.

Une deuxième conséquence beaucoup plus importante est la perte de l'appui financier, mais aussi politique, que l'USCG apportait à l'UOG. Celle-ci doit alors chercher un remplaçant, faute de quoi elle n'aurait plus ni légitimité – et donc crédibilité – ni financement. Elle le trouve dans le Parti socialiste de Genève, fondé en septembre 1939 comme section genevoise reconnue par le Parti socialiste suisse et dirigé par Charles Rosselet et André Oltramare⁴¹. L'UOG parvient

⁴¹ La scission du Parti socialiste intervient principalement à cause de l'approbation par Léon Nicole du pacte germano-soviétique signé en août 1939, alors que Rosselet et Oltramare le rejettent. Ce pacte débouchera sur l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale dès le début septembre suite à l'in-

« Dans les domaines politique et économique, l'esprit de la véritable humanité n'a pas encore pu percer : c'est encore le règne de la bête armée de crocs et de griffes. »

« L'homme ne devient civilisé, au sens propre du mot, que quand il prend conscience de ses devoirs moraux, de l'obligation et de la possibilité de l'œuvre commune, quand il commence à ressentir une honte sincère devant l'appétit antinaturel du gain aux dépens d'autrui et devant le combat de tous contre tous. »

« Il faut s'appliquer à accroître les forces profondes de la coopération. C'est elle qui rétablira la situation en accélérant l'échange naturel des produits. Agissant ainsi, les principes coopératifs constituent en somme la base de toute civilisation. »

« Le mouvement coopératif exprime la plus haute vérité de l'humanité, à savoir que les hommes sont inséparablement unis; il est le seul chemin qui conduise au bonheur des peuples. »

**Adhérez à la
Société Coopérative Suisse
de Consommation - Genève**

Publicité de la Société coopérative suisse de consommation, aujourd'hui COOP, dans le Programme des cours de l'UOG pour 1944-1945.

ainsi non seulement à survivre, mais aussi à se distancier des idées du courant nicoliste majoritaire au sein de l'USCG. Les statuts de l'UOG sont modifiés en 1938 et, cas unique dans son histoire, un parti politique entre dans la composition de son comité, brisant le principe de neutralité en la matière. Cette situation prévaudra jusqu'en 1948, année où l'USCG reconnaîtra à nouveau l'autonomie du CGEO et de l'UOG dont elle réintégrera le comité⁴².

vasion de la Pologne par l'Allemagne nazie.

42 Lettre de l'USCG à l'UOG, 19 mai 1948, AUOG II/18.

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'UOG, alors située au 39 rue de Lausanne, organise une œuvre qui allait perdurer pendant toute la guerre: le Noël destiné aux enfants de chômeurs mobilisés. Ces enfants devaient envoyer une lettre à l'UOG expliquant leur situation, leur âge, etc. Une sélection était ensuite faite de 300 enfants chaque année. Des urnes étaient déposées à différents emplacements de la ville, sous la surveillance des postes de police. À Noël, les dons ainsi récoltés étaient redistribués aux enfants sous forme de bons d'achat, ce qui améliorait pour un temps leur ordinaire. Les archives de l'UOG conservent quelques-unes de leurs lettres, qui concernent principalement le Noël 1939-1940 et attestent du profond désarroi de ces familles.

The image shows the recto and verso of a Christmas purchase voucher. The recto (top) is headed 'UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE' and features the title 'Noël des enfants des chômeurs'. It includes a 'Magasin:' field. The verso (bottom) displays 'Bon pour Fr.' followed by a redacted amount, the purpose 'Vêtements chauds pour enfants', and an 'Objet:' field. At the bottom, it contains a signature line and a disclaimer: 'Ce bon n'est valable que pour un enfant. Tout bon raturé ou modifié sera annulé.'

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

Noël
des enfants des chômeurs

Magasin:

Bon pour Fr. [REDACTED]

Vêtements chauds pour enfants

Objet:

Ce bon n'est valable
que pour un enfant.
Tout bon raturé ou
modifié sera annulé.

Signature
de la personne recevant la marchandise

Recto verso d'un bon d'achat de Noël pendant la guerre.

3.

L'UOG à l'heure des Trente Glorieuses : un nouveau souffle

L'UOG change profondément de visage au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En 1949, Armand Bossard quitte la présidence pour raisons de santé, cédant sa place à Moïse Berenstein*. Quand vingt ans plus tard, celui-ci décède accidentellement, c'est son fils Alexandre qui lui succède.

Une réorganisation réussie des cours du soir



Moïse Berenstein, sans date.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la fréquentation des cours du soir recommence une fois encore à baisser: cette évolution négative est probablement due à la complexité des sujets abordés et à leur disparité. En effet, certains professeurs universitaires intervenant à l'UOG proposent des sujets très spécialisés, telle cette conférence intitulée «Prophylaxie des maladies et des malformations maxillo-dentaires», donnée en novembre 1947 par le docteur Arthur-Jean Held.

Nommé président de l'institution en 1949, Moïse Berenstein – qui avait suivi la création et le développement de l'UOG avant-guerre et en avait été l'un des principaux animateurs – reprend les choses en main.

Il s'attache tout d'abord à augmenter les ressources financières de l'UOG. La subvention du canton avait diminué durant le



Excursion de l'UOG, avec Eugène Pittard et Moïse Berenstein (premier et deuxième depuis la droite), sans date.

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

AULA DE L'ÉCOLE D'HORLOGERIE RUE NECKER 2

2^{me} étage à 20 h. 30

CONFÉRENCES publiques et gratuites

Judi 5 octobre :

L'Assurance vieillesse. Un problème à résoudre, par M. Henri Genet, ingénieur, à Lausanne.
(Avec film sur la Suisse primitive)

Mardi 10 octobre :

Présence de la France,
par M. Henri Magnier, homme de lettres, avec la concours de
M^{lle} Denise Chantois, artiste dramatique.

Judi 12 octobre :

**A travers la distillerie de goudron
de Pratteln.** Goudron et Benzol.
Mère Gigogne de la vie moderne, par M. Henri Genet,
ingénieur, adjoint romand de l'industrie gazière suisse
de Lausanne.
(Projections couleurs et films)

COURS publics et gratuits

Tous les lundis :
du 16 octobre
au 4 décembre

Questions de droit ouvrier,
par M^r Alexandre Berenstein, D^r en droit, avocat au
Barreau de Genève, Privat-docent à l'Université.

Tous les mardis :
du 24 octobre
au 5 décembre

**Vers la future organisation du
monde,** par M. Charles Burky, Prof. à l'Université.

Tous les mercredis :
du 18 octobre
au 6 décembre

Géologie de la Suisse, (Projections lumineuses)
par M. Edouard-A. Paréjas, Professeur à l'Université.

Tous les jeudis :
du 19 octobre
au 9 novembre

**L'habitation humaine dans le
monde,** (Projections lumineuses)
par le D^r Marg. Lobsiger-Dellenbach, Privat-docent
d'ethnographie à l'Université.

Tous les jeudis :
du 16 novembre
au 7 décembre

Préhistoire de la Suisse, par M. Marc-R.
Sauter, D^r ès sciences, Privat-docent à l'Université.

Tous les vendredis :
du 20 octobre
au 8 décembre

**Madame de Staël et le Château
de Coppet à l'époque de Napoléon,**
par M. Fernand-Lucien Mueller, D^r ès lettres.

Tous les ouvriers et ouvrières sont cordialement invités à assister nombreux à ces cours.

IMPRIMERIE POPULAIRE, rue du Lavancier 21, Genève.

Affiche des conférences et cours de 1944, annotée en vue de celle de 1945.

gouvernement de Léon Nicole et n'avait pas été réaugmentée, ou de façon toute symbolique, par la droite revenue aux affaires. Quant au soutien de la Ville de Genève, il était passé de 1900 francs en 1935 à 720 francs en 1936 et il faudra attendre 1947 pour qu'il revienne à 1200 francs!⁴³

L'augmentation progressive des subventions permet à l'UOG de prendre un nouvel essor, même si les personnes qui assurent son fonctionnement ne sont pas rémunérées. Mais les intervenants sont mieux dédommagés et les cours deviennent plus nombreux et plus réguliers. Ils sont organisés en sessions structurées: le lundi est attribué à une thématique, le mercredi et le vendredi à deux autres, comme on le voit sur l'affiche ci-contre.

Le public se fidélise, la fréquentation va croissant et les locaux de cours (alors généralement les aulais de l'École de commerce, à la rue du Général-Dufour, et de l'École d'horlogerie, à la rue Necker) deviennent trop exigus. Suite à la requête de professeurs de l'Université, de plus en plus nombreux à vouloir participer à ces cycles de conférences, l'Alma Mater accepte la demande de l'UOG de mettre à disposition des salles de cours de manière régulière et permanente dans le bâtiment originel de l'Université, inauguré en 1864, appelé aujourd'hui Uni Bastions.

Cette attribution permanente d'une salle à l'Université constitue une reconnaissance forte du travail de diffusion de la connaissance effectué par l'UOG. La fréquentation des cours atteint alors un taux sans précédent: en 1951, ceux du lundi, portant sur la médecine, sont suivis par 400 à 600 personnes; ceux du mercredi, relatifs aux voyages, par 150 à 200 personnes; et ceux du vendredi, traitant des conditions sociales puis de la littérature, par 120 à 150 personnes. Dotés de sessions plus nombreuses, ces cours sont également plus approfondis. Et l'UOG renforce sa collaboration avec la bibliothèque municipale de la Madeleine. Une bibliographie sélective y

43 Lettre de la Ville de Genève à Moïse Berenstein, 3 décembre 1947.

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

Salle 30 de l'Université, rue de Candolle (rez-de-chaussée), à 20 h. 30

COURS 1950 publics et gratuits 1950

Tél. 2 00 50

Lundi		Mercredi		Vendredi	
16 OCT.	LES RHUMATISMES Introduction aux problèmes des affections rhumatismales par M. le Dr Eric Martin Professeur à Marseille	18 OCT.	VILLAGES Du Cap au Zambèze par M. René Goussé	20 OCT.	LES SYSTÈMES POLITIQUES La démocratie naissante par M. W. A. Lichstein Professeur à l'université
23 OCT.	LES RHUMATISMES Les rhumatismes inflammatoires par M. le Dr Henri Edouard Professeur général de Médecine à la Faculté de Médecine de Paris	25 OCT.	VILLAGES Du Zambèze à l'Équateur par M. René Goussé	27 OCT.	LES SYSTÈMES POLITIQUES Le libéralisme par M. Albert Furet Professeur à l'université
30 OCT.	LES RHUMATISMES Les rhumatismes dégénératifs par M. le Dr Robert Jancet Professeur à Marseille	1 ^{er} NOV.	VILLAGES A travers le Nord-Est brésilien Messager de Ceará par M. Jean-Pierre Chablon Membre	3 NOV.	LES SYSTÈMES POLITIQUES Le radicalisme par M. François Eychen Membre du Conseil d'État
6 NOV.	LES RHUMATISMES Le rhumatisme de la colonne vertébrale par M. le Dr Jacques Faveyrolle Professeur à Marseille	8 NOV.	VILLAGES A travers le Maroc par M. Ralph E. New	10 NOV.	LES SYSTÈMES POLITIQUES Le communisme par M. Jean Vincent Professeur à l'université
13 NOV.	LES RHUMATISMES Le rhumatisme cardiaque par M. le Dr Pierre W. Duchosal Chargé de soins à Marseille	15 NOV.	VILLAGES L'Inde pittoresque par M ^{lle} Ella Mathert	17 NOV.	LES SYSTÈMES POLITIQUES Le christianisme social par M. Edmond Goussé Membre
20 NOV.	LES RHUMATISMES La cortisone et l'ACTH, nouveaux médicaments des rhumatismes par M. le Dr René E. Nade Chargé de soins à l'hôpital	22 NOV.	VILLAGES L'Inde spirituelle par M. Jean Herbert Membre	24 NOV.	LES SYSTÈMES POLITIQUES Le socialisme par M. Jean Toulon Membre à l'université
27 NOV.	LES RHUMATISMES Méthodes physiothérapiques par M. le Dr Albert Massot Professeur adjoint à l'École de Médecine de Marseille	29 NOV.	VILLAGES L'Indonésie nouvelle par M. Roger Dupanquier Professeur	1 ^{er} DEC.	LES SYSTÈMES POLITIQUES Les systèmes électoraux par M. Maurice Hanric Professeur à l'université
4 DEC.	LES RHUMATISMES La chirurgie du rhumatisme chronique déformant par M. le Dr Adolphe Perret Professeur à l'université	6 DEC.	VILLAGES Extrême-Orient 1950 Népal - Siam - Viet-Nam Japan - Corée par M. Roger Dupanquier Professeur	8 DEC.	LES SYSTÈMES POLITIQUES La démocratie genevoise par M. Armand de Souceaux Professeur à l'université

Pour tous les cours, les auditeurs sont invités à s'inscrire d'avance.
Des cours de sciences naturelles (botanique, géologie, physique) et sur les
problèmes des activités internationales seront organisés dès qu'un nombre
suffisant de participants aura été enregistré.
Pour les détails, consulter les communiqués de presse.

Renseignements et inscriptions le lundi et le mercredi de 18 h. à 19 h., le jeudi de 8 h. à 10 h., rue de Nostredame 47 (Zénith)

Éditions Éditions Slatkine

Affiche du Programme des cours de l'UOG pour 1950 faisant apparaître leur nouvelle organisation et l'attribution d'une salle de cours permanente à l'Université de Genève.

est disponible pour chaque cours, permettant aux personnes qui le désirent d'approfondir les sujets abordés.

En 1959, lorsque l'Université fête le 400^e anniversaire de sa création par Jean Calvin, elle fait la part belle à l'UOG en invitant l'un des membres du corps académique qui enseigne à l'UOG, Robert Dottrens, à s'exprimer au nom de celle-ci. L'Alma Mater offre en outre un espace à l'UOG dans l'exposition célébrant son histoire.

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

Téléphone: 81 79 02

CENTRE GENEVOIS D'ÉDUCATION OUVRIÈRE

47, rue de Neuchâtel

A l'occasion de la célébration du IV^e Centenaire de l'Université de Genève, l'Université ouvrière tient à exprimer aux autorités universitaires, avec son respectueux hommage, sa vive reconnaissance pour l'encouragement qu'elles lui accordent et l'intérêt qu'elles témoignent à la bonne marche et au développement de cette institution. La reconnaissance de l'Université ouvrière va également à tous les professeurs qui lui font bénéficier de leur enseignement. Les amis et les auditeurs de l'Université ouvrière pourront exprimer leur reconnaissance individuelle en alimentant, suivant leurs moyens, le compte de chèques postaux :

Don à l'Université I. 906.

Visites guidées et commentées		Excursions techniques	
22 mai vendredi 18 h. 30	Institut de physique. Laboratoire de recherches nucléaires: Réacteur, isotopes. Démonstrations. Dirigé par M. F. Dorel, professeur à l'Université.	5 juillet dimanche	Etudes de géologie et de minéralogie. Chaux, Salanches, Crémoin, Plan-de-l'Aiguille (géosphérique), Agrès- mi à pied, Montevier. Rassur à Genève. (Dir. prof. E. Perrier, prof. M. Gyss).
10 juin samedi 10 h. 30	Exposition du IV^e Centenaire de l'Université. L'Université d'hier — L'Université d'aujourd'hui. L'Université ouvrière de Genève. Visite commentée. Musée d'Art et d'Histoire.		

Extrait de l'affiche du programme de l'UOG pour 1959 faisant appel à la générosité de ses « amis et auditeurs » en faveur de l'Université de Genève!

La création des trois « Sections » de l'UOG



De g. à dr., Alexandre Berenstein et son père Moïse, le 4 septembre 1966, lors du 100^e anniversaire du 1^{er} congrès de l'AIT (voir note 7, p. 20).

Alors qu'il préside l'institution depuis vingt ans, Moïse Berenstein décède le 4 novembre 1969 à l'âge de 88 ans des suites d'un accident de la circulation. Cette disparition subite crée une période de vide et de flottement à l'UOG, les affaires en cours sont laissées en suspens.

Courant 1970, son fils Alexandre accepte, non sans une certaine réticence au début, de reprendre la charge de son père, après un intérim assuré par l'USCG. Pour la première fois un véritable comité est alors élu, comprenant Alexandre Berenstein*, alors juge au Tribunal fédéral, comme président, Eugène Suter*, secrétaire syndical à la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de



Alexandre Berenstein, sans date.

l'horlogerie (FTMH), comme secrétaire (il l'était déjà depuis 1948), et André Baudois*, secrétaire syndical à la Fédération du textile, de la chimie et du papier (FTCP), en tant que trésorier.

Mais le grand changement intervient la même année lorsque l'UOG se dote d'un nouveau fonctionnement, plus adapté à son

évolution, et qui perdurera jusqu'en 1994. Elle se structure en trois Sections :

- la Section I organise les cours publics, qui constituent l'activité originelle de l'UOG ;
- la Section II constitue en fait le Centre de perfectionnement des cadres ouvriers ;
- la Section III réunit, elle, les cours pour «étrangers» ou «immigrés» (la dénomination fluctue) et ceux pour réfugiés.

Ces différentes Sections, pourtant toutes partie intégrante de l'UOG, disposent statutairement d'une autonomie importante : chacune a son propre comité et un président qui, ensemble, organisent ses activités.

Les initiatives de la Section I pour se renouveler

Malgré les changements apportés par Moïse Berenstein, la Section I souffre à nouveau, depuis 1967, d'une perte d'audience et le nombre de cours diminue, sans pour autant qu'ils disparaissent. On peut sans doute voir les raisons de cette désaffection progressive dans l'essor populaire de la télévision, puis dans les effets de la démocratisation des études, qui permet à une frange croissante des classes populaires d'accéder à des études secondaires supérieures. De plus, la concurrence de plusieurs autres institutions proposant des formations pour adultes se fait désormais sentir. La Section I doit alors évoluer.

Tout d'abord, l'UOG sort de son isolement en collaborant avec les « Cours commerciaux de Genève » (l'actuel Ifage) de façon à diversifier son offre.

Pour relever la fréquentation des cours publics et s'inspirer de l'air du temps, on substitue aux conférences des conférences-débats,

UOG

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

EXPOSITION - CONCOURS

PALAIS DES EXPOSITIONS

DU 30 AVRIL AU 7 MAI 1976

heures d'ouverture: 18 h. à 21 h.

samedi et dimanche: 10 h. à 18 h.

OUVR ART 1976



Couverture du Programme de l'exposition-concours Ouvr'art, 1976.

compromis entre les cours ex cathedra et les séminaires universitaires participatifs⁴⁴.

Vers le milieu des années 1970, la Section I s'achemine également vers un autre type d'événements publics, tout en conservant de manière plus réduite ses cours hebdomadaires. Peu à peu, les conférences s'arrêtent complètement pour faire place à de nouvelles formes de manifestations. La première d'entre elles a lieu en 1976 et s'intitule « Ouvr'art ». Ses initiateurs lui assignent les buts suivants :

- permettre tout d'abord à des travailleurs-artistes qui n'ont ni le temps, ni les moyens et les connaissances nécessaires pour passer par la filière traditionnelle des galeries d'art, d'exposer en public;
- encourager ensuite ces ouvriers qui, pour leurs loisirs, ne se limitent pas à « consommer » ce qui est normalement offert par notre système actuel (TV, cinéma, etc.) mais qui, dans leur temps libre, souvent malgré d'énormes difficultés matérielles, s'épanouissent par des activités créatives;
- amener à une revalorisation du travail manuel non destiné à la production et investi affectivement par l'ouvrier. En effet, surtout actuellement, la plupart des travailleurs doivent se plier à des exigences de production telles qu'ils n'ont presque jamais la possibilité d'être satisfaits du travail accompli et ne voient souvent pas la finalité des opérations sectorisées à effectuer.⁴⁵

Elle consiste en une exposition d'œuvres produites par des ouvriers. Différentes catégories sont proposées (peinture, sculpture,

44 PV Section I, 1971, AUOG.

45 Page 1 de l'annexe intitulée « Groupe "Expo 76" » figurant dans un courrier de l'UOG adressé par son secrétaire Umberto Tosi au secrétaire général de l'Université Bernard Ducret, 14.11.1975. CH UNIGE/AAP/2/5B2/135/6.

UOG

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

OUVR' HISTOIRE 78

(Aperçu de l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse)



La Commune

Clément Moreau

EXPOSITION - FILMS - VIDEO - THEATRE - DEBATS
Buvette - Restaurant

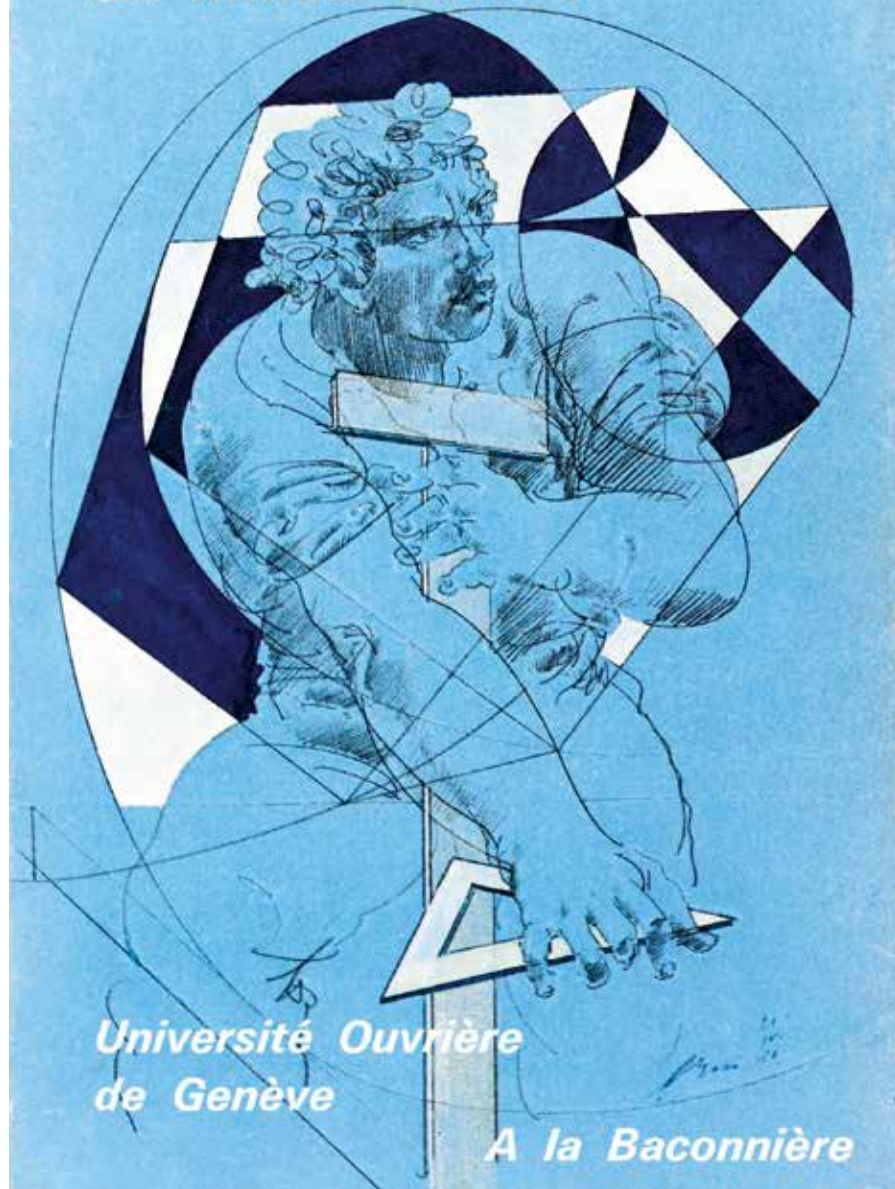
SALLE COMMUNALE DE PLAINPALAIS
5 - 6 et 7 MAI 1978

Heures d'ouverture :

*vendredi 5 mai 18h.30 - 23h.
samedi 6 mai 10h.30 - 23h.
dimanche 7 mai 10h.30 - 18h.*

Entrée libre

*Education et formation
en milieu ouvrier*



Couverture du livre publié pour le 75^e anniversaire de l'UOG, qui reprend le dessin offert à cette occasion par Hans Erni, 1980.

photographie, artisanat fonctionnel, artisanat décoratif et travaux hors catégorie) dans lesquelles les trois premiers reçoivent un prix, généralement offert par les divers syndicats participant à l'événement, attribué par un jury placé sous la présidence d'André Chavanne*, chef du DIP. « Ouvr'art » devait avoir lieu initialement à la salle du Faubourg mais, en raison du nombre d'inscriptions beaucoup plus élevé qu'escompté (350 œuvres de 152 exposants!), cette manifestation se tient finalement au Palais des Expositions où 7000 personnes ⁴⁶ la visiteront en dix jours!

Devant le succès d'« Ouvr'art », l'idée d'une exposition est reprise en 1978, appelée cette fois « Ouvr'Histoire ». Axé sur l'histoire du mouvement ouvrier, cet événement a lieu à la salle communale de Plainpalais et tourne principalement autour de projections suivies de débats. Une note d'Umberto Tosi, secrétaire général de l'époque, constate cependant que les syndicats s'intéressent très peu à l'événement et n'y participent guère. Si l'exposition attire environ 600 personnes, l'impact n'est de loin pas aussi important que pour celle de 1976.

1980 est une année faste pour la Section I puisqu'elle est chargée d'organiser les 75 ans de l'UOG. Cet anniversaire donne lieu à de nombreux événements : exposition, films, récital de Michel Bühler, publications de livres en partenariat avec la Faculté des lettres de l'Université de Genève, etc. L'exposition, dont le thème est « L'homme et le travail », remporte un succès considérable puisque plus de 6000 personnes la visitent. L'UOG ayant amélioré ses relations publiques, de nombreuses personnalités acceptent de collaborer à l'événement. Notons, par exemple, que l'affiche et la couverture du livre édité à cette occasion sont l'œuvre de l'artiste Hans Erni.

Par la suite, la Section I a contribué à promouvoir la visibilité publique de l'UOG de diverses autres façons notamment à travers :

46 Widmer Gabrielle, « Imaginer, inventer... c'est la vraie vie », *Femina*, 16 juin 1976.

- des émissions TV, des pièces de théâtre, des publications de livres notamment autour de Jean-Jacques Rousseau en 1962, Romain Rolland en 1969, le secteur de l'horlogerie genevoise (*L'horloge flétrie*, de Jean Steinauer, en 1984) ;
- des expositions d'envergure : « Lettres de licenciements » en 1981, qui circulera en Suisse romande (Vaud, Valais, Neuchâtel) ; et « 1932-1982 », sur les événements du 9 novembre 1932 ;
- des séries de débats : « Racisme et xénophobie » en 1984, qui déboucha sur la parution d'un livre en 1985 ; « La protection des données » en 1985 ; « 50 ans de la paix du travail » en 1987, qui rassembla plus de 400 participant-e-s.

Relevons également en 1984 le récital de chant de Roger Cunéo – avec, au piano, Pierre Tournier, alors directeur de l'UOG – « Chants de la mémoire ouvrière », qui fera l'objet d'un disque et d'une cassette.

Depuis le milieu des années 1980, des fêtes de fin d'année scolaire sont régulièrement organisées tant pour les élèves que pour les enseignants bénévoles.

4.

La Section II : la formation syndicale

Dès 1958, dans un monde où les relations entre partenaires sociaux, ainsi que leurs responsabilités, se développent fortement, l'UOG se dote d'un instrument de formation des militants syndicaux aux fonctions de délégué syndical, mandataire, membre de comité ou simple militant.

La nécessité d'une formation syndicale

À la veille de la Seconde Guerre mondiale et depuis lors, le droit du travail s'est passablement complexifié. D'un côté, les assurances sociales (principalement l'AVS, l'AI, les assurances accidents et chômage) se développent; de l'autre, les conventions collectives de travail se multiplient. En effet, entre 1930 et 1954, le nombre de conventions collectives est passé, au niveau national, de 303 à 1500 environ, et le nombre de salariés concernés de 70 000 à quelque 800 000⁴⁷.

En 1956, dans le but de perfectionner l'éducation des militants ouvriers, Moïse Berenstein propose la création d'un Centre de formation des cadres ouvriers. Ce genre d'organisme existait déjà ailleurs, notamment à Lille (1955) et Strasbourg (1956), la France adoptant le 23 juillet 1957 une loi réglementant l'octroi de congés non rémunérés aux travailleurs pour suivre des cours de formation diurnes.

À Genève, l'objectif est que patronat et ouvriers ou leurs syndicats se retrouvent à armes égales dans la gestion des rapports de travail, les négociations collectives, la gestion de fonds de pension. En se référant expressément au projet de Moïse Berenstein qu'il a sous les yeux, dit-il, Eugène Pittard, fidèle à ses convictions, le présente en ces termes dans la *Tribune de Genève* du 14 mars 1958 :

Aujourd'hui, les conventions collectives et la législation ont mis le monde ouvrier en face de responsabilités nouvelles. Il s'agit de préparer les intéressés à connaître de près les problèmes concernant la réglementation du travail, les négociations collectives, les documents comptables; enfin, d'acquérir une bonne connaissance du français, de l'histoire de l'organisation constitutionnelle du pays, de l'histoire du mouvement professionnel, des problèmes économiques et sociaux. Seule la possession d'une culture géné-

47 Gagnebin Paul-Henri, « Les réalisations des syndicats dans l'industrie privée », conférence donnée à l'UOG, le 9.11.1955, AUOG XXVI/2.

rale suffisante sera de nature à leur permettre la mise en valeur des connaissances techniques qu'ils auront acquises. Si l'on me demandait ma pensée personnelle, je dirais: lorsqu'un débat quelconque est engagé, n'est-il pas préférable d'avoir comme interlocuteurs des hommes qui parlent une langue semblable à celle que nous parlons nous-mêmes, où les mots, de part et d'autre, ont la même valeur? Alors les discussions ne se poursuivraient-elles pas plus facilement?

Dépasser les chapelles syndicales

Le projet de Moïse Berenstein se heurte à de nombreux problèmes avant d'aboutir. D'abord, l'UOG avait besoin de l'appui de toutes les fédérations ouvrières. Or les divergences idéologiques entre certaines d'entre elles, ainsi que la guerre entre les fédérations USS et les Syndicats chrétiens posent problème. L'avant-projet, envoyé aux fédérations syndicales au début mars 1956, stipule entre autres que «*les cours s'adressent aux membres des organisations d'ouvriers ou d'employés de toutes tendances*»⁴⁸. En outre, et pour que le Centre de formation des cadres ouvriers puisse fonctionner, le programme devra être discuté avec toutes les organisations syndicales, afin que le contenu ne soit pas un sujet de discorde idéologique.

Pour certains syndicats, la neutralité voulue par Moïse Berenstein n'est pas acceptable. C'est le cas notamment pour la FOBB qui, sous la plume de son secrétaire Lucien Tronchet*, écrit le 31 mai 1956 :

Quant à nous [la FOBB], nous entendons collaborer avec toutes les organisations syndicales reconnues par l'USS, mais nous ne saurions collaborer avec les syndicats «*cléricaux*».⁴⁹

[Suite à la page 85]

48 Avant-projet du Centre de formation des cadres ouvriers, AUOG XXVI/2.

49 Lettre de Lucien Tronchet à Moïse Berenstein, 31 mai 1956, AUOG XXVI/3.

Éducation ouvrière et modernité à la veille des années 1960



Robert Dottrens en 1962,
photo Archives Institut Jean-
Jacques Rousseau.

Extraits du discours que Robert Dottrens, alors professeur à l'Institut des sciences de l'éducation, prononce au nom de l'UOG à l'occasion du IV^e centenaire de l'Université de Genève en 1959.

Si l'Université ouvrière a répondu dans le passé et répond encore aujourd'hui à des besoins toujours actuels, elle se doit, à une époque où le monde évolue avec une impressionnante rapidité, de faire face à des obligations nouvelles nées des changements incessants dont la vie économique et sociale est le théâtre. Des faits d'ordre scientifique et économique: invention de matières premières, découverte de la cybernétique et automatisation grandissante des entreprises, par exemple; d'autres de nature politique et sociale: évolution des relations du capital et du travail, abondance de la production et insuffisance du pouvoir d'achat des consommateurs, instauration du Marché commun, etc., posent aux travailleurs de toutes catégories et de toutes conditions, et particulièrement aux responsables et cadres ouvriers, des problèmes ardues et urgents au sujet desquels un minimum d'information devient une inéluctable nécessité. [...]

Effort des centrales ouvrières, activités de l'Unesco, projets du BIT, de toutes parts s'intensifient les préoccupations relatives à l'instauration d'un humanisme du travail, fruit de la reconnaissance du droit à l'éducation. Il doit être aussi pris en considération

en faveur de ceux qui n'ont pu entreprendre de longues études et qui éprouvent le besoin, au-delà des servitudes du métier, de confronter leurs expériences, d'acquérir des connaissances, de se familiariser avec des problèmes nouveaux auxquels ils ne sont pas habitués, afin de mieux comprendre et de mieux agir.

Ainsi, par-delà une information sociale complémentaire, apparaît celle d'une culture élargie qui replace l'homme devant les problèmes de sa destinée personnelle et des destinées collectives.

L'extraordinaire évolution des conditions générales de la vie, à laquelle nous assistons par suite des applications de la science et de la technique, a pour premier effet spectaculaire la diminution progressive de la durée du travail professionnel. Les hommes de ma génération se souviennent de la bataille des trois huit et des luttes qui aboutirent à l'adoption de la journée de huit heures.

De nos jours, cette durée tend à diminuer encore ; les vacances accordées au monde ouvrier sont acquises ; déjà, la semaine de cinq jours « ouvrables » est une réalité, comme la cessation de l'activité professionnelle intervenant pour beaucoup à un âge de plus en plus éloigné de la fin de l'existence par suite de la prolongation de la durée moyenne de la vie et des limites d'âge imposées à certaines catégories de travailleurs.

Le problème de l'occupation du temps de liberté est posé : c'est celui des loisirs. Les cadres ouvriers ont le devoir de s'informer et d'œuvrer pour offrir à leurs mandants les moyens d'utiliser intelligemment les heures et les jours gagnés sur le travail professionnel.

Non pas, cela va sans dire, en imaginant je ne sais quel système de loisirs imposés qui seraient pires que le travail lui-même, mais en provoquant dans les associations syndicales des échanges de vues, des discussions pour que chacun soit à même d'agir en toute liberté, mais en prenant la responsabilité de son choix face à l'éventail de possibilités déjà existantes : cercles de lecture, ciné-clubs, centres d'éducation populaire, voyages, pour n'en citer que quelques-unes.

Le but : établir un juste équilibre entre les activités de simple détente et celles qui apportent un enrichissement de la vie personnelle et familiale.

« Il faut préparer les hommes à leurs loisirs, à ce temps libre qu'ils auront, le travail fini, pour devenir vraiment des hommes... des hommes qui soient pour toute leur vie des autodidactes. »

Personnellement, nous pensons que ce problème devrait être abordé dans un cours de formation de cadres ouvriers. Les obstacles à l'élévation des niveaux de culture sont nombreux : la classe ouvrière est menacée d'un nouvel esclavage plus redoutable encore que celui dont elle s'est délivrée.

Laissera-t-elle aux affairistes le soin de résoudre le problème ?

Ce qui se passe aujourd'hui, en matière de sport et de cinéma, en particulier, suffit pour nous permettre d'imaginer les dangers auxquels il devient urgent de parer pour sauvegarder la vie intérieure, l'indépendance d'esprit, le libre choix et la dignité des individus.

Il serait bon de se rappeler qu'à la veille de l'effondrement du monde romain, la classe populaire ne réclamait que du pain et des jeux...

Le monde ouvrier contemporain a combattu pour son pain ; il doit se convaincre – et ses cadres les tout premiers – qu'il convient dès maintenant de lutter pour une valorisation de la vie individuelle, familiale et sociale, hors du cadre professionnel, afin d'offrir à tous et à chacun les possibilités d'une ascension vers toutes les formes de culture pour éviter une chute dans l'abâtissement provoquée par les loisirs mercantiles.

C'est pourquoi une prise de position est dès maintenant nécessaire pour développer chez tous le goût et la volonté de consacrer les heures dont on dispose au repos légitime, bien sûr, mais aussi à telles ou telles occupations librement choisies qui apportent enrichissement et satisfaction intérieure.

[Suite de la page 81]

Pour leur part, les Syndicats chrétiens désirent être mis sur pied d'égalité avec les autres fédérations affiliées à l'USCG en participant à l'établissement des programmes et en siégeant au comité de l'UOG. De fait, dès 1964, des membres des Syndicats chrétiens peuvent suivre les cours. En revanche, il faudra attendre 1971 pour qu'un syndicaliste chrétien siège au comité de l'UOG. Lucien Tronchet est alors à la retraite et ceci explique sans doute en partie cela, mais un autre élément apparaît déterminant, c'est celui du financement de ces cours.

En effet, un grand problème consistait dans le choix de l'horaire des cours. Dans l'avant-projet, trois options étaient proposées : cours du soir, cours de fin de semaine ou cours bloqués sur dix ou quinze jours. La perspective de donner les cours le soir est rapidement écartée, car l'expérience de l'UOG montrait clairement que, si les cours du soir sont bien fréquentés, le nombre d'ouvriers qui les suivent est faible, et c'était bien là le public cible. La fatigue d'une journée de travail est évidemment déterminante. Les cours de fin de semaine ont été également immédiatement exclus pour que le week-end reste le temps de repos hebdomadaire (d'autant plus qu'il ne commençait alors pas le vendredi soir !). Quant à la perspective que les cours soient donnés durant les heures de travail, elle posait le problème des congés à accorder à cette fin, ainsi que celui du paiement de ces heures non travaillées. De tels cours ne pouvaient donc se réaliser que dans le cadre d'un « congé-éducation ». En l'absence de législation en la matière, il fallait impérativement obtenir l'accord du patronat.

Moïse Berenstein entreprendra de nombreuses démarches pour parvenir à cet accord. Il commence par s'assurer du soutien du Conseil d'État, soit du chef du Département du commerce, de l'industrie et du travail, Émile Dupont, et de celui du responsable de l'Instruction publique, Alfred Borel. Fort de leur appui, il prend contact avec les organisations patronales et, grâce à l'intervention

du Conseil d'État, il obtient d'elles qu'elles recommandent à leurs membres d'autoriser des travailleurs à bénéficier de congés non rémunérés, même si certaines associations patronales sont réticentes, comme celle de la métallurgie. En contrepartie, celles-ci demandent à pouvoir participer à l'élaboration des programmes et obtiennent finalement gain de cause. Les cours seront organisés à raison de quatre heures par jour, deux fois par semaine, pendant huit semaines, avec un maximum de deux employés par entreprise. Restait le problème du financement.

Du côté syndical, l'accueil est favorable (sauf à la FOBB), chaque fédération syndicale prenant dès lors en charge la perte de gain subie par ses adhérents. Certaines fédérations disposant de moyens financiers réduits, le secrétaire de l'USCG Eugène Suter – qui appuyait fortement cette création – envisage même en 1960 une participation financière de l'USCG.

Le Centre de formation des cadres ouvriers

La première session de formation du nouveau Centre de formation des cadres ouvriers a lieu du 12 mai au 2 juillet 1958 à raison de deux après-midi par semaine. Elle est suivie par une vingtaine de personnes. Elle comporte 64 heures de cours et a pour objets l'économie politique, le français, les structures syndicales, le droit et les assurances sociales. Notons une très faible participation féminine (environ 8 %), qui s'explique par le fait que les syndicats étaient alors implantés principalement dans les secteurs de travail dits « masculins », soit les industries et la construction.

Les sessions se poursuivent jusqu'en 1961. Elles s'arrêtent alors pour deux ans en raison des difficultés financières rencontrées dans le remboursement des manques à gagner des participants. C'est ce qui ressort de la correspondance échangée, en 1963, entre Moïse Berenstein,

Raymond Uldry*, alors directeur de l'Office cantonal de l'orientation et de la formation professionnelle⁵⁰ (OOF), et André Ruffieux*, chef du Département du commerce, de l'industrie et du travail. Uldry suggère à Ruffieux de donner une suite favorable aux demandes de Moïse Berenstein⁵¹, qui sollicitait l'octroi de bourses de perfectionnement professionnel. Plus précisément, Berenstein, relayé par Uldry, proposait d'allouer un crédit maximum de 10 000 francs destiné à financer ces bourses à la condition que celles-ci soient versées aux participants sur présentation d'une demande accompagnée d'un justificatif du manque à gagner et que l'UOG fournisse au Département le programme, le budget exact et les comptes des cours⁵². Le nombre d'heures de cours serait de 80 heures, pour un nombre maximum de 25 participants, avec un salaire horaire moyen de 6,50 francs, soit au total 13 000 francs. La demande de crédit n'étant que de 10 000 francs, le reste serait à la charge des syndicats.⁵³

Les syndicats ayant accepté cette proposition, les cours reprennent le 18 février 1964. Les frais seront dès lors assumés par la caisse de l'État jusqu'en 1971, puis émargeront directement au budget de l'OOF. On peut constater que la reprise des cours en 1964 coïncide avec l'admission à ces cours de syndicalistes chrétiens. Coïncidence ? Assurément pas, si l'on sait que le conseiller d'État André Ruffieux avait été jusqu'à son élection à l'exécutif cantonal un dirigeant influent des Syndicats chrétiens !

Le centre de formation est désormais ouvert à tous les syndicats, soit l'USCG et les Syndicats chrétiens, mais aussi à l'Association des syndicats autonomes, proche du Parti radical. Chaque session

50 Aujourd'hui Office de la formation professionnelle et continue (OFPC).

51 Lettre de Raymond Uldry à André Ruffieux, 12 juin 1963, AUOG XXVII.

52 Lettre de Raymond Uldry à André Ruffieux, 26 décembre 1963, AUOG XXVII.

53 Lettre de Moïse Berenstein à Raymond Uldry, décembre 1963, AUOG XXVII.



Célébration du 25^e anniversaire des cours pour cadres ouvriers le 25 novembre 1983 avec, de gauche à droite, Alexandre Berenstein, Guy-Olivier Segond, maire de Genève, Jean Pierre Thorel, président de l'UOG, et Pierre Schmid, secrétaire FTMH. Ci-dessous, de gauche à droite, Jean-Pierre Thorel et Raymond Uldry, ancien directeur de l'OOFP.



réunit en moyenne 25 participants, avec des pics à 31 personnes en 1969 et 1972. La participation de l'USCG est alors, et de loin, la plus forte par rapport aux deux autres centrales syndicales, ce qui correspond à l'importance relative des effectifs des différentes fédérations syndicales (environ 30 000 membres pour l'USCG, 8000 pour les Syndicats chrétiens et 400 pour les Syndicats autonomes).

Du côté de l'USCG, la très grande majorité des participants sont des militants de la FTMH, qui compte pourtant légèrement moins de membres que la FOBB. La plus faible participation de cette dernière s'explique par le fait que la composition militante des deux syndicats est très différente, sans parler de la forte présence d'immigrés à la FOBB. La FTMH a quant à elle une préoccupation constante de former des militants de base qui soient à même de remplir leur rôle dans les commissions d'entreprises – qui sont notamment chargées de la négociation des salaires – ou dans les conseils d'administration des fonds de prévoyance. Ces besoins n'existent pas autant pour la FOBB, où les négociations avec le patronat sont bien davantage centralisées.

Les formateurs intervenant dans les cours de l'UOG relèvent alors pour l'essentiel de trois catégories : encore et toujours des professeurs d'université, mais aussi des syndicalistes et représentants des associations patronales ainsi que des formateurs venus d'horizons spécialisés (fonctionnaires de l'État ou internationaux, médecins, avocats). Si, initialement, les universitaires sont en majorité, leur nombre diminue progressivement au profit des syndicalistes, surtout depuis 1968, date à laquelle correspond également une augmentation des heures de formation (112 en 1970, puis 120 heures et plus dès 1972), ainsi qu'un élargissement des sujets traités. Au début, on attribue aux universitaires la fonction de « spécialistes » à même de former les syndicalistes, mais progressivement cette fonction devient le fait de personnes travaillant « sur le terrain ». C'est ainsi qu'en définitive ce sont des syndicalistes qui parlent du



Formation syndicale sur le II^e pilier donnée par Roland Haerberli, militant FTMH, en 1982.

syndicalisme, des avocats du droit et des fonctionnaires des institutions de prévoyance sociale.

On peut également observer que, petit à petit, les cours ex cathedra diminuent au profit de « séminaires », une évolution qui se retrouve dans les autres enseignements dispensés par l'UOG ainsi que dans maintes autres institutions de formation.

Jusqu'en 1980, les sessions de formation s'enchaînent sans donner lieu à de grandes nouveautés. Relevons toutefois qu'en 1976, une session de formation extraordinaire est demandée par les participants en raison de l'éclatement de la crise économique (crise du pétrole, licenciements en masse, début du chômage après trente ans de plein-emploi, du moins en Suisse).

UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

Université, rue de Candolle, salle 27 (rez-de-chaussée), à 20 h. 30

Cours publics et gratuits d'hiver 1974

Le travail et les travailleurs

LUNDI

18 février

Les jeunes sont-ils suffisamment protégés au travail?

M. Georges Bouvier, chef de secteur à l'U.M. d'orientation professionnelle

25 février

Pédagogie non traditionnelle pour la formation des jeunes ouvriers

M. Léonard Massarotti, professeur à l'École de psychologie et de sciences de l'éducation

4 mars

Evolution de l'ergonomie en France après 1968 et ses relations avec les conditions de travail

M^{lle} Paule Ray, professeur à l'Université de Genève (Institut de méthodes sociales (psychologie))

11 mars

Travailleurs immigrés: mythe et réalité de l'intégration

M. Carlos Almeida, sociologue

18 mars

L'influence de l'inflation sur les travailleurs: quelques questions

M. Jean Mouly, conseiller technique adjoint du BIT

25 mars

Hygiène et sécurité du travailleur

M. André Degoumois, inspecteur cantonal du travail

JEUDI

21 février

Histoire du mouvement ouvrier à Genève:

1. **Débuts de l'organisation et premières luttes**

M. Marc Vuilleumier

28 février

2. **De la Révolution radicale de 1848 à la Première Internationale**

M. Marc Vuilleumier

7 mars

3. **L'Internationale à Genève: Bakounine**

M. Marc Vuilleumier

14 mars

4. **La fin de l'Internationale et la naissance du Parti socialiste**

M. Marc Vuilleumier

21 mars

5. **D'un siècle à l'autre: la grève générale de 1902**

M. Marc Vuilleumier

28 mars

Les tâches du syndicalisme contemporain

M. Eugène Suter, secrétaire FTSM

Secrétariat de l'Université ouvrière, rue de Lyon 70 - Tél. 45 43 20

L'UOG organise aussi:

— des cours de formation pour cadres ouvriers (économie politique, droit, assurances sociales, français, etc.)

Inscriptions: Fédérations syndicales.

— plusieurs cours pour travailleurs étrangers (français, basco, espagnol, culture générale, cours «post-média» pour Italiens, introduction à la sociologie, théâtre en langue espagnole, etc.)

Inscriptions: 48, rue de Maltré - Tél. 45 95 81, tous les soirs à partir de 19 heures ou au secrétariat.

La bibliothèque est ouverte tous les soirs à partir de 19 heures au 48, rue de Maltré.

D'autres cours peuvent être organisés sur demande.



Université Populaire, Genève

Affiche du programme des cours de 1974 portant sur le travail, les travailleurs et l'histoire du mouvement ouvrier à Genève.

« Éducation ouvrière, syndicats et démocratie »



Eugène Suter, sans date.

Voici en quels termes, dans le livre publié en 1980 pour le 75^e anniversaire de l'UOG, Eugène Suter, secrétaire FTMH, justifie la formation syndicale en donnant à son texte le titre figurant ci-dessus.

L'intérêt qu'ils manifesteront pour l'éducation ouvrière sera la pierre de touche pour les syndicats, qu'ils se soucient de leur propre avenir ou de celui de la démocratie économique qui reste le complément inséparable d'une véritable démocratie politique.

Pourtant accaparées par le souci de mener à bon port les revendications matérielles des travailleurs, nos organisations n'ont pas toujours attaché toute l'importance nécessaire au facteur éducatif ou, si elles l'ont perçu, n'ont pas su ou pas pu se procurer les moyens d'une politique qu'elles jugeaient pourtant importante, voire primordiale.

Même au sein de nos fédérations, le choix de responsables a trop souvent été déterminé par l'intérêt que les candidats portaient au syndicalisme, ce qui est bien, par leur agressivité naturelle, ce qui est nécessaire dans l'exercice de la fonction, ou encore par l'orien-

tation philosophique ou l'appartenance à un même clan, ce qui est déjà plus discutable, mais rarement ce choix a été influencé par le fonds de connaissances de base des candidats.

Jetés ensuite dans la fournaise de l'action syndicale quotidienne, les élus avaient par la suite peu de chances, par manque de temps, d'améliorer leurs connaissances générales même si, au cours des ans – et cela n'est pas un mince capital – ils enrichissaient leur expérience militante de rudiments de tactique, de stratégie ainsi que de psychologie élémentaire.

La politique syndicale helvétique, parce qu'elle repose sur la concertation et l'arbitrage plutôt que sur les mouvements de masse comme moyen de pression sur les employeurs, se doit d'autant plus de disposer de *debaters* aux connaissances solides qui sachent appuyer une argumentation précise sur des dossiers qui ne le soient pas moins.

Pour un responsable syndical, toute déficience se paie cher et porte préjudice à l'idée même de solidarité effective : que ce soit devant un tribunal arbitral, les autorités, voire le petit écran, quelques minutes suffisent pour démolir un militant mal préparé, ne disposant que d'un bagage réduit et de surcroît souvent « mal emballé ».

Or, même en ne disposant pas d'une brillante intelligence, un militant permanent, à force de ténacité, peut acquérir une formation appropriée à son emploi pour autant que son organisation lui offre et les moyens et le temps d'apprendre ce qu'il ignore ou ne connaît qu'insuffisamment.

Cette formation des cadres syndicaux permanents est indispensable à un syndicalisme moderne, si celui-ci entend sérieusement équilibrer le dialogue des partenaires sociaux.

Dans les entreprises, la concertation entre la direction et les commissions du personnel est quasi permanente. Cette constatation met d'autant plus en relief la nécessité impérieuse de prendre

les dispositions adéquates pour que les militants de la base, dont le nombre et la qualité sont la vraie richesse du syndicat, bénéficient eux aussi d'une aide théorique: journées de formation réparties sur presque une année (afin de ne pas lasser les participants) et susceptibles d'être prolongées de plusieurs semestres.

S'il est souhaitable que le militant de l'entreprise ait quelques connaissances élémentaires des techniques modernes en matière de conduite d'une entreprise, l'accent doit pourtant être porté sur d'autres sujets, à notre avis plus importants. C'est au niveau de cette réflexion sur l'utile par rapport à l'indispensable en matière de connaissances, que se situe l'importance de l'éducation politique pour le militant engagé. En vue d'une éducation politique, nous entendons amener chacun à comprendre la nature, les structures, les finalités de la société dans laquelle il vit et lui permettre de se situer face à cette société comme face à l'action engagée sur le terrain de l'entreprise. Il ne s'agit donc pas d'endoctrinement, qui conduit, lui, au sectarisme, c'est-à-dire à l'inverse du but recherché.

Savoir pousser son action et celle de ses camarades jusqu'aux limites de l'audace sans aller jusqu'à la témérité, voire l'aventure, connaître la longue et douloureuse histoire du monde du travail pour en tirer les leçons nécessaires, apprendre à comparer lucidement les mérites et les défauts des formes de sociétés diverses; voilà des chemins ouverts au militant afin qu'il affine ses capacités de choix et de discernement.

Ainsi fera-t-il preuve de maturité politique au sens le plus élevé du terme alors que trop d'adultes encore, par méconnaissance, la plupart du temps, des réalités du monde contemporain, se cantonnent, voire se complaisent dans des raisonnements et un comportement infantiles, en arrivent, à l'occasion, à livrer bataille en choisissant mal le terrain d'exercice, leurs adversaires et leurs alliés et, en définitive, «retournent leurs fusils» contre eux-mêmes!

Seule une solide éducation politique protégera le militant engagé des tentatives patronales d'absorption ou d'intimidation, tout comme des déceptions et des vicissitudes inévitables dues au comportement souvent irrationnel de camarades empruntés dans le choix des moyens d'action.

C'est cette éducation politique qui permettra au responsable syndical d'être sinon toujours suivi, du moins souvent écouté de ses camarades non engagés. Elle sera aussi à la base des actions proposées, conçues après une analyse correcte des forces en présence et de la situation économique de l'entreprise.

Après avoir esquissé la nécessité d'une formation poussée aussi bien pour les cadres permanents que pour les miliciens au sein des entreprises, nous soulignerons, pour terminer, l'absence d'éducation et de maturité politique d'un trop grand nombre de travailleurs en même temps que nous tracerons le chemin à suivre.

Comme le syndicat ne peut, compte tenu du faible taux de syndicalisation, assumer en profondeur l'éducation politique des travailleurs dans leur ensemble, il doit donc « aller vers la montagne » si celle-ci ne daigne pas venir à sa rencontre ; ce qui signifie, dans notre esprit, aller vers les travailleurs sur les lieux de travail, discuter patiemment avec eux sans craindre les représailles larvées ou ouvertes du patronat.

C'est aussi savoir écouter les travailleurs afin de les aider à comprendre la nécessité et la permanence des batailles à engager, tant que dureront notamment les conflits d'intérêts entre le capital et le travail.

Personne d'autre n'aura autant d'influence sur les travailleurs que ceux qu'ils auront librement choisis et que le dévouement, l'honnêteté et la connaissance des problèmes du monde du travail désignent tout naturellement aux fonctions de délégués.

Énoncer cette vérité qui se vérifie sur tous les chantiers, usines ou bureaux du monde entier, c'est mettre encore un peu plus en

évidence la nécessité, pour le syndicalisme, de renforcer sans cesse aussi bien le nombre que la qualité des militants engagés sur le front de l'entreprise.

La clé de voûte de toute action syndicale cohérente et durable réside dans la manière dont nos organisations auront maîtrisé cette tâche.

Quelle que soit l'orientation philosophique de telle ou telle fédération ou confédération dans tel ou tel pays, le besoin de s'appuyer, dans les entreprises, sur une solide phalange de militants chargés de l'éducation sur le tas, reste le même pour les uns comme pour les autres.

À constater la diminution, chez les travailleurs, de l'ardeur revendicatrice en période de bonne conjoncture, ou les réductions d'effectifs dans les sections syndicales en temps de crise, suite aux licenciements, on doit saisir la nécessité, pour le syndicalisme, d'un investissement constant dans l'éducation et la formation des cadres ouvriers et employés.

L'élévation, chez les travailleurs, du niveau de compréhension des lois régissant leur propre intérêt, représentera la plus-value des investissements consentis en même temps qu'une réponse positive à l'alternative que trop souvent on propose au monde du travail : capitalisme-communisme.

L'enjeu est de taille. Ou bien il sera possible de gagner la bataille de la troisième force en permettant aux masses laborieuses, grâce à une formation et une éducation appropriées, de pouvoir prendre parti, et le capitalisme devra s'amender devant la pression populaire et accepter en première étape une cogestion des biens communs.

Ou bien cette évolution ne sera pas possible pour toutes sortes de raisons, psychologiques, philosophiques ou par manque de maturité des couches laborieuses ; ce sera l'échec syndical et l'évolution à venir se réduira à un duel entre le capitalisme, qui ne reculera pas devant un recours à la force pour préserver ses

prérogatives, et le communisme, qui ne craint pas d'imposer une dictature à la majorité d'un peuple pour atteindre ses objectifs politiques.

Entre ces deux bras de fer, capitalisme-communisme, aussi contraignants l'un que l'autre, sur le plan éthique tout au moins, qu'advient-il des droits de l'homme, et aussi bien de ses aspirations séculaires à un véritable épanouissement de ses facultés ? Un coup d'œil sur la scène internationale suffit d'ailleurs à chacun pour se convaincre que les forces dynamiques du communisme comme du capitalisme international sont à l'œuvre pour barrer aux peuples l'accès au pouvoir réel et au choix démocratique de leur propre avenir.

Plus les masses laborieuses évolueront sous l'impulsion constructive et éducative de syndicats débarrassés de toute tutelle politique, mieux elles seront préparées à assumer leur propre devenir en refusant l'étreinte intéressée de ceux qui les flattent pour mieux les abuser. L'écrasante expérience d'Allende au Chili et du « socialisme humain » de Dubček à Prague, sont des exemples trop récents de ce que nous affirmons pour ne pas servir de mise en garde aux jeunes travailleurs d'après 1968, qui sont à la recherche d'une identité politique. Dans cette perspective, l'effort considérable entrepris par l'Université ouvrière de Genève, plus particulièrement par ses sections attachées à l'éducation ouvrière et à la formation de militants, représente une contribution locale importante à l'édification patiente et tenace d'une société plus sociale, plus participative et indéfectiblement attachée au respect des libertés fondamentales de l'être humain.



Détails du collage d'Agorama.net sur les saisonniers des pages 100 et 101.

5.

L'UOG

à l'heure de l'appel à la « main-d'œuvre étrangère »

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'UOG s'adapte progressivement aux mutations du monde du travail. Tout d'abord à la vague migratoire qui s'amplifiera dès le début des années 1960.



Collage d'Agorama.net sur les saisonniers, quartier des Grottes, rue des Quatre-saisons, face à l'UOG, 2015.

L'immigration en Suisse

On le sait, la Suisse a connu plusieurs vagues d'immigration. De 1888 à 1914, ce sont la croissance économique, l'industrialisation ainsi que la construction et la densification du réseau ferroviaire (avec les grands tunnels) qui en sont la cause. En 1914, à la veille de la Première Guerre mondiale, la population étrangère représente ainsi 15 % de la population totale de la Suisse... et 40,4 % à Genève !

Cette guerre entraîne le retour de la plupart des étrangers (les mobilisés et leur famille) dans leur pays. À Genève, ils sont remplacés par une immigration intérieure, venant particulièrement des cantons romands, mais pas seulement. Après la guerre, la Suisse est



touchée par plusieurs crises économiques, d'abord de 1921 à 1925, puis la grande crise de 1929 et des années 1930, qui provoquent une explosion du chômage et portent un rude coup aux organisations syndicales car celles-ci n'arrivent pas à trouver la parade. La Suisse restreint alors fortement l'entrée de travailleurs étrangers en limitant le nombre de permis octroyés. Le plancher d'immigration se situe en 1941, lorsque la population étrangère résidente n'atteint plus que 5,2 % de la population totale⁵⁴, un effet qui est bien entendu provoqué également par l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale, les étrangers étant à nouveau mobilisés dans leurs pays.

54 Office fédéral de la statistique, *La population étrangère en Suisse*, Neuchâtel, 2008.



Visite sanitaire d'entrée des saisonniers en 1985, Interfoto.

Dès la fin de la guerre, la Suisse – dont l'appareil de production est en Europe le seul à être intact – connaît une forte reprise industrielle et se retrouve confrontée à une importante pénurie de main-d'œuvre. Commence alors une période de complète ouverture du pays qui voit l'immigration et l'économie croître ensemble. Parce qu'elle pense que la venue des migrants est conjoncturelle et provisoire, la Suisse laisse facilement entrer la main-d'œuvre étrangère. Elle signe en particulier avec l'Italie, le 22 juin 1948, l'accord de recrutement italo-suisse, qui facilite l'embauche de main-d'œuvre italienne par les employeurs suisses, en insistant sur son caractère temporaire. Cela explique en majeure partie la précarité que générera cet accord pour les travailleurs concernés. Le délai imposé aux Italiens pour obtenir un permis d'établissement en Suisse passe ainsi de cinq à dix ans. Et les « saisonniers » – si bien nommés – ne sont autorisés à rester sur le sol helvétique que pendant neuf mois, trois saisons sur quatre. De plus, ces immigrés ne peuvent pas changer d'emploi, ni déménager sans autorisation préalable de la Police cantonale des étrangers, ce qui rassure les milieux nationalistes.

Le statut de saisonnier et ses méfaits

Les saisonniers constituent le pilier stratégique de la régulation du marché du travail helvétique. Pour l'ouvrier, ce statut par définition précaire se traduit dans les faits par une extrême instabilité de son emploi : il peut être licencié – pendant sa période d'essai ou s'il a un contrat de moins d'un an – sur un simple préavis de respectivement cinq ou quatorze jours. Il ne peut en aucun cas faire venir sa famille. Théoriquement, l'employeur est tenu de trouver un logement décent aux travailleurs saisonniers, mais, dans la pratique, ceux-ci ne peuvent pas louer un appartement en leur nom propre.

Ils sont entassés dans des bâtisses vétustes ou des « baraques » (faites sur le modèle de baraquements de chantier et construites tout exprès) dans des conditions hygiéniques à tout le moins douteuses et qui relèguent cette population hors de la vue de la cité. Pourtant, les saisonniers sont contraints de payer des impôts, même s'ils n'utilisent généralement pas les infrastructures que souvent ils construisent et auxquelles ces impôts sont normalement destinés. Ils sont même taxés sur un taux prenant pour base leur salaire mensuel multiplié par douze, alors qu'ils ne touchent leur revenu que neuf mois ! Enfin, pendant la rupture saisonnière obligatoire, ils deviennent chômeurs forcés – bien sûr sans indemnités – soumis à nouveau au contrôle sanitaire lors de leur rentrée en Suisse, la saison suivante⁵⁵.

Cette époque voit naître et s'aggraver rapidement le phénomène des « enfants de l'ombre », enfants venus clandestinement, et donc non scolarisés. L'UOG prendra alors une initiative originale et totalement illégale : la création d'une classe d'école pour les enfants de saisonniers qui sont à Genève de façon clandestine, mais au vu et au su de tout le monde. À partir de 1982, une personne sera salariée

55 Voir Castelnovo-Frigesi Delia, *La condition immigrée : les ouvriers italiens en Suisse*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1978.



Manifestation du 12 avril 1989 contre le statut de saisonnier, Interfoto.

pour cette classe. Mais cela créera des difficultés vis-à-vis des autorités, qui menaceront de contester les comptes de l'UOG, et, à partir de 1984, la « petite école » (ainsi qu'on la nommait) sera reprise et développée par le Centre de Contact Suisses-Immigrés⁵⁶.

Il faudra attendre les années 1990 pour que Genève – par un accord tripartite tacite – rende à peu près inopérant le statut de saisonnier, qui ne sera supprimé au niveau national que par l'entrée en vigueur en juin 2002 de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne.

Main-d'œuvre étrangère : de la « rotation » à l'« intégration »

À partir de 1964, au lendemain d'un nouvel accord italo-suisse, les autorités helvétiques et les milieux économiques commencent

⁵⁶ PV du comité de l'UOG du 3 avril 1984, AUOG.

à se rendre compte que, de conjoncturel qu'il était à l'origine, le recours à la main-d'œuvre étrangère était redevenu un phénomène structurel, tout sauf passager, d'où l'abandon progressif de la théorie de la rotation de cette main-d'œuvre au profit d'une autre prônant son intégration. Il faut dire que de 16,4 % de la population active en 1960, la part de travailleurs étrangers est passée à 23,3 % en 1963 et à 25,6 % en 1972⁵⁷, en dépit de nouvelles mesures politiques restrictives dont le but était d'éviter une surchauffe conjoncturelle par la fixation d'un pourcentage



Cantine sur le chantier de l'autoroute de contournement en 1987, Interfofo.

maximum d'étrangers par entreprise. C'est également au début des années 1960 que les Espagnols viennent en Suisse: alors qu'il n'y en avait pratiquement pas en 1959, ils sont 82 000 cinq ans plus tard.

Il faut noter que la catastrophe de Mattmark⁵⁸ qui coûta la vie à 88 travailleurs – dont une grosse majorité d'étrangers, surtout italiens – contribuera à la reconsidération de la politique migratoire. Même si la Suisse ne fut pas condamnée pour cette tragédie,

57 *Ibid.*

58 Le 30 août 1965, un pan du glacier de l'Allalin s'est effondré sur le chantier du barrage de Mattmark et ses baraquements.



Manifestation du 1^{er} mai 1988, Interfoto.

la mauvaise conscience qui résultera de ce drame amènera à vouloir améliorer la stabilité des permis de travail de la main-d'œuvre étrangère ainsi que ses conditions de travail et de sécurité.

La volonté d'intégration des étrangers qui se manifeste dès les années 1960 implique des changements politiques. Il s'agit d'abord de leur faciliter un séjour durable dans le pays, en leur faisant miroiter une possible naturalisation. La première des mesures est d'autoriser plus facilement la venue des familles de titulaires de permis B (permis annuels). Ce faisant, la population étrangère totale augmente plus rapidement que la population étrangère active, ce qui accroît la demande de logements, de places dans les écoles, etc. Ainsi devient-il nécessaire d'achever des travaux d'infrastructures longtemps retardés qui nécessitent à leur tour la venue d'ouvriers étrangers supplémentaires ! La population de la Suisse passe de 4,7

millions d'habitants en 1950 à 6,3 en 1970, soit une augmentation de plus de 30 % en vingt ans.

Les étrangers occupent le plus souvent les emplois les moins attractifs, les plus précaires et les plus pénibles, délaissés de surcroît par les Suisses. Mais ce n'est pas toujours le cas, puisque, par exemple, viennent aussi en Suisse, des mécaniciens qualifiés qui obtiennent directement le permis B. Une partie de la population active suisse ou étrangère déjà résidente passe alors du secteur secondaire au secteur tertiaire, tandis qu'à l'intérieur de la classe ouvrière, les Suisses se maintiennent dans les professions les plus qualifiées, donc les mieux rétribuées et les plus gratifiantes, voire dans des postes hiérarchiques. Mais cette ascension sociale ne se fait évidemment pas uniformément. Ceux qui n'y participent pas considèrent alors les étrangers comme des envahisseurs destructeurs des anciennes relations de travail. À cela s'ajoutent les problèmes dus à la perception de la cohabitation entre groupes de cultures différentes.

Comme le relèvent Steinauer et von Allmen⁵⁹, dans un premier temps, la xénophobie se retrouve également au sein des syndicats. L'USS exprime même son intention de syndiquer en priorité les ouvriers suisses car elle les juge plus stables. Toutefois, l'afflux massif de saisonniers rend bientôt impossible une telle position. De plus, l'enjeu financier que représentent 88 000 saisonniers, dont seul un quart est syndiqué, n'est pas à négliger. S'ouvre dès lors, dans ce vivier étranger, une période de recrutement massif et systématique de membres des syndicats. La FOBB conclut même un accord avec l'Office fédéral de la santé publique pour être présente aux contrôles sanitaires d'entrée des saisonniers, afin de mieux pouvoir les syndiquer.

L'arrivée dans les syndicats de militants non francophones, d'abord en particulier d'Italiens, provoque un problème linguistique

59 Steinauer Jean, von Allmen Malik, *Changer la baraque, les immigrés dans les syndicats suisses 1945-2000*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2000.

inattendu. Désormais, l'italien est la langue des chantiers, voire des usines, et les syndicats sont forcés de tenir des assemblées dans cette langue, au demeurant « nationale ». Il en résulte entre autres des trous dans certains procès-verbaux d'assemblées syndicales tenus par des non-italophones !

La Section III de l'UOG : les cours pour réfugiés et immigrés

Après la mise sur pied sous la présidence de Moïse Berenstein de premiers cours à l'intention de requérants d'asile en 1960 déjà, c'est en 1961 que des cours spécifiquement conçus pour les immigrés ont lieu pour la première fois dans le cadre de l'UOG. La mise sur pied de ces cours doit beaucoup à un militant ouvrier imprimeur espagnol, Pedro Vazquez, réfugié à Genève. Ces enseignements sont entièrement assurés par des bénévoles – comme aujourd'hui.

L'un de ces premiers cours est annoncé en ces termes ⁶⁰ : « *L'UOG organise, en collaboration avec le consulat général d'Italie, un premier cycle de leçons destinées aux travailleurs italiens de Genève.* » Suit le programme des différentes leçons, qui ont pour objet « Les institutions publiques de la Suisse », « L'Italien en Suisse », « Les maladies de la peau et le travail », s'y ajoute une conférence, donnée par le vice-consul d'Italie, sur « Giuseppe Garibaldi, héros de l'Unité italienne ». On le voit, initialement, ces enseignements ne visent pas l'intégration des immigrés italiens à travers l'étude du français. Ce sont au contraire des cours identitaires tendant à préserver la conscience de leur origine.

Cette nouvelle orientation de l'UOG est prise suite à l'augmentation spectaculaire du nombre d'immigrés dans les cours publics, mais également au sein du Centre de formation pour cadres ouvriers.

60 AUOG XV/6.

C'est en effet à cette même époque que l'afflux d'immigrés et de saisonniers se fait sentir dans les syndicats.

Il est difficile d'établir à quel moment et dans quelles circonstances les cours pour étrangers sont devenus davantage des cours de français que de culture générale dans leur langue. Avant 1969, aucun rapport d'activité, procès-verbal ou programme ne mentionne une telle évolution.

Le programme d'octobre-décembre 1963, annonce la réouverture prochaine de la Bibliothèque italienne, à la rue de Neuchâtel et, en même temps, l'ouverture d'une Bibliothèque espagnole pour le groupe espagnol de l'UOG. Mais on ne connaît ni le contenu de ces cours, ni celui de ces bibliothèques. On peut supposer que les cours pour Italiens, créés en 1961, ont accompagné la création de la Bibliothèque italienne. Elle succède à celle fondée dans les années 1930, mais qui était constituée surtout d'ouvrages politiques.

Dans le programme de janvier-mars 1964, une note annonce que les cours de culture générale pour Espagnols et Italiens ont



Cours de l'UOG dans ses locaux de la rue Simon-Durand.

lieu comme précédemment. Et les bibliothèques sont maintenant ouvertes régulièrement, une permanence de deux heures étant assurée quotidiennement par une bénévole.

En 1965, les cours de culture générale pour Espagnols et Italiens se poursuivent, tandis que la bibliothèque s'enrichit d'une section portugaise en cours de réalisation. Cette section est prête dès la rentrée scolaire de 1966. C'est en 1969 qu'apparaît dans le programme de janvier-mars la première mention de cours de français pour immigrés. La répression du Printemps de Prague par l'Union soviétique en août 1968 ayant provoqué un afflux de réfugiés tchécoslovaques, un cours de français est mis sur pied à leur intention dès l'automne.

Notons enfin qu'en collaboration avec le groupe espéranto «la Stelo», un enseignement de cette langue est également donné. Une première tentative avait eu lieu durant trois ans, entre 1931 et 1934.

L'UOG parie sur l'intégration de l'immigration

Les cours des années 1960 montrent à l'évidence que l'UOG, en particulier grâce à Moïse Berenstein, a su prendre en compte le nouveau visage du monde ouvrier: celui-ci a été transformé par l'immigration et n'est plus essentiellement composé d'ouvriers suisses ou intégrés de longue date, mais de nouveaux arrivants qui ignorent tout de la culture helvétique. À la fin des années 1960, l'UOG s'est donc adaptée à ce nouveau public, en visant son intégration.

Ainsi, en 1969 et 1970, près de 700 personnes bénéficient des cours pour ouvriers étrangers qui se déroulent à l'école du Grütli et à l'école primaire de la rue de Neuchâtel pour les élèves italiens et espagnols, tandis que les Tchécoslovaques suivent les leurs à l'Université de Genève.

La tendance à l'autonomisation de ces cours s'observe à l'intérieur même de la Section III de l'UOG, où chaque groupe possède

Comptine

Pour épeler au guichet

On prononce "DJELAL"

On écrit comme ça

comme DANIEL
comme JACQUES
comme EMILE
comme LOUISE
comme ANNA
comme LOUISE

*Je m'exerce,
je m'appelle:*

On écrit "BERIVAN"

Comme ça se prononce :

comme BERTHE
comme EMILE
comme ROBERT
comme IDA
comme VICTOR
comme ANNA
comme NICOLAS

A chaque lettre, son prénom !

Mais pour le Q, on dit QUITTANCE

Et pour le K, on dit KILO

Pour le Z, ZURICH ou ZERO

Tableau d'épellation

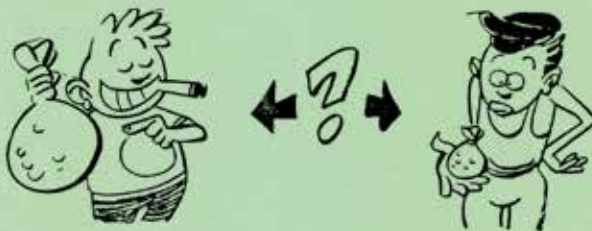
A	Anna	N	Nicolas
B	Berthe	O	Olga
C	Cécile	P	Paul
D	Daniel	Q	Quittance
E	Emile	R	Robert
F	François	S	Suzanne
G	Gustave	T	Thérèse
H	Henri	U	Ulysse
I	Ida	V	Victor
J	Jeanne	W	William
K	Kilo	X	Xavier
L	Louise	Y	Yvonne
M	Marie	Z	Zurich

une indépendance, certes relative. En 1970, le groupe espagnol est le plus important et son programme comporte deux parties bien distinctes: le programme principal, qui réunit tous les cours de base pour ouvriers provenant de ce pays, mais aussi un programme complémentaire pour ceux d'entre eux qui désirent poursuivre leurs études secondaires jusqu'au baccalauréat espagnol. Se forme également autour de l'UOG une troupe de théâtre ibérique qui propose chaque année un spectacle. Son succès est tel qu'elle est aussi appelée à jouer hors de Suisse.

En 1972, le groupe espagnol reste le plus étoffé. Face à lui, le groupe italien, pourtant potentiellement le plus important d'un point de vue numérique, ne connaît pas le même succès: il faut tenir compte du fait que dans ces mêmes années, une dizaine d'organisations culturelles italiennes donnaient des cours semblables à leur intention. De plus, cette immigration étant plus ancienne, on peut raisonnablement penser qu'elle est également mieux intégrée et a moins besoin de l'UOG.

C'est en 1977 que le groupe portugais devient le plus nombreux suite au départ des Italiens et des Espagnols. Cette émigration avait initialement été tournée vers la France, où elle remplaçait les Italiens et les Espagnols ayant préféré l'Allemagne et la Suisse. Entre 1962 et 1963, 800 000 Portugais (sur une population totale de 9 millions d'habitants) viennent ainsi en France. Mais, suite au choc pétrolier de 1973, celle-ci ferme ses frontières pour faire face à la crise économique et au chômage qui en résultent. Les Portugais se tournent alors vers la Suisse – croisant les réfugiés politiques qui retournent au Portugal à la suite de la Révolution des œillets du 25 avril 1974. Cette année-là, les ressortissants de ce pays représentent 52 % de la population totale de la Section III. Les Portugais sont d'abord des saisonniers, mais ils vont peu à peu s'établir et l'explosion du nombre de résidents à Genève aura surtout lieu depuis 1986 pour se développer régulièrement jusqu'à aujourd'hui, puisqu'en 2010 un seuil est

J. S.



Julien
25-3-87

La paie du saisonnier dans l'agriculture

Le premier jour, le patron m'a dit: «Je vous paie 1730 francs par mois» Après un mois de travail, j'ai reçu mon salaire dans une petite enveloppe: il y avait un billet de mille francs et seulement 4.35 francs en monnaie. J'ai demandé une feuille de paie pour avoir l'explication de la différence. Je suis allé avec la feuille de paie au syndicat. Maintenant, je comprends. Le patron me paie bien 1730 francs, mais il retient 725.65 francs. Voici pourquoi. Il retient les cotisations sociales: 91.70 francs. C'est fixé par la loi, ça fait 5,3 % du salaire. Il retient encore l'assurance-accidents qui coûte 16.40 francs et l'assurance-maladie qui coûte 36.75 francs. Il faut ajouter 17.50 francs pour la caisse de retraite. Au total, c'est presque le dixième de mon salaire qui va dans les caisses d'assurances: 162.35 francs. Ensuite, le patron retient 113.30 francs pour les impôts. C'est le patron qui envoie l'argent à l'Etat, on appelle ça "l'impôt à la source". Les Suisses, eux, paient directement leurs impôts à l'Etat. Enfin, le patron me retient 90 francs pour la chambre, parce que je loge chez lui et 360 francs pour la nourriture, parce que je mange aussi chez lui. En somme, le logement et la nourriture font un quart de mon salaire: 450 francs. Donc: sur le papier, je suis payé 1730 francs par moi, mais je reçois 1'004.35 francs en espèces et 450 francs en nature. Le reste va aux assurances et aux impôts.

franchi, il y a alors davantage de Portugais à Genève que d'Italiens et d'Espagnols réunis (33 542 contre 33 494). Mais il faut évidemment tenir compte de l'ancienneté de l'immigration italienne et espagnole et donc d'un nombre important de naturalisations, y compris des enfants, ainsi que des nombreux retours au pays au moment de la retraite.

Cette immigration plus récente n'est pas encore prise en charge par d'autres institutions et l'UOG a « l'exclusivité » des cours destinés aux Portugais. De plus elle reçoit l'appui de la Direction générale pour l'éducation permanente du Portugal, sous forme de livres, mais aussi d'équipements audiovisuels. Une collaboration régulière s'instaure entre l'UOG et le Consulat portugais issu de la Révolution.

Un facteur marquant du développement du groupe portugais à l'UOG est la cohésion de cette communauté. Le bouche-à-oreille fonctionne à merveille et fait affluer les élèves.

Diverses activités « internationales » se développent également autour des différents groupes nationaux : la création d'un groupe labo photo connaît en 1976 un succès marqué qui ne se démentira pas jusqu'en 1994, soit pendant dix-huit ans. Naît alors aussi une équipe de football se revendiquant de l'UOG.

En 1978, suite aux développements en cours de la Section III, il apparaît indispensable d'engager un animateur à mi-temps en la personne de Pier-Angelo Neri pour s'occuper de la coordination des activités de cette Section où la fréquentation des différents groupes nationaux suit les mouvements de population des salarié-e-s. Ainsi, un groupe yougoslave (composé principalement de Kosovars nouvellement arrivés sur le marché du travail helvétique) voit le jour en 1977, alors que, on l'a vu, le nombre d'Italiens et d'Espagnols⁶¹ diminue.

61 La mort du dictateur espagnol Franco en 1975 et la démocratisation qui s'ensuit permet à de nombreux réfugiés politiques espagnols de rentrer dans leur pays.

Quant à l'effectif féminin parmi les élèves de l'UOG à cette époque, il reste limité, malgré une tentative en 1978 de donner des cours durant la journée. Selon Georges de Preux, qui préside alors la Section III, les habitudes sociales et les contraintes familiales l'emportent encore sur les ambitions d'égalité entre hommes et femmes.

D'autres nouveaux publics

Au cours des années 1980, l'UOG s'ouvre à d'autres publics. De nombreuses nouvelles nationalités y font leur entrée, notamment les Turcs et les Kurdes, mais également des réfugiés et requérants d'asile de multiples provenances. Les groupes de travail deviennent alors plurinationaux. Ces groupes démontrent que les cours de l'institution n'intéressent plus seulement les ouvriers, mais aussi les travailleurs du secteur tertiaire alors en pleine expansion à Genève, en particulier dans les domaines de l'hôtellerie-restauration, des services à la personne et du nettoyage.

Enfin, l'UOG dispense désormais encore d'autres types de cours visant des publics ciblés. Ainsi, les trois organismes qui s'occupent alors à Genève de la prise en charge des réfugiés politiques (le Bureau central d'aide sociale, Caritas et le Service régional d'accueil aux réfugiés) demandent en mai 1979 à l'UOG d'organiser des cours de français intensifs spécialement adaptés aux réfugiés. Ces cours ont lieu du mois d'octobre au mois de décembre, à raison de trois heures par jour, cinq jours par semaine, pendant douze semaines. L'expérience continuera jusqu'en 1981, date à laquelle ils seront supprimés pour inciter les réfugiés à s'intégrer dans les groupes existants d'enseignement du français.

L'alphabétisation des migrants

À partir du milieu des années 1970, l'UOG prend conscience d'un nouveau problème récurrent : l'illettrisme d'une partie des travailleurs migrants. Certains d'entre eux n'ont fréquenté l'école que pendant peu de temps, voire pas du tout. On estime à plusieurs centaines le nombre d'analphabètes vivant à Genève en 1977. Deux types de victimes de l'illettrisme sont toutefois à distinguer : celles qui n'ont jamais reçu de formation linguistique et celles qui en ont reçu une élémentaire mais qui l'ont perdue par manque de pratique⁶². En 1974, suite à plusieurs demandes de travailleurs, l'UOG confie à quelques collaborateurs la tâche de les instruire sur une base individuelle. Leur intervention tout empirique a le grand mérite de répondre immédiatement et efficacement à une demande urgente.

Dans le courant de 1975, les animateurs de cet enseignement décident de se réunir régulièrement⁶³ afin de parvenir à de meilleurs résultats. Ces réunions débouchent sur la constitution du Groupe Alpha (pour alphabétisation). Si, dans un premier temps, ses membres se rencontrent plutôt pour confronter des résultats, partager des idées, rapidement l'objectif devient la création d'une méthode pédagogique pour l'alphabétisation, mais dans quelle langue ?

Si le français paraissait logique pour le groupe Alpha, certains travailleurs, notamment italiens, demandent à s'alphabétiser dans leur langue maternelle. Ils se trouvent en Suisse depuis quelques années déjà et leurs enfants y sont scolarisés. Leur déracinement est notable, et l'alphabétisation dans leur langue maternelle est une manière de se réapproprier leur patrimoine culturel, de renforcer le lien avec leur pays, parfois dans l'espoir d'un futur retour. Il est ainsi décidé de créer des groupes d'alphabétisation en langue française,

62 Neri Pier-Angelo, *L'alphabétisation : buts, expériences, problèmes*, texte pédagogique n° 2, UOG, 1977.

63 PV du Comité de l'UOG 1974-2005, AUOG.



Cours de l'UOG dans ses locaux de la rue Simon-Durand, sans date.

italienne, puis espagnole. Il ne s'agissait donc pas d'un apprentissage du français, mais bien d'une alphabétisation de base dans la langue d'origine.

Composés d'un nombre limité de personnes, ces groupes suivent une méthode basée sur la langue orale, sur laquelle viennent se greffer, comme supports, l'écriture et la lecture. Les formateurs sont des bénévoles, encadrés par des étudiants de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève. En 1977, l'Unesco a distingué le groupe Alpha pour ses efforts, et cette méthode est devenue très populaire dans les milieux de l'enseignement primaire public genevois. Elle donnera lieu à la production d'un matériel pédagogique qui rencontrera un vif succès.

6.

Crises et nouvel élan

Crise économique, mais également crise à l'UOG : dans les années 1980, celle-ci repart sur des bases transformées en s'adaptant à de nouveaux besoins et en connaissant un développement important de l'effectif de chacun de ses publics.

Les syndicats se réinvestissent dans l'UOG

De 1945 à 1974, la Suisse (comme l'ensemble des pays occidentaux) connaît une période de croissance économique et de plein-emploi célébrée sous le nom des Trente Glorieuses. L'irruption de la crise économique dans le milieu des années 1970 (les premiers licenciements ont lieu en octobre 1974), mais aussi les conséquences des événements de Mai 1968 ne sont pas sans effets sur l'UOG, qui continue à remplir son rôle de contributrice au consensus social alors que les syndicats évoluent et se radicalisent en retrouvant une combativité mise sous le boisseau depuis la guerre. La résistance aux licenciements et au chômage partiel amène à des conflits collectifs, tandis que les idées de Mai 1968 redonnent aux travailleurs et à leurs syndicats une motivation idéologique, une conscience et une pratique de lutte des classes, qui sont à l'opposé du consensus social. À nouveau, l'UOG se retrouve confrontée à l'alternative qui s'est posée, avec différentes nuances, à plusieurs moments de son histoire : l'éducation des ouvriers a-t-elle pour fin de les rendre plus instruits et mieux insérés dans un système social consensuel ou, au contraire, doit-elle favoriser leur émancipation et les rendre plus aptes au combat social ?

Au début des années 1970, à travers son Institut des sciences de l'éducation, l'Université prend une part encore plus active au sein de l'UOG. Elle évalue notamment la qualité des cours des Sections II et III et semble prendre ainsi l'ascendant sur le « corps syndical », ce qui contribue en partie au désintérêt des milieux syndicaux. Celui-ci se manifeste en particulier dans les activités de la Section II, mais également en 1978 par l'absence de soutien à l'exposition « Ouvr'Histoire », lors de laquelle *« l'absence des sections syndicales de l'USCG a été remarquée par une partie des visiteurs »*⁶⁴.

Le désengagement des syndicats conduit bientôt à leur mise en minorité de fait au sein du comité de l'UOG. On y trouve alors

64 Rapport annuel UOG 1978, AUOG.

notamment, outre l'Université, quatre personnes membres du Parti radical : Guy Olivier Segond, conseiller administratif de la Ville de Genève ; Lise Girardin, ancienne conseillère administrative de la Ville de Genève ; Henri Cartier, directeur de l'Office du personnel de l'État et le député Jacques Torrent, représentant les Syndicats autonomes. Quant à Gustave Töffel, le délégué des Syndicats chrétiens, c'est un ancien député du Parti démocrate-chrétien.

L'élément déclencheur de la crise générée par cette évolution sera l'acceptation au sein du comité de l'UOG du directeur des Ateliers de Sécheron, Claude Rossier, le 18 avril 1980. Il avait été proposé par Alexandre Berenstein, président de l'UOG, et Henri Cartier, membre du bureau du comité⁶⁵. Cette décision est immédiatement suivie d'une réaction vigoureuse de Jean-Pierre Thorel*, secrétaire syndical et représentant de la FTMH au comité de l'UOG, qui écrit :

[...] si la décision concernant M. Rossier devait être maintenue, je vous prierais alors de prendre note de ma démission du Comité de l'UOG, car je pourrais déduire que la collaboration de classe s'est installée de façon beaucoup trop forte et qu'en ce qui me concerne, je n'aurais plus la place dans un comité de ce type »⁶⁶.

En associant les Syndicats chrétiens à sa mobilisation, l'USCG se réinvestit dans l'UOG. Au début des années 1980, les syndicats proposent une réforme des structures et des statuts de l'UOG afin de réaffirmer leur position historique dans l'institution⁶⁷. Une assemblée générale tenue le 7 septembre 1981 adopte les nouveaux

65 PV de la séance du comité du 18 avril 1980, AUOG, classeur J.-P. Thorel.

66 Lettre de Jean-Pierre Thorel au comité de l'UOG, 24 avril 1980, AUOG, classeur J.-P. Thorel.

67 PV du comité de l'USCG du mardi 2 décembre 1980, AUOG, classeur J.-P. Thorel.

statuts rédigés par Alexandre Berenstein, qui les définissait en ces termes :

Les nouveaux statuts, dont j'ai personnellement rédigé le projet, rappellent le rôle de l'USCG dans l'UOG, mais ont pour but d'élargir la base de cette institution en réunissant en son sein des membres collectifs et des membres individuel, les uns et les autres devant concourir à la formation de la volonté commune.⁶⁸

Il n'empêche, ces nouveaux statuts donnent désormais aux syndicats une majorité quasi automatique grâce à un nombre de voix correspondant à l'importance numérique de leurs effectifs. Aussitôt, Jean-Pierre Thorel écrit dans le journal *Syndicats libres*, en octobre 1981, un article intitulé « *Université ouvrière de Genève. Un nouveau départ* », selon lequel les nouveaux statuts de l'UOG « *permettront aux syndicats, en particulier à l'USCG, de reprendre la place qui lui revient de droit dans cette institution* » et « *l'UOG sera ainsi à nouveau l'instrument de formation et de perfectionnement des syndicats* ».

À la suite de cet article, Alexandre Berenstein donne sa démission par une lettre du 13 novembre 1981⁶⁹. Il s'élève contre la volonté de l'USCG de diriger l'UOG à distance, ce qui va à l'encontre de sa volonté d'en élargir l'assise institutionnelle, tout en accordant une prépondérance aux syndicats en tant qu'organisations plutôt qu'à des syndicalistes en tant que personnes :

Il est évident que l'USCG peut formuler des propositions au sujet de l'activité de l'UOG et charger ses représentants de les défendre au sein des organes de cette dernière. Mais il est inadmissible que

68 Lettre d'Alexandre Berenstein à Georges de Preux, 13 novembre 1981, AUOG classeur J.-P. Thorel.

69 *Id.*

les décisions soient prises à l'extérieur de l'institution et lui soient imposées.

Il se retrouvait ainsi de fait dans la situation du comité de l'UOG qui dans les années 1930 avait déjà dû défendre son autonomie contre l'USCG et le Parti socialiste de Léon Nicole. Et il relève que les sessions de formation syndicale ont été mises en sommeil sur proposition des syndicats eux-mêmes et du secrétaire général de l'USCG, André Baudois, responsable de la Section II.⁷⁰

Effectivement, au terme de la session de 1979 du Centre de formation des cadres ouvriers, le comité de l'UOG avait décidé de suspendre les sessions de ce centre afin d'en repenser l'organisation. En 1980, les cours reprirent sous la forme d'un séminaire intensif d'une semaine, suivi par 17 personnes, qui se déroula à Sainte-Croix. Cette semaine fut complétée par une session « traditionnelle » à l'UOG. Mais cette formule peu satisfaisante est abandonnée dès l'année suivante car organiser des cours en semaine en dehors de Genève est un obstacle à une forte participation.

Georges de Preux, vice-président, assume la présidence ad interim de l'UOG, jusqu'à l'assemblée générale du 4 décembre 1981. Celle-ci élit comme président Jean-Pierre Thorel, nomme un nouveau comité comprenant une majorité de syndicalistes, des représentants des différentes Sections et donnant une place à un représentant de l'Université. Un bureau composé de cinq syndicalistes est également nommé; il sera rapidement élargi à des représentants des Sections. La (re)prise de pouvoir des syndicats est soutenue par le Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI), les Colonies libres italiennes (CLI) et l'Association des travailleurs espagnols émigrés en Suisse (ATEES).

70 Ce conflit se double d'un autre: le comité de l'UOG a licencié son secrétaire général, Umberto Tosi à cause de problèmes relationnels et parce que celui-ci avait licencié sans raison sa secrétaire. Pour défendre Tosi, un comité de soutien se crée, qui deviendra ensuite en partie le groupe qui quittera l'UOG pour fonder l'Université populaire de Genève.

Crise ouverte à l'Université ouvrière 25.11.81
Le licenciement du secrétaire général entraînera-t-il une « prise de pouvoir » des syndicats ?

CRISE A L'UNIVERSITÉ OUVRIÈRE
Les syndicats veulent redevenir maîtres chez eux 3.12.81

Université ouvrière
L'incident est clos 17.12.81

En automne 1981, l'UOG défraie la chronique.

Suite à cette « reprise en main », certains animateurs de la Section III craignent que les syndicats décident d'arrêter les cours de langues destinés aux immigrés et concentrent l'activité de l'institution sur les cours syndicaux. En 1982, ces animateurs quittent l'UOG pour fonder l'Université populaire de Genève. Après coup, on peut voir que leurs craintes étaient infondées, puisque les syndicats n'ont jamais remis en cause les cours pour immigrés, qui étaient fréquentés en grande majorité par leurs membres et militants. Au contraire, ils les ont développés. En témoigne la parution presque simultanée de deux communiqués de presse utilisant le même vocabulaire. Du côté de l'UOG, on promet que : « *Les activités d'alphabetisation et d'intégration des travailleurs immigrés et réfugiés seront maintenues et développées.* » Tandis que les démissionnaires affirment : « *Ces enseignants vont poursuivre ailleurs leur enseignement bénévole, y compris l'alphabetisation des immigrés et réfugiés politiques, pour que ceux-ci n'aient pas à souffrir de leur démission.* »⁷¹

⁷¹ Le Courrier, 15 et 18 décembre 1981.

La nouvelle UPG contestera dès lors à l'UOG sa subvention, mais celle-ci sera maintenue sur décision du chef du DIP, le socialiste André Chavanne.

Nouveau départ de la formation des cadres ouvriers

L'investissement par les syndicats des organes de direction de l'UOG amène à une redéfinition de la formation des cadres ouvriers en fonction des différents types de besoins des militants syndicaux. Cette formation des cadres ouvriers est alors prise en charge principalement par des secrétaires syndicaux, avec l'aide de militants formés et de spécialistes des matières abordées.

La formation syndicale

Dans un des *Cahiers du GREOP* intitulé «Éducation ouvrière-éducation populaire», paru en 1983, Georges Tissot, en sa qualité de secrétaire syndical et de membre du bureau de l'UOG, plaide en ces termes pour la formation syndicale :

La formation syndicale n'est ni un luxe ni un gadget. Elle est un écho et un outil pour le double but du syndicat :

- défendre quotidiennement et collectivement les intérêts immédiats des travailleuses et des travailleurs ;
- se battre pour leurs intérêts à long terme, c'est-à-dire travailler à leur émancipation autonome, donc au changement de la société.

C'est donc naturellement que la formation syndicale aura aussi deux aspects :

- se former pour défendre ses intérêts, formation « technique » sur le droit du travail, les assurances sociales, les dispositions des conventions collectives, etc.
- se former pour mieux comprendre l'environnement économique, social et politique afin d'être un acteur du changement.

Mais nous avons la volonté de ne rendre cette distinction que formelle, car il n'est de pire piège que de croire à la neutralité des « techniques », qu'il s'agisse du droit du travail ou des mécanismes économiques.

Face à l'aliénation des travailleurs (et parfois de leurs organisations !) par la formidable intoxication permanente ambiante, la formation syndicale aura donc notamment les caractéristiques suivantes :

- la formation est un moyen de rendre chaque syndiqué apte à prendre ses affaires en main, donc toute sa place dans le syndicat. C'est une condition de la démocratie syndicale ;
- l'action est aussi formation. Les dissocier serait reproduire des divisions paralysantes, approfondir le fossé entre le vécu et l'appris ;
- la formation est aussi un moyen de se réapproprier la mémoire ouvrière, d'apprendre son propre savoir, de se forger une culture autonome ;
- la volonté de rendre les militants plus aptes à s'assumer de manière indépendante a comme conséquence le fait que les formés deviendront à leur tour, et très rapidement, formateurs. La nécessité d'expliquer, de rediffuser ce que l'on vient d'apprendre ou ce qui est intuitif oblige à approfondir sa connaissance et sa perception globale. [...]

La volonté de nos syndicats que les travailleuses et les travailleurs prennent leur destinée en main au travers des organisa-

tions qu'ils se sont données rend indispensable une formation syndicale qui tienne compte de l'ensemble de la réalité sociale et utilise pour ce faire tous les instruments qui peuvent être à disposition.⁷²

Ces cours sont organisés pour les militants syndicaux de base ou pour les membres de commissions d'entreprises. Ils ont pour objets la politique conventionnelle dans plusieurs secteurs; les techniques de négociation; l'économie politique; la législation sociale (en particulier pour les immigrés et réfugiés); la rédaction de tracts et brochures, deux cours de trois jours étant consacrés, en outre, à l'animation syndicale sur le lieu de travail.

Apparaissent en même temps des cours conçus pour des publics spécifiques: les juges prud'hommes, les délégués à l'hygiène et à la sécurité, les délégués dans les caisses de pension (plus de 200 participants au début des années 1990) et les commissaires d'apprentissage.

La fréquentation est assidue pendant plusieurs années: 207 participants en 1982, encore plus de 170 en 1987 et 1988. Mais la commission de la Section II constate que le public est forcément limité et se renouvelle peu: les militants de base n'apparaissent pas spontanément; de plus, les juges prud'hommes, par exemple, sont nommés pour six ans. Elle continue alors d'organiser les cours pour les publics spécifiques (juges, délégués, commissaires) et propose des soirées sur des sujets d'actualité, ce qui aboutira à la fusion des Sections I et II dans une nouvelle entité appelée Secteur Citoyenneté sur lequel nous reviendrons.⁷³

72 Tissot Georges, Préface à Péclard Daniel «Évaluation de quelques actions de formation syndicale en Suisse romande 1976-1980», in «Éducation ouvrière – éducation populaire», *Cahiers du GREOP*, Genève, 1983, 89-90.

73 Voir plus loin la transformation des «Sections» en «Secteurs» et la nouvelle définition de ceux-ci en 1994.

Une conséquence de la crise économique et du chômage : la création de la Section IV

Dans le rapport annuel de 1982, le message du nouveau président de l'UOG, Jean-Pierre Thorel, se termine par une phrase annonciatrice d'une évolution de l'institution :

La crise économique fait naître de nouveaux besoins auxquels l'UOG s'efforcera de répondre par les méthodes originales qui font [d'elle] une institution unique en son genre.

Ces nouveaux besoins concernent la formation des chômeuses et des chômeurs, qui se multiplient. À Genève, la fin du plein-emploi peut être datée précisément du début de l'année 1975. En Suisse, l'augmentation du nombre de chômeurs sera longtemps contenue en raison du départ de centaines de milliers d'immigrés (de 250 000 à 300 000 pour la Suisse, 30 000 pour Genève). Si le chômage atteint à la fin des années 1970 des effectifs inconnus jusqu'alors (près de 2000 chômeurs à Genève, alors qu'il y en avait 17 à temps complet en 1973 !), c'est au début des années 1980 que le taux de chômage explose.

L'UOG réagit à cette situation en offrant de nouveaux cours organisés en collaboration avec le Groupe de travail et de recherche sur l'éducation ouvrière et populaire de l'Université de Genève (GREOP). Le but général de ces cours est le renforcement de l'aptitude des chômeurs et chômeuses à rechercher et à trouver un emploi ainsi que leur préparation à l'entrée dans des filières de formation.

Un premier essai est financé à hauteur de 80 % par le canton. Le recrutement des participants s'effectue principalement par des tracts distribués auprès des caisses de chômage et par la presse syndicale. Le cours a lieu durant deux semaines complètes, du 19 au 30 novembre 1984, et réunit une trentaine de personnes sans emploi. Les sujets abordés sont variés : économie et compréhension de la crise, la struc-

ture du marché de l'emploi, les techniques de recherche d'emploi (avec des conseillers de l'Office de placement), les possibilités d'action des syndicats et le rôle de leurs caisses chômage. En plus d'outils pour la réinsertion professionnelle et la préparation à l'entrée dans des filières de formation, ces cours visaient aussi à ce que les chômeuses et des chômeurs comprennent les raisons de leur situation et ne s'en sentent pas coupables, une perception très répandue dans une Suisse sortant à peine du plein-emploi. Ainsi, on trouvait dans les premières sessions des cours sur les causes de la crise économique, sur la xénophobie, sur l'évolution du marché de l'emploi et sur les droits et la défense des chômeuses et des chômeurs. Au point que l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (l'actuel Secrétariat à l'économie – Seco) s'est fait tirer l'oreille pour accepter de financer ces cours, car il leur trouvait un caractère trop syndical.

Après cette première session, l'accroissement de la demande de cours pour chômeurs et chômeuses conduit en 1986 à leur développement, puis à la mise sur pied de cours de formation et de perfectionnement professionnels, qui débouche en 1987 sur la création de la Section IV de l'UOG, ratifiée par l'assemblée générale de la même année. C'est ainsi que pour la première fois de son existence, l'UOG vient à s'occuper directement de formation professionnelle ou de cours liés au travail.

La Section IV connaît tout d'abord de nombreuses difficultés financières. Initialement, les dépenses inhérentes à la conception et au développement des formations qu'elle dispensait étaient tributaires de leur financement mais, en 1988, la décision est prise de doter cette Section d'une structure permanente, occasionnant par là même pour l'UOG des frais fixes indépendants des recettes. Un budget est établi pour l'organisation de quinze cours, nombre permettant d'aboutir à l'équilibre financier. Cependant, en 1989 seuls sept cours auront lieu, pour deux raisons: d'une part une information insuffisante en direction des populations concernées et d'autre part

Le premier siècle de l'Université ouvrière de Genève

THÈMES DES COURS	PARTICIPANTS	
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?	THÈMES DES COURS	PARTICIPANTS
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?		
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?		
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?		
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?	UTILISATION DE LA PRESSE REDACTION DE BULLETINS D'INFORMATION	Membres de comités et militants actifs
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?	COURS DE BASE	Militants de base
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?	ECONOMIE POLITIQUE	Membres de comités
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?	TECHNIQUES DE NEGOCIATIONS	Militants appelés à négocier
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?	COURS DE BASE	Militants de base
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?	HYGIENE ET SECURITE	Délégués et chargés d'hygiène et sécurité dans les entreprises
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?	Ile PILIER (deuxième degré)	Délégués très expérimentés aux conseils de caisses de pension
PRUD'HOMMES, COMMENT JUGER ?	ASSURANCE CHOMAGE	Militants concernés ou intéressés

Extraits du Programme des cours de formation syndicale 1983.

une reconnaissance encore limitée des compétences de l'UOG en matière de formation professionnelle.

L'année 1990 marque un tournant pour la Section IV qui s'organise alors autour de quatre axes : des cours destinés aux jeunes désireux d'entrer en apprentissage ; des cours de technique de recherche d'emploi ; des cours de français intensifs ainsi que des cours de formation pour formateurs. En outre, ponctuellement, des cours spécifiques peuvent être mis sur pied à la demande d'entreprises. Courant 1991, faute d'un financement suffisant, ces quatre axes se réduiront finalement à deux : les cours de français pour chômeurs et les cours de formation de formateurs, sans pour autant exclure l'organisation occasionnelle d'autres cours⁷⁴.

L'Atelier permanent de formation continue

Les années 1990 marquent également l'apparition d'une activité de l'UOG qui perdure jusqu'à aujourd'hui : l'Atelier permanent de formation continue, né en février 1993, en collaboration avec la Fédération des syndicats patronaux (FSP). Cet atelier a pour but une remise à niveau et une amélioration du français écrit ou des connaissances de base en mathématiques en vue de préparer à une formation qualifiante, à une requalification professionnelle ou à un examen d'entrée dans différentes écoles. La majorité des personnes qui fréquentent l'Atelier permanent sont en emploi.

L'Atelier a un statut particulier : il constitue une entité à part, au sein de la Section IV, avec notamment sa propre comptabilité. À ses débuts, il a beaucoup de mal à subsister financièrement, car l'Office cantonal de l'emploi (OCE), mal informé, refuse de prendre en charge certaines personnes. L'Atelier doit alors s'adapter et ouvre à mi-temps, en 1994 et 1995, date à laquelle il se stabilise. Deux raisons

74 Rapport d'activité UOG 1991, AUOG.

principales expliquent l'amélioration de sa situation : l'acceptation de son financement par le nouveau Fonds en faveur de la formation et du perfectionnement professionnels (FFPP) (voir encadré ci-après) et les efforts fournis par l'UOG pour améliorer l'information auprès de l'OCE et des autres partenaires.

Du FFPP à la FFPC

En 1974, une initiative législative cantonale des syndicats demande la création d'une taxe sur la masse salariale pour encourager les organisations professionnelles à promouvoir la formation et en partager les charges. Cette initiative est adoptée par le peuple en 1978. Mais il faudra attendre dix ans pour la constitution effective du Fonds en faveur de la formation et du perfectionnement professionnels (FFPP) qui la concrétise, soit le temps passé pour que les associations patronales perdent leur recours au Tribunal fédéral sur la conformité de la loi au droit fédéral.

En 2008, le Fonds change de statut: le fonds étatique qu'il était est transformé en une fondation de droit public indépendante: la Fondation pour la formation professionnelle et continue (FFPC). Celle-ci est alimentée financièrement par une cotisation dépendant uniquement du nombre de salarié-e-s de l'entreprise. Cette cotisation est modique: aujourd'hui (2016) 29 francs par employé-e et par année.

La Fondation prend en charge les frais de cours concernant des connaissances professionnelles; les frais de formation des membres des commissions de formation professionnelle; les frais de matériel pour les procédures de qualification; l'organisation de stages interentreprises.

Pour l'UOG, cette prise en charge représente annuellement quelque 900 000 francs (sur un budget total d'environ 6 millions de francs).

7.

L'installation de l'UOG aux Grottes et son essor

Pour faire face à de nouveaux besoins, l'UOG s'installe aux Grottes en 1994, ce qui permet un développement explosif de son activité. Toutes catégories confondues, elle comptait 487 élèves en 1993 contre un peu plus de 5200 aujourd'hui !

Un développement des moyens à la hauteur des nouveaux besoins

Trouver des lieux d'enseignement adéquats a été pour l'UOG une préoccupation constante au cours de ses soixante-cinq premières années d'existence. Après avoir eu son siège à la rue de Lausanne et à la rue de Lyon, elle s'installe en 1976 dans le quartier des Acacias, à la rue Simon-Durand, dans un appartement transformé comprenant aussi quelques salles de cours. Mais ces locaux vétustes et trop petits (250 m²) conviennent mal à l'institution et surtout à son essor à partir des années 1980. La croissance du nombre d'enseignements oblige à trouver des locaux annexes disséminés dans la ville, ce qui ne favorise pas le fonctionnement de l'institution ni la perception de son identité.

Mais dès 1986 une solution se dessine : un grand projet de réaménagement du quartier des Grottes propose d'y inclure un établissement de formation. Ce sera l'UOG. Il faut toutefois attendre 1993



La salle de cours principale de l'UOG dans ses locaux de la rue Simon-Durand.



Une des salles de cours de l'UOG aux Grottes.

pour que le législateur donne son aval définitif à la construction et à un subventionnement majeur de l'institution actuelle.

Étant passés de 250 à 2300 m² en 1994, les locaux offrent désormais une tout autre qualité de travail et surtout, ils permettent à l'UOG de se centraliser et de se développer⁷⁵.

L'installation aux Grottes rend possible le lancement de nombre d'autres activités et dispositifs de formation. On peut en prendre la mesure par l'accroissement parallèle du nombre de salarié-e-s de l'UOG et du montant de son budget⁷⁶.

75 Tout d'abord à l'adresse 10, rue du Cercle. Afin de faciliter le repérage du lieu, cette adresse est transformée en 3, place des Grottes par une modification du cadastre.

76 Rapport d'activité UOG de ces différentes années.

En 1993, il n'y avait que sept salarié-e-s. Ils seront une quinzaine en 1995. Mais curieusement, ce chiffre ne comprend pas les enseignants salariés ! Il faut attendre le rapport d'activité de 1998 pour savoir qu'ils et elles sont une quinzaine. En 2005, toutes catégories confondues, l'UOG compte 60 salariés.

Quant aux bénévoles, leur nombre dépasse toujours la centaine (123 en 1995 pour 795 élèves ; 101 en 1999 ; 150 en 2005 pour 1306 élèves contre un peu plus de 500 au milieu des années 1980).

Le budget augmente également. Il était d'environ 500 000 francs en 1986, avec une subvention de 320 000 francs de l'État (dont les 30 000 francs pour la formation des cadres ouvriers) et de 50 000 de la Ville de Genève. En 1994, dès l'installation aux Grottes, il passe de 700 000 francs à plus de 2 millions. Le FFPP finance les cours à raison de 86 000 francs, l'État accorde une subvention de 860 000 francs (qui était déjà passée à 400 000 en 1991), alors que celle de la Ville atteint alors 75 000 francs. Dès 1996, la subvention de l'État augmente à 1 088 000 francs et l'apport du FFPP à 120 000. Depuis lors, ces chiffres n'ont quasiment plus bougé. Et si aujourd'hui le budget de l'UOG dépasse les 6 millions de francs, c'est en trouvant d'autres sources de financement pour les nouveaux dispositifs de formation.

1994 est donc l'année du grand déménagement de l'UOG, mais également celle de changements structurels importants. En effet, elle se dote alors d'une véritable direction, mais surtout elle abolit le système des Sections.

La disparition des Sections et des Secteurs

Le système des Sections était en vigueur depuis le début des années 1970. L'assemblée générale du 16 décembre 1988 remplace le terme de Sections par celui de Secteurs et en change la configuration en créant maintenant trois axes de travail :

- le Secteur Culture (ancienne Section III);
- le Secteur Citoyenneté (fusion des Sections I et II);
- le Secteur Professionnel (ancienne Section IV).

Mais ces Secteurs – qui étaient dotés d'une commission d'animation relativement indépendante – vont progressivement s'éteindre et l'on ne parlera bientôt plus que de « dispositifs ». Cette évolution vient sans doute de la professionnalisation croissante des cours sous la responsabilité du personnel permanent de l'UOG sans plus de dépendance vis-à-vis de l'investissement militant de personnes extérieures.



Une cérémonie de « promotions » vers le milieu des années 1990.

Le domaine de la citoyenneté

Aujourd'hui, de très nombreux cours publics continuent à être organisés dans l'esprit des débuts de l'UOG, mais avec des colorations plus syndicales et sociales que spécifiquement culturelles et scientifiques.

Ils portent notamment sur :

- les droits des salarié-e-s (droit du travail, maternité, mobbing, évaluation du travail, gérer son stress, sécurité sociale et assurance maladie avec des séances spéciales pour les frontaliers, gérer son argent) ;
- l'environnement économique et politique (l'Union européenne et ses effets sur les salaires, l'environnement, l'aménagement du territoire et l'urbanisme et la protection des locataires, la désindustrialisation, le fonctionnement politique de la Suisse).

Le domaine de la citoyenneté organise en outre :

- des tables ouvertes mensuelles pour les chômeuses et les chômeurs ;
- des cours de droit du travail pour les conseillers en placement de l'Office cantonal de l'emploi (plus de 50 participants) ;
- des ateliers de théâtre (en collaboration avec la Comédie de Genève) et de photographie.

Chaque année, l'UOG donne ainsi une dizaine de cours réunissant chacun de 100 à 130 participant-e-s.

En ce qui concerne les cours purement syndicaux, signalons l'existence, de 2002 à 2004, de séminaires de deux semaines pour des militant-e-s du monde entier organisés par l'UOG et la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM), dont le siège est à Genève.

La volonté de toucher des publics spécifiques se retrouve dès 2002 (il s'agit du début de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne) dans la collaboration avec la Maison transfrontalière du Groupement transfrontalier européen pour offrir aux frontaliers une connaissance de la Suisse et de la région genevoise (histoire et politique, aménagement du territoire, droit du travail et de la sécurité sociale...).

De leur côté, les cours pour les représentants du personnel dans les caisses de pension continuent d'être donnés, tandis que ceux destinés aux juges prud'hommes connaissent une mutation. En effet, si les cours pour mandataires syndicaux persistent encore en l'état quelque temps (jusqu'en 2006), les autres cours deviennent paritaires dès 1994 pour les juges, tant patronaux que syndicaux, par une collaboration entre la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)⁷⁷ et l'Union des associations patronales genevoises (UAPG). Pendant une mandature (de 1993 à 1998), plus de 260 juges suivront plusieurs de ces cours. Une formation spécifique sera en outre mise sur pied pour l'obtention du brevet de président-e du Tribunal, créé par une modification de la législation.

Enfin, relevons qu'en 2003, l'UOG a eu l'honneur d'être invitée par l'USS à faire partie de sa délégation à la session de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la formation au travail.

Notons qu'en 2007, l'UOG et la CGAS avaient adopté une position commune visant à se réapproprier les cours syndicaux utiles aux deux institutions, en définissant des publics cibles : membres des syndicats en général ; militant-e-s actif-ive-s ; mandataires syndicaux-ales (par exemple aux prud'hommes) ; secrétaires syndicaux-ales. Trois types de cours étaient définis : une formation technique commune

77 La CGAS a été créée en 1962 par l'USCG, l'Association des Commis de Genève et la Société des employés de commerce. Vers la fin des années 1990, elle intègre l'ensemble des syndicats de Genève – ce qui est unique en Suisse. Elle adapte sa structure en conséquence, amenant la mise en veilleuse de l'USCG qui se fond en elle.

(droit du travail, prendre la parole en public, cours sur les conventions collectives de travail); des cours de « recadrage » syndical (soit des cours « orientés syndicalement » complémentaires à des cours « objectifs », par exemple pour des juges prud'hommes); enfin des cours publics syndicaux portant sur l'actualité (votations, révisions de lois, etc.). Bien qu'adoptée par le comité de l'UOG et celui de la CGAS, cette prise de position ne verra malheureusement pas l'ombre du début d'une application.

Relevons pour le domaine de la citoyenneté les activités organisées à l'occasion du 100^e anniversaire de l'UOG en 2010 :

- la fête « officielle » du 21 octobre et le repas mis sur pied ce jour-là à la salle du Faubourg, avec plus de 200 participant-e-s, dont Charles Beer, conseiller d'État en charge du DIP et ancien président de la CGAS;
- l'exposition « UOG 100^e », tenue du 5 au 29 octobre à la Maison de Saint-Gervais, accompagnée d'un DVD présentant l'UOG et son histoire;
- une série de conférences de Marc Vuilleumier sur l'histoire du mouvement ouvrier genevois;
- ainsi que des conférences « rétro » organisées dans l'arrière-salle d'un restaurant, copies presque conformes des premiers cours de l'UOG, et retraçant l'évolution de l'astronomie, de la géologie et de la physique depuis cent ans.

Étudier le français pour mieux s'intégrer

Les cours de français dispensés par des enseignant-e-s bénévoles sont depuis longtemps au cœur de l'action pédagogique de l'UOG qui se définit à cet égard « comme un lieu de vie, d'échanges et de circulation d'information, riche d'humanité ». L'enseignement de la langue française y est dispensé au service de l'intégration à Genève



Vue d'une salle de l'exposition organisée pour le centenaire de l'UOG à la Maison de Saint-Gervais.

et en Suisse. À travers les yeux et l'accompagnement de leurs enseignant-e-s bénévoles, les participant-e-s découvrent une Genève vivante: cours en classe; sorties culturelles; découverte du réseau associatif local, des complexités du système de santé ou du réseau de transport; projections de films en collaboration avec le cinéma Le Grütli; concerts, pièces de théâtre et spectacles de danse; activités sportives; atelier de couture, etc. Ces activités, qui sont également offertes à l'ensemble du public de l'UOG, sont autant d'occasions d'acquérir une langue vivante et utile au quotidien.

En 2015, 180 bénévoles et 80 remplaçant-e-s, ont pris en charge l'animation de 70 classes de français langue étrangère et d'alphabétisation pour des apprenant-e-s venant de plus de 100 pays différents.

Les tests du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE)

Depuis 2007, sur demande du BIE, l'UOG a conçu, en collaboration avec l'OSEO⁷⁸ et Camarada⁷⁹, un test pour les étrangers-ères hors Union européenne au bénéfice d'un permis B et souhaitant obtenir un permis C anticipé. Cet examen vise à attester la connaissance orale de la langue française, au niveau A2 du Cadre européen commun de référence (CECR). Depuis 2009, ce test est également requis pour les personnes non francophones ne pouvant justifier d'une scolarité en français et souhaitant obtenir la naturalisation. Aujourd'hui, ces tests concernent plus de 700 personnes par année pour la seule UOG.

« Français Intégration » dans les communes genevoises

L'UOG dispense dans plusieurs communes genevoises des cours de français qui permettent aux personnes migrantes domiciliées dans ces communes de découvrir les différentes institutions et les services à leur disposition. Elles apprennent ainsi à prendre activement part aux activités communales. Les communes mettent des salles de cours à disposition et proposent différentes visites dans les services communaux. Elles invitent également les élèves de ces cours à assister à une séance du Conseil municipal et il arrive que, malgré des agendas surchargés, Monsieur ou Madame le/la Maire se déplace en personne pour aller à leur rencontre et dialoguer avec eux. Ces cours sont donnés actuellement dans six communes : Carouge, Grand-Saconnex, Lancy, Meyrin, Onex et Vernier.

78 L'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) a été fondée en 1936 par l'USS et le Parti socialiste suisse dans l'intention d'apporter aide et assistance aux familles ouvrières victimes de la « grande crise », tant en Suisse qu'à l'étranger. L'OSEO a commencé à venir en aide aux réfugié-e-s en Suisse au début de la Seconde Guerre mondiale. Elle dispose d'une antenne à Genève depuis 2002.

79 Camarada est une association à but non lucratif créée en 1982 pour l'accueil et la formation de femmes migrantes et de leurs enfants en âge préscolaire.

Aide aux migrants de l'Hospice général

Depuis mars 2012, l'UOG organise un cours de français destiné à des personnes migrantes prises en charge par le service de l'Aide aux migrants de l'Hospice général (AMIG). Ce cours s'adresse à des personnes ayant déjà suivi des classes de français de niveau élémentaire mais qui ont encore des difficultés à s'exprimer aisément. Près de 2000 heures d'enseignement sont ainsi données à plus de 200 participant-e-s. Pour des raisons budgétaires, l'Hospice général a décidé que dès 2017 il dispenserait lui-même ces cours.

« Sur ma route »

En 2014, l'UOG a publié un recueil de témoignages d'apprenantes et apprenants intitulé « Sur ma route », afin de leur donner la parole et démontrer qu'il n'y a pas de frontière, de nationalité, d'origine, qui rendraient « étrangères » les expériences de vie des un-e-s et des autres.

Ces textes, qui sont autant de récits de voyages, d'exil, de deuils mais aussi de découvertes, de rencontres et de réussites, sont le fruit d'un travail de plusieurs mois.

Des cours de français pour l'emploi

« Français en entreprise »

Des cours de français dits « professionnels » sont dispensés pour des salariés d'entreprises du canton de Genève. Ils visent à donner des compétences linguistiques indispensables à l'exercice d'une profession. L'ensemble de ces cours touche actuellement près de 700 participant-e-s.

Trois d'entre eux s'adressent de façon spécifique aux employés des secteurs d'activité suivants: établissements médico-sociaux (EMS), depuis 1998; métiers de la construction, du gros œuvre et du second œuvre, depuis 2000; entreprises de nettoyage depuis



File d'attente pour l'inscription à l'UOG au début des années 2000.

2012. Ces formations sont organisées en partenariat, respectivement avec la Société suisse des entrepreneurs (SSE) et l'Institut de formation de la construction (IFC); la Fédération genevoise des EMS (FEGEMS); l'École genevoise de la propreté. Depuis 2001, un dispositif « interprofessionnel » accueille des apprenant-e-s tous métiers confondus.

En outre, sur mandat du syndicat Unia⁸⁰, deux sessions de cours de français ont été organisées pour les tunneliers du chantier du CEVA, provenant majoritairement de Suisse alémanique.

Les cours « Français-Emploi »

Créés en 1990 sur la demande de l'OCE, ces cours sont financés par l'assurance chômage (92 %), l'Office cantonal des assurances

80 Le syndicat Unia est né de la fusion, en 2004, de la FTMH, du SIB, de la FCTA et de Actions-Unia.

sociales et le Service des bourses et prêts d'études (conjointement 7 %) ainsi que le Service de réinsertion professionnelle (1 %). Ils sont destinés aux demandeurs-euses d'emploi envoyé-e-s par leur conseiller-ère en placement de l'OCE ou par des assistants sociaux. Ce public est généralement allophone, peu scolarisé et peu qualifié. Les techniques de recherche d'emploi (lecture d'offres d'emploi, rédaction de CV, simulation d'entretiens d'embauche) constituent la spécificité de ces cours. En 2015, ils comptaient 255 participant-e-s, dont 146 hommes et 109 femmes. L'OCE a décidé de les supprimer en 2017 au profit d'enseignements du même ordre mais recourant exclusivement à l'informatique, une option dont, au vu de l'expérience de l'UOG dans ce domaine, la pertinence sera à démontrer pour de nombreux métiers, en particulier manuels.

Du français... et des mathématiques

Les connaissances de base en français et en mathématiques sont souvent la lacune principale des adultes qui n'ont guère eu l'occasion de les pratiquer dans leur travail, mais aussi des jeunes sortant d'apprentissage. L'UOG a donc mis sur pied plusieurs dispositifs de formation pour ces publics.

Afin d'orienter chaque participant-e vers le dispositif de formation le plus pertinent, des tests d'orientation servent à évaluer le niveau oral et écrit de français et celui de mathématiques. On compte chaque année près de 80 sessions de ces tests, pour près de 1200 personnes.

L'Atelier permanent de formation continue

Cet Atelier créé en 1993, dont il a déjà été question précédemment, a pu être « rapatrié » à l'UOG grâce à l'installation de celle-ci aux Grottes.

Malheureusement, les problèmes de financement de cet Atelier réapparaissent en 1997, suite à des modifications des lois fédérale et cantonale sur l'assurance chômage qui en diminuent fortement les ressources. Dès 1999, une prise en charge plus importante de ces cours par le FFPP permet à l'Atelier de poursuivre sa mission et de se développer grâce aussi à son intégration dans les nouveaux locaux de l'UOG. Il offre actuellement ses prestations à quelque 200 personnes par année.

L'Atelier Jeunes (16-25 ans)

Cet Atelier propose une remise à niveau en français et/ou en mathématiques à des adolescent-e-s et à des jeunes adultes, qui, après un parcours scolaire chaotique et des expériences plus ou moins heureuses, se retrouvent fortement pénalisés pour la suite de leur formation et leur entrée sur le marché du travail. Ouvert en 2007, il accueille aujourd'hui plus de 300 personnes par année.

Les cours d'appui pour apprenti-e-s du «tronc commun de la pierre»

Depuis 2007 également, ce dispositif pilote répond au problème bien identifié et reconnu de l'insuffisance des compétences en français et en mathématiques chez les jeunes apprenti-e-s de cette branche, tant à l'entrée qu'en cours d'apprentissage, indépendamment de leurs compétences manuelles.

Les cours d'alphabétisation

Ces cours, déjà existants dans les années 1970, ont repris depuis 1995 sur demande du Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)⁸¹. Ils sont destinés à un public francophone ou non, analphabète ou illettré, peu qualifié et peu ou pas scolarisé.

81 Le SIT résulte du changement de nom en 1985 de la Fédération des syndicats chrétiens de Genève.

Première leçon		Alphabet							
		A	B	C	D	E	F	G	H
		a	b	c	d	e	f	g	h
		<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>	<i>e</i>	<i>f</i>	<i>g</i>	<i>h</i>
		J	K	L	M	N	O	P	Q
		j	k	l	m	n	o	p	q
		<i>j</i>	<i>k</i>	<i>l</i>	<i>m</i>	<i>n</i>	<i>o</i>	<i>p</i>	<i>q</i>
		S	T	U	V	W	X	Y	Z
		s	t	u	v	w	x	y	z
		<i>s</i>	<i>t</i>	<i>u</i>	<i>v</i>	<i>w</i>	<i>x</i>	<i>y</i>	<i>z</i>
		Répondre OUI ou NON.							
		A est avant C _____				E est après D _____			
		T est avant R _____				O est après U _____			
		N est avant H _____				V est après F _____			
		S est avant P _____				M est après Z _____			
		B est avant L _____				G est après J _____			
Lire et classer : l'ordre alphabétique									
Pour écrire des phrases, on utilise des mots. Pour écrire les mots on utilise des lettres. Il y a 26 lettres. C'est l'alphabet. Les lettres ont un ordre dans l'alphabet, c'est l'ordre alphabétique. On s'en sert pour les annuaires, les dictionnaires...									

Extraits des pages 9 et 10 de la première leçon d'un cours d'alphabétisation d'adultes donné à l'UOG.

Les personnes en emploi bénéficient du chèque annuel de formation pour payer leur écolage, tandis que les cours de celles qui sont en recherche d'emploi sont financés par l'assurance chômage et le Service de réinsertion professionnelle, parfois par l'Office cantonal des assurances sociales.

En 2014, le cours d'alphabétisation a donné lieu à six sessions d'environ 160 heures chacune, pour 118 participant-e-s (63 hommes, 55 femmes), dont 40 % de demandeurs-euses d'emploi.

Un nouveau champ d'action de l'UOG : la formation professionnelle et continue

La formation continue pour concierges

Depuis septembre 2003, l'UOG offre, en collaboration avec le Centre de formation professionnelle technique (CFPT), les syndicats et les associations professionnelles, une formation continue pour concierges d'immeubles, commanditée par l'Association professionnelle des gérants et courtiers en immeubles et, depuis 2004, une formation pour concierges d'écoles et de salles communales mandatée par l'Association des communes genevoises. Les participant-e-s (de 25 à 30 chaque année) ayant réussi les évaluations finales reçoivent un certificat de formation continue reconnu par l'État.

Ces deux formations s'articulent de façon spécifique autour de quatre objets : le métier et la profession de concierge ; la communication et ses défis ; l'hygiène, la santé et la sécurité au travail ; la protection de l'environnement.

Depuis le second semestre 2015, le partenariat de l'UOG avec l'École genevoise de la Propreté comprend en outre une intervention auprès des apprenti-e-s de première année du CFC d'agent de propreté. Visant à favoriser leur autonomie, elle porte durant un trimestre sur la méthodologie pour apprendre, l'entraînement à l'attention, la concentration et la mémorisation, l'organisation des temps d'étude et du matériel.

Cours pour les apprenti-e-s aide-maçon et aide-carreleur

Un dispositif analogue au précédent a démarré en août 2011 pour les apprenti-e-s visant à obtenir l'Attestation de formation professionnelle (AFP) d'aide-maçon et d'aide-carreleur. Il fait partie intégrante de leur formation et leur offre des outils pour « apprendre à apprendre » et mieux s'organiser dans leur travail et leur façon d'étudier.

Cours de rédaction d'écrits professionnels

Ce cours de 30 heures a été donné une seule fois en 1995 à des permanents du SIT. En 2002, passé à 40 heures, il a été proposé à un plus large public. Il s'adresse depuis à toute personne qui souhaite améliorer ses capacités en rédaction dans le cadre professionnel et qui possède déjà une bonne maîtrise de la langue française écrite.

Formations de base et continue de formateurs et formatrices d'adultes et d'enseignant-e-s

Apprendre à animer des sessions de formation pour adultes

Cette formation existe à l'UOG depuis 1998, année durant laquelle elle a été également reconnue par la Fédération suisse pour la formation continue [des adultes] (FSEA). Elle mène à l'obtention du Certificat FSEA exigé dans les institutions de formation labellisées EduQua.

«Faciliter les apprentissages»

Ce séminaire de sensibilisation au Programme d'Enrichissement Instrumental (PEI) s'adresse aux enseignant-e-s et aux formateurs-trices d'adultes ainsi qu'aux conseillers en formation.

Formation de praticien-ne-s ARL-ASLOS

Cette formation consiste en une démarche pédagogique qui propose des pistes de réflexion et des outils pour tenter de contourner les difficultés d'apprentissage des publics de l'UOG grâce à des « Ateliers de raisonnement logique » (ARL) et des « Ateliers de structuration logique et spatiale » (ASLOS).

Initiation à deux enseignements spécifiques

L'UOG a également mis sur pied à l'attention de ses bénévoles des cours préparatoires à l'enseignement du « français langue étrangère » et à l'alphabétisation.

Collaborations de l'UOG avec d'autres institutions

Le Centre de bilan de Genève (Cebig)

Cette association à but non lucratif a été fondée en 1993 conjointement par l'État, le patronat et les syndicats, et mise en œuvre par l'Office du personnel de l'État, l'UOG et l'Ifage (alors Cours commerciaux). Financé par la FFPC, le Cebig propose un outil d'analyse et de gestion de carrière: le bilan de compétences. Cet outil est au service des différents acteurs du monde du travail. Il s'est progressivement adapté aux mutations du secteur de l'emploi survenues ces vingt-cinq dernières années. Aux bilans de gestion de carrière et d'insertion professionnelle se sont ajoutés les bilans de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience.

Le Cg, Collectif pour la formation de base des adultes

En 2009, l'UOG approche plusieurs associations à but non lucratif œuvrant dans la formation de base des adultes (neuf en tout) pour créer le Collectif genevois pour la formation de base des adultes (C9FBA)⁸². Celui-ci verra le jour en 2013. Ce collectif est né suite à la mise en place, par divers subventionneurs genevois, de contrats de prestations conditionnant le financement de cours de « formation de base ». Cette mise en place a été accompagnée par la définition d'un certain nombre d'indicateurs d'évaluation de ces prestations, donnant un référentiel de base pour les niveaux atteints en matière de français, de mathématiques et de techniques de communication.

82 Voir le site www.modulesdebase.ch.

L'atteinte du niveau requis donne droit à une certification délivrée par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.

Le Chèque annuel de formation (CAF)

Le Chèque annuel de formation est une mesure visant à encourager la formation continue des adultes. Sur la base d'un projet esquissé dans un rapport du Conseil économique et social, il a été instauré en 2001 par l'entrée en vigueur de la loi sur la formation continue des adultes. Le CAF doit permettre l'acquisition de connaissances de base et de connaissances professionnelles, le développement de possibilités de perfectionnement et de recyclages professionnels, ainsi que l'acquisition de nouvelles formations. D'un montant de 750 francs par an, il est destiné aux contribuables du canton de Genève sous réserve d'une limite de revenu. Ce dispositif est évalué tous les quatre ans, naguère par la Commission externe d'évaluation des politiques publiques, et aujourd'hui par la Cour des comptes. En 2014, un peu plus de 7000 chèques annuels ont été attribués, dont environ 500 pour des cours donnés à l'UOG.

Zone bleue

En 1994, l'Association syndicale pour l'emploi, émanation de la CGAS, crée plusieurs programmes d'emplois temporaires pour chômeuses et chômeurs, dont la halte-garderie Zone Bleue. Son but est d'accueillir les enfants (âgés de 2 mois à 5 ans) dont les parents sont élèves à l'UOG. Le financement est assuré par l'Office cantonal de l'emploi. À la suite en 2001 de la fermeture des programmes d'emploi

temporaires par un conseiller d'État peu inspiré, Zone bleue se mue en association avec un financement de la Ville de Genève et s'ouvre à tous les parents du quartier des Grottes en plus des élèves de divers lieux de formation (UOG, Voie F, Camarada, Université populaire). En 2014, l'association Zone bleue est dissoute et la halte-garderie est intégrée au secteur des Grottes des institutions de la petite-enfance de la Ville de Genève.



Vue intérieure de la halte-garderie Zone-bleue de l'UOG au début des années 2000.

Entre certifications et convivialité

Certification Eduqua

La certification Eduqua est une norme de qualité indispensable pour recevoir des subventions des pouvoirs publics. L'UOG l'a obtenue en 2003 en déposant un dossier évalué par la Société générale de surveillance (SGS), qui procède depuis à un audit annuel de suivi.

Certification ISO

En 1999, après un audit sur son fonctionnement, l'UOG entreprend et obtient une certification ISO 9001 concernant divers aspects d'un « management » réputé de qualité.

Une convention collective de travail

En octobre 2002, l'UOG signe avec deux syndicats, le SIT et Actions-Unia⁸³, une convention collective de travail couvrant l'ensemble du personnel. Cette CCT est à Genève la première d'une branche dans laquelle il en existe malheureusement encore très peu.

La cafétéria

Lors de l'installation de l'UOG aux Grottes, un petit bar avait été aménagé dans les locaux de la zone d'accueil. En 1998, il est remplacé par une véritable cafétéria dont la gestion est confiée à la Fondation Pro⁸⁴, avant d'être reprise par l'UOG en 2004. Celle-ci engage des professionnels de la restauration et prend en charge l'éventuel déficit de la cafétéria, considérant qu'elle constitue un lieu d'accueil et d'échanges appréciable et apprécié.

83 Actions-Unia a pris la suite de l'Association des commis de Genève et se fondera en 2004 dans Unia, avec la FTMH et la FOBB.

84 PRO est une fondation à but non lucratif créée en 1987 dans le but d'offrir du travail à des personnes exclues de l'emploi en raison d'un handicap, cela à travers des activités soumises aux règles économiques du marché.

Le premier siècle de l'Université ouvrière de Genève



Au guichet d'accueil de l'UOG.

Conclusion :

plus ça change, plus c'est la même chose ?

En considérant le premier siècle d'histoire de l'UOG et les tentatives d'éducation ouvrière qui l'ont précédée, il semblerait de prime abord que tout a changé en cent ans : les enseignants ne sont plus les mêmes, les élèves non plus et la plupart des contenus de formation concernent des objets désormais très différents. En revanche, si l'on examine les finalités assignées à l'enseignement au fil du temps, c'est un sentiment de continuité qui prévaut.

Dans l'esprit des jeunes universitaires à l'origine de l'UOG première manière, il s'agissait de partager des savoirs scientifiques et culturels avec des ouvriers qui auraient eu la capacité de faire des études mais n'en avaient pas l'opportunité pour des raisons sociales et économiques en un temps où la démocratisation des études n'était pas encore née et où la classe ouvrière était très loin d'avoir droit à toute la formation qu'elle était capable de recevoir.

Si certains des sujets de cours des débuts peuvent aujourd'hui prêter à sourire, comme la démonstration de cette nouvelle invention qu'était le cinématographe, il est indéniable qu'ils ambition-

naient de constituer une initiation aux découvertes scientifiques et aux avancées technologiques du temps, de même qu'à la culture et à la vie intellectuelle. Ils visaient ainsi à favoriser l'intégration des ouvriers au monde moderne et à l'évolution de la société, avec le souci constant de favoriser activement la cohésion de celle-ci, c'est-à-dire la concorde entre des classes sociales aux intérêts divergents. À l'âge d'internet, on se tromperait en croyant qu'un tel objectif est rendu caduc par la très grande facilité avec laquelle on peut dorénavant accéder à l'information, la science et la culture.

Lorsque les universitaires approchèrent les syndicats pour collaborer avec eux afin de permettre l'avènement d'une institution stable, ceux-ci répondirent favorablement à leur demande, car ces visées rejoignaient les leurs. Les représentants du milieu ouvrier virent aussi le profit qu'ils pouvaient tirer d'une institution comme l'UOG pour le développement de la forme d'émancipation de la classe ouvrière à laquelle ils aspiraient. À côté des cours universitaires furent donc organisés des cours spécifiquement destinés aux militants syndicaux, avec la détermination de leur fournir des instruments théoriques, mais aussi pratiques, pour le combat ouvrier. C'est grâce à ces armes qu'ils pourront faire valoir leurs droits, en acquérir de nouveaux et, de la sorte, revendiquer et prendre leur place dans la société.

Ce souci de donner des enseignements utiles à l'amélioration de la situation des ouvriers dans la société est également à l'origine de la création, dès les années 1960, des premiers cours de langue dispensés à l'UOG. Ils avaient pour objectif de permettre aux immigrants de participer aux débats et à l'action syndicale en se faisant comprendre de tous. Ils cherchaient aussi à favoriser l'intégration, y compris culturelle, de ces immigrants à une société tout à fait nouvelle pour eux.

Un nouveau champ d'action de l'UOG s'est aussi développé dans le domaine de l'emploi tout d'abord à travers des cours destinés aux

chômeurs puis à travers d'autres qui permettent par exemple à ses élèves de se mettre à niveau quant aux compétences de plus en plus élevées exigées par le monde du travail notamment en français et en mathématiques.

On a donc affaire aujourd'hui à une UOG qui a évolué, qui a changé, et que ne reconnaîtraient pas les précurseurs d'il y a un siècle. Mais à une UOG qui a au fond toujours le même objectif : donner aux travailleurs et aux travailleuses des classes les plus démunies des moyens de s'intégrer à une société dont ils et elles sont exclu-e-s à plus d'un titre.

Ainsi, plutôt qu'à des buts et des contenus d'enseignement et de formation changeant à travers le temps, les uns remplaçant purement et simplement les autres, l'histoire de l'UOG se présente comme un mille-feuille composé de couches qui s'additionnent mais sans jamais faire disparaître complètement ce qui est né un jour en réponse à des besoins nouveaux, en résonance avec les objectifs de toujours.

C'est ainsi que tout au long de son histoire l'UOG a cherché à promouvoir non seulement la réussite personnelle de ses élèves, mais également leur conscience et leur capacité à prendre collectivement leur place dans la cité, l'emploi et la société en participant à un processus d'émancipation collective et démocratique.

Notices biographiques

André BAUDOIS (1926-1999)

Militant menuisier à la FOBB, il en devient secrétaire syndical puis passe au syndicat de la chimie et papier (FTCP). Il est secrétaire de l'USCG de 1958 à 1991, ainsi que président de la CGAS de 1974 à 1978 et de 1980 à 1984, membre du comité de l'UOG de 1969 à 1981. Il s'engage notamment dans la solidarité internationale: aide aux exilés du franquisme, soutien à la Révolution algérienne, anti-impérialisme.

Alexandre BERENSTEIN (1909-2000)

Né à Paris, naturalisé suisse en 1931, militant socialiste, licencié en sociologie en 1930, docteur en droit en 1936, il enseigne le droit du travail et les assurances sociales et privées à Genève (1938-1979) et à Lausanne. Il est avocat de 1939 à 1970, juge à la cour de cassation de Genève (1966-1970), juge fédéral (1970-1980), président de l'Association internationale pour le progrès social et de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale. Il préside l'UOG de 1970, suite au décès de son père Moïse, jusqu'en 1981.

Moïse BERENSTEIN (1881-1969)

D'origine russe, il quitte son pays suite à la révolution de 1905. Titulaire d'un diplôme de pharmacien, il poursuit des études de droit et de sciences politiques à Paris. Il obtient les titres de doc-

teur ès sciences et ingénieur chimiste à Genève, où il s'installe dès le début de la Première Guerre mondiale. À la même époque, il adhère à la fraction menchevik du Parti social-démocrate russe et entre au Parti socialiste suisse, dont il restera un membre actif jusqu'à sa mort. À l'instar d'Albert Cohen, il sera l'un des premiers collaborateurs du Bureau international du travail jusqu'en 1940, avant d'entrer à l'ONU en tant que représentant de l'Association internationale pour le progrès social. Il préside l'UOG de 1946 à 1969.

Armand BOSSARD (1895-1951)

Il est employé municipal de la Ville de Genève, dans les années 1920 au Bureau de renseignements pour les chômeurs, puis jusqu'à sa mort aux Services industriels. Il est député au Grand Conseil de 1923 à 1933 puis de 1939 à 1951 et conseiller municipal de la Ville de Genève dans les années 1920. Il est président de l'UOG de 1931 à 1946 et du CGEO dans les années 1930.

André CHAVANNE (1916-1990)

Il passe son baccalauréat en France, puis une licence en mathématiques à l'Université de Genève en 1936 à l'âge de 20 ans. Après avoir été assistant à l'université, il enseigne la physique à l'École supérieure technique de Genève et aux Cours du soir de 1941 à 1961. En 1956, très actif dans les associations professionnelles puis syndicales d'enseignants, il adhère au Parti socialiste genevois, qu'il préside de 1957 à 1961, tout en étant conseiller municipal de la Ville de Genève. Conseiller d'État chargé du Département de l'instruction publique de 1961 à 1985, il lance ou met en œuvre plusieurs réformes (Cycle d'orientation, Collège du soir, maturité artistique, École de culture générale et Université du troisième âge) et favorise la démocratisation des études. Il prend également la défense des immigrés et des réfugiés.

René CLAPARÈDE (1863-1928)

Homme de lettres et journaliste genevois, il est le frère aîné d'Édouard Claparède et préside la Ligue suisse pour la défense des indigènes ainsi que le Bureau international pour la défense des droits des peuples. Il est un des « trois jeunes universitaires » animateurs de l'Association pour les sciences populaires.

Robert DOTTRENS (1893-1984)

Premier instituteur genevois à obtenir le diplôme de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, il soutient en 1931 une thèse de sociologie intitulée *Le problème de l'inspection et l'Éducation nouvelle*. Il y dessine une image de l'inspecteur plus proche de celle d'un conseiller que d'un contrôleur. Il mène en parallèle une carrière universitaire et une carrière dans l'administration scolaire de l'État de Genève. De 1928 à 1952, il dirige la célèbre École expérimentale du Mail et promeut une vaste réforme de l'enseignement primaire genevois.

Georges FAVON (1843-1902)

Il suit des études littéraires à l'Académie de Genève. Issu de la droite, il passe à l'extrême gauche du Parti radical et fonde en 1875 le *Petit Genevois*, devenu plus tard *Le Genevois*, l'organe officiel de ce parti. Il en sera rédacteur jusqu'à sa mort. En 1876, il entre au Grand Conseil et, dès 1881, au Conseil national. Élu conseiller d'État en 1899, il décède brutalement en 1902. Concepteur des tribunaux de prud'hommes à Genève en 1882, il espérait que « *cette institution ferait disparaître la différence entre patrons et ouvriers et les rapprocherait les uns des autres* ». C'est aussi lui qui prononce le tout premier discours du 1^{er} mai à Genève, en 1890.

Ernest JORAY (1877-1931)

Instituteur dans toute une série d'écoles genevoises. Élu socialiste au Conseil municipal de 1914 à 1931 et conseiller national pour une

année en 1922. Après avoir été trésorier de l'École ouvrière puis de l'UOG, il préside celle-ci de 1910 à sa mort en 1931.

Léon NICOLE (1887-1965)

Fonctionnaire postal de métier et adhérent du Parti socialiste depuis 1909, il devient secrétaire syndical en 1921. Élu au Conseil national (de 1919 à 1941 et de 1947 à 1953) et au Grand Conseil genevois (de 1919 à 1955 avec deux interruptions), Léon Nicole est conseiller administratif (1922-1927) puis conseiller municipal (1927-1931) du Petit-Saconnex.

En 1933, dans un contexte de crise économique, il est élu à la tête d'un Conseil d'État à majorité socialiste. Il ne sera pas réélu en 1936. En 1939, il passe un mois en URSS et en revient enthousiaste. Il approuve le pacte germano-soviétique et est alors exclu du Parti socialiste suisse.

Il est l'un des fondateurs du Parti suisse du travail dont il prend la présidence le 14 octobre 1944. En 1952, il en est exclu après avoir accusé son parti de nationalisme et de sympathies pour le maréchal Tito.

Émile NICOLET (1879-1921)

Issu d'un milieu très modeste, il entreprend à 13 ans un apprentissage de monteur de boîtes de montres. En 1916, il est nommé secrétaire ouvrier romand de la Fédération du commerce et des transports et, durant les six ans qu'il exerce cette charge, il ne crée pas moins de cinquante syndicats de base. Administrateur du journal *Le Peuple*, il est élu député au Grand Conseil en 1907, puis conseiller administratif de Plainpalais. Il devient président du Parti socialiste genevois de 1917 à sa mort. En 1919, il est élu conseiller national. Il décède de la tuberculose en 1921. Plus de 5000 personnes suivent son enterrement. Président de l'UOG lors de la naissance de celle-ci, il cède rapidement cette charge à Ernest Joray en 1910.

André OLTRAMARE (1884-1947)

Il est professeur de latin au Collège et à l'École supérieure de jeunes filles de 1908 à 1924, puis professeur de langue et littérature latines à la Faculté des lettres de l'Université de Genève de 1928 à 1947, dont il sera doyen de 1932 à 1938. Il adhère au Parti socialiste en 1923, et est élu au Grand Conseil en même temps que Charles Rosselet. Conseiller d'État en charge du Département de l'Instruction publique de 1924 à 1927, il se battra en vain pour l'instauration de « l'École unique » (une première forme de Cycle d'orientation). Il sera conseiller national en 1946 et 1947. En 1939, il s'oppose au pacte germano-soviétique et à Léon Nicole qui l'approuve, et il cofonde, avec Charles Rosselet, la section genevoise du Parti socialiste suisse. Il est précurseur dans de nombreux domaines (réforme de l'enseignement, bibliothèques publiques avec libre accès aux rayons, service civil, etc.). C'est également le frère aîné de Georges Oltramare, dit Géo, le chef de l'Union nationale, parti d'extrême droite fasciste.

Eugène PITTARD (1867-1962)

Professeur d'anthropologie à l'Université de Genève de 1916 à 1949, recteur, fondateur en 1901 puis directeur pendant cinquante ans du Musée d'ethnographie, il a publié de nombreux ouvrages et plus de 400 mémoires scientifiques. À côté de ces activités, il déploie une intense action sociale. Pendant de nombreuses années, il s'occupe de la Caisse de subsides des étudiants. En 1924, délégué par la Société des Nations, il va ravitailler en blé le peuple albanais et fonde à ce moment la Croix-Rouge albanaise.

André RUFFIEUX (1912-2009)

Il est fils d'un charpentier de Gruyère. Sa famille s'installe à Genève, où il trouve du travail à la fin des années 1920 comme commis dans un grand magasin, puis devient fonctionnaire postal de 1930 à 1961. Après le 9 novembre 1932, il fonde le mouvement des Jeunes

Travailleurs, patronné par les Syndicats chrétiens. Il préside la section genevoise des Syndicats chrétiens des PTT (1951-1961). Député au Grand Conseil du Parti indépendant chrétien-social (devenu en 1971 le Parti démocrate-chrétien), il est élu conseiller d'État en 1961 et sera chef du Département du commerce, de l'industrie et du travail jusqu'en 1973. Il contribue notamment à la modernisation de l'aéroport et à l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs étrangers.

Charles ROSSELET (1893-1946)

Établi à Lausanne en 1915, il en devient conseiller communal en 1917. Administrateur du journal *Le Droit du peuple* en 1919, puis secrétaire romand du Parti socialiste bernois en 1920, il devient en 1921 secrétaire du syndicat du commerce, des transports et de l'alimentation de Genève, où il succède à Émile Nicolet. Il sera directeur des Imprimeries populaires ainsi que président de l'USCG dès 1924. Conseiller national de 1922 à 1945, député au Grand Conseil genevois de 1923 à 1945. En 1939, il s'oppose vivement à Léon Nicole, qui appuie le pacte germano-soviétique. La même année, il fonde entre autres avec André Oltramare le Parti socialiste de Genève, section reconnue du Parti socialiste suisse contre le Parti socialiste genevois de Nicole. Conseiller d'État de 1945 à 1946 (Département du commerce et de l'industrie), il défend la réglementation des heures de travail, la protection des travailleurs et la loi cantonale créant l'assurance chômage obligatoire. Il décède après moins d'un an dans cette fonction.

Jean SIGG (1865-1922)

Instituteur d'origine suisse alémanique, il est parmi les fondateurs du Parti ouvrier socialiste genevois. Député au Grand Conseil de 1892 à 1911 et de 1913 à 1919, il est secrétaire romand du Secrétariat ouvrier suisse de 1898 à 1918. Il s'oppose à la grève générale de 1918

après avoir été exclu du Parti socialiste car il a soutenu la défense nationale. Conseiller municipal de la Ville Genève de 1914 à 1922, conseiller national de 1911 à 1919 et conseiller aux États sans parti en 1921 et 1922.

Eugène SUTER (1913-2016)

Mécanicien de formation, il fait son apprentissage aux Ateliers mécaniques de Vevey. Engagé en 1937 aux Ateliers des Charmilles à Genève, il devient secrétaire FOMH-FTMH en 1944 jusqu'en 1978. Alternativement président et/ou secrétaire de l'USCG de 1948 à 1976, il est l'un des fondateurs de la CGAS dont il sera président de 1962 à 1974. Député de 1948 à 1951, il est également secrétaire (non permanent) de l'UOG de 1948 à 1962.

Jean-Pierre THOREL (né en 1943)

Après un apprentissage de mécanicien de précision et un diplôme d'ingénieur constructeur de machines, il obtient un diplôme de l'Institut d'études sociales et devient animateur du Centre des loisirs des Pâquis de 1968 à 1972. Il est député socialiste au Grand Conseil de 1969 à 1973. Secrétaire FTMH de 1972 à 1994, il préside la CGAS de 1984 à 1995 et l'UOG de 1981 à 2005. Il est secrétaire général du Conseil économique et social de Genève de 1995 à 2003.

Lucien TRONCHET (1902-1982)

Né à Carouge, il se trouve à Granges (Soleure) comme apprenti boulanger-pâtissier lorsque l'armée tire sur les travailleurs lors de la grève générale de 1918. Dès 1921, maçon à Genève, il reconstruit le syndicat FOBB. En 1928, il est président du comité de grève des maçons revendiquant un contrat collectif. Président de la section genevoise de la FOBB dès 1929, il milite pour la mise en place de conventions collectives, une réglementation générale du travail et la destruction des taudis de Genève pour donner du travail aux

chômeurs et des logements décents aux ouvriers. En 1949, il rejoint le Parti socialiste suisse. Il a fait plusieurs séjours en prison (1918, 1922, pour refus de servir, et 1935). En 1978, il crée une fondation toujours existante, le Collège du travail, destinée à préserver et valoriser la mémoire du mouvement ouvrier.

Raymond ULDRY (1911-2012)

Instituteur au début des années 1930 puis inspecteur d'école dès 1945. Après une licence en droit à Genève en 1944, il est nommé tuteur général en 1953, et contribue à la fondation de l'Astural (Association d'entraide en faveur des pupilles). Devenu chef du Service des apprentissages, il le réorganise et en fait en 1959 l'Office d'orientation et de formation professionnelle (OOF), dont il devient directeur. Il collabore tant sur le plan cantonal que fédéral à d'innombrables travaux de commission et débats relatifs à la formation, à l'encadrement et aux loisirs de la jeunesse. Il participe également à la création d'un grand nombre d'œuvres sociales telles que la Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes (SGIPA) ou les répétitoires pour les apprenti-e-s en difficulté (AJETA).

Adrien WYSS (1856-1938)

Médecin philanthrope, député radical au Grand Conseil et créateur, en 1890, de la Société des Samaritains. Il est aussi le promoteur et le principal animateur de la Maison du Peuple.

Émile YUNG (1854-1928)

Biologiste, naturaliste et zoologiste, docteur ès sciences naturelles, maître au Collège et au Gymnase (1884), il collabore avec Carl Vogt à l'Université de Genève dès 1876 et le remplace à sa mort en 1895 comme professeur ordinaire de zoologie et d'anatomie comparée. Il est aussi l'un de trois premiers animateurs de l'Association pour les sciences populaires.

Références et bibliographie

- CASTELNUOVO-FRIGESI Delia, *La condition immigrée: les ouvriers italiens en Suisse*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1978.
- GREOP, «Éducation ouvrière – éducation populaire», *Cahiers de la Section des sciences de l'éducation de l'Université de Genève*, 1983.
- HEIMBERG Charles, *L'œuvre des travailleurs eux-mêmes? Valeurs et espoirs dans le mouvement ouvrier genevois au tournant du siècle, 1885-1914*, Genève, Éditions Slatkine, 1996.
- LEFRANÇAIS Gustave, ARNOULD Arthur, *Souvenirs de deux Communards réfugiés à Genève*, avec une présentation de Marc Vuilleumier, Genève, Collège du travail, 1987.
- MERCIER Lucien, *Les Universités Populaires: 1889-1914*, Paris, Éditions ouvrières, 1986.
- NERI Pier-Angelo, *L'alphabétisation: buts, expériences, problèmes*, texte pédagogique n°2, Genève, UOG, juillet 1977.
- SCHAEERER Michèle, *Des cours pour adultes à Genève: 1846 – 1914*. Thèse de doctorat, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 1996.
- SCHAEERER Michèle, «La rencontre entre ouvriers et universitaires autour d'un projet d'instruction et d'éducation: l'exemple de l'Université ouvrière de Genève (1892-1917)», *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 16, AEHMO, 2000, 91-102.
- SCHAUTZ Rosine, RENOULT Alain, *Alpha-ville*, Genève, Contrallées, 2015.
- SCHMITT Ariane, *André Oltramare, un précurseur oublié*, Genève, Éditions Suzanne Hurter, 1994.

- SIT, *Histoires de syndicats*. Bulletin d'information SIT-info n° 76, Genève, SIT, 1996.
- STEINAUER Jean, von ALLMEN Malik, *Changer la baraque, les immigrés dans les syndicats suisses 1945-2000*, Lausanne, Éditions d'en bas, 2000.
- UOG, *Éducation et formation en milieu ouvrier, recueil d'articles*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1980.
- VUILLEUMIER Marc, *Histoire et combats*, Lausanne, Genève, Éditions d'en bas, Collège du travail, 2012.
- VUILLEUMIER Marc, « Mouvement ouvrier, formation et culture : le cas de Genève (1890-1939) », *Revue syndicale suisse*, 1989, 81, 1-19.

Achevé d'imprimer
sur les presses de
Tipografia La Vallée
décembre 2016
Aosta